

Bibliothèque numérique

medic@

**Dorveaux, Paul. Notice sur la vie et les
oeuvres de Thibault Lespleigney, ou
Lépleigney, Apothicaire à
Tours, 1496-1567**

Paris : H. Welter, 1898.

Cote : Bibliothèque de pharmacie 18774



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_018774

18774

NOTICE
SUR
LA VIE ET LES ŒUVRES
DE
THIBAUT LESPLEIGNEY
(ou LÉPLEIGNEY)
Apothicaire à Tours (1496-1550)

PAR
LE D^r PAUL DORVEAUX
BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS



Qui bien diet point ne doit desplaire.
(LESPLEIGNEY, *Promptuaire*, cap. 134.)

PARIS
H. WELTER, ÉDITEUR

59, Rue Bonaparte, 59

1898-1903



En vente à la Librairie H. WELTER, à Paris

Histoire Littéraire de la France, commencée par les religieux bénédictins et continuée par les membres de l'Académie des Inscriptions, 31 volumes in-4 et table. M. Palmé a réédité les 16 premiers volumes (Tomes I à XVI) plus une table (par Rivain), pour les tomes I à XV. J'ai réimprimé, avec l'autorisation de l'Académie, autorisation qu'aucun autre ne possède, les tomes XVII et suivants, que je vends : le tome XVII, 50 fr.; XVIII, 50 fr.; XIX, 50 fr.; XX, 50 fr.; XXI, 50 fr.; XXII, 50 fr.; XXIII, 50 fr.; XXIV, 50 fr. Les acheteurs des tomes XVII à XXIV pris ensemble les reçoivent au lieu de 600 fr. pour net..... 200 fr.

Les tomes I à XVI, XXVII à XXXI et la table peuvent également être obtenus séparément. Les tomes XXV et XXVI ne se vendent plus qu'avec la collection. La collection complète, 31 volumes et table, se vend net..... 672 fr.

Les Parlers Parisiens, Specimens of Parisian pronunciation. — Proben Pariser Aussprache. Anthologie phonétique d'après les témoignages de MM. de Bornier, Coppee, A. Daudel, P. Desjardins, Got, Mgr d'Hulst, le P. Hyacinthe, Leconte de Lisle, G. Paris, Renan, Rod, Sully-Prudhomme, Zola et autres. Par E. Koschwitz, professeur à l'Université de Marburg. 2^e édition. 1 vol. in-8, élégamment cartonné, 1896. Prix..... 4 fr. 50

LACURNE DE SAINTE PALAYE. — **Dictionnaire Historique de l'ancien Langage Français**. 40 volumes in-4. Niort, 1877-83. Prix sur papier fort, au lieu de 400 fr..... 100 fr. Sur papier de Hollande, au lieu de 600 fr..... 180 fr.

LE PETIT (M^{re} Jean). — **Le Livre du Champ d'Or et autres Poèmes inédits**, par M^{re} Jean Le Petit, Docteur en théologie de l'Université de Paris. Publiés par la Société Rouennaise de Bibliophiles, avec introduction, notes et glossaire. Par P. Le Verdier. Un volume petit in-4 de 11 + 247 pages, 1896. Prix..... 30 fr.

LIVET (Ch.-L.). — **Lexique de la Langue de Molière**, comparée à celle des écrivains de son temps, 3 volumes grand in-8, 1896-1897. Prix..... 45 fr. Cet ouvrage, fruit de vingt années de travail du savant auteur qui fait autorité en tout ce qui concerne Molière et ses contemporains, a été exécuté à l'Imprimerie Nationale. L'auteur a obtenu pour ce beau travail un prix à l'Académie.

LIVET (Ch.-L.). — **Précieux et Précieuses**, caractères et mœurs littéraires du XVII^e siècle. 1 volume in-8 de 35 + 443 pages, 1897. Prix..... 7 fr. 50

MARAIS (P.) et A. DUPRESNE DE SAINT-LÉON. — **Catalogue des Incunables** de la Bibliothèque Mazarine. Un fort volume grand in-8 d'environ 850 pages, 1897. Prix..... 40 fr.

Les corrections et additions à la 1^{re} édition (1893) et la nouvelle table générale se vendent séparément..... 10 fr.

Le Trésor de Chronologie, d'Histoire et de Géographie, par M. le comte de Mas-Latrie. Un fort volume grand in-folio (Poids 7 kilogr.) J'en ai acquis, en 1891, 812 exemplaires de M. Victor Palme. Plus de 750 exemplaires ont été vendus depuis. J'offre les derniers exemplaires, au lieu de 100 fr., pour..... 75 fr. Reliure en demi-chagrin, 10 fr. en sus; en demi-maroquin, 20 fr. en sus.

MAURY (A.). — **Histoire des grandes Forêts de la Gaule et de l'ancienne France**, précédée de recherches sur l'histoire des forêts de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc. In-8, 1849. Très peu d'exemplaires. Au lieu de 5 fr. pour..... 4 fr.

MEUNIER (L.-F.). — **Les Composés** qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol. In-8, 1875..... 5 fr.

Grammaire des Langues Romanes, par W. Meyer-Lübke, Professeur à l'Université de Vienne. Traduction française par E. Babel, Auguste Doutrepoint, Professeur à l'Université de Liège, et Georges Doutrepoint, Professeur à l'Université de Louvain.

Tome I : Phonétique. Prix..... 20 fr.

Tome II : Morphologie. Prix..... 25 fr.

Le III^e volume sera mis sous presse prochainement.

Le Moliériste, publié avec le concours de MM. E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppee, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noël, Ch. Nutter, E. Piel, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F.-P. Regnier, F. Sarcy, D. H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu, 10 beaux volumes in-8 imprimés sur papier de Hollande, accompagnés des nombreuses planches hors texte (eaux-fortes et gravures). Paris, 1880-1889. Au lieu de 150 fr., pour..... 70 fr. net.

Genèse des Grands Hommes. Gens de lettres modernes, par A. Odin. 2 volumes de xxx, 640 et 378 pages, contenant un tableau chronologique de la littérature française et la liste de 6,382 gens de lettres français, accompagnés de 33 tableaux et de 24 planches hors texte en couleurs. Prix des 2 volumes..... 15 fr.

NOTICE
SUR
LA VIE ET LES ŒUVRES
DE
Thibault LESPLEIGNEY (ou Lépleigney)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE H. WELTER

DU MÊME AUTEUR :

- Catalogue des thèses soutenues devant l'École de Pharmacie de Paris (1815-1889), avec une Préface de M. G. Planchon; accompagné d'un fac-simile de la Synthèse illustrée de Cheradame. *Paris, H. Welter, 1891, in-8° de VIII-75 pages, une planche* 5 fr. »
- Catalogue des thèses de pharmacie soutenues en province depuis la création des Écoles de Pharmacie jusqu'à nos jours (1803-1894), suivi d'un Appendice au « Catalogue des thèses soutenues devant l'École de Pharmacie de Paris ». Avec un fac-simile de la Synthèse de Claude-Joseph Geoffroy, illustrée par Sébastien Le Clerc. *Paris, H. Welter, 1894, in-8° de 117 pages, une planche* 7 fr. 50
- Le Myrouel des Apothiquaires et Pharmacopoles (Le Miroir des Apothicaires), par Symphorien Champier. Nouvelle édition revue, corrigée et annotée par le D^r Paul Dorveaux, avec une Préface de M. G. Planchon. *Paris, H. Welter, 1894, in-8° de 56 pages* 4 fr. »
- L'Antidotaire Nicolas. Deux traductions françaises de l'*Antidotarium Nicolai*: l'une du XIV^e siècle, suivie de quelques Recettes de la même époque et d'un Glossaire; l'autre du XV^e siècle, incomplète; publiées d'après les manuscrits français 25327 et 14827 de la Bibliothèque Nationale par le D^r P. Dorveaux, avec un fac-simile des première et dernière pages du manuscrit français 25327. Préface de M. Antoine Thomas. *Paris, H. Welter, 1896, in-8° de XXIV-111 pages* 7 fr. 50
- Statuts du Corps des Marchands Apothicaires et Épiciers de Lille, du 20 janvier 1635, publiés d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Avant-propos du D^r Faidherbe. *Paris, H. Welter, 1896, in-8° de 24 pages* 2 fr. 50

NOTICE
SUR
LA VIE ET LES ŒUVRES
DE
THIBAUT LESPLEIGNEY
(ou LÉPLEIGNEY)

Apothicaire à Tours (1496[?]1560)

PAR

LE D^r PAUL DORVEAUX

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

Qui bien diet point ne doit desplaire.

(LESPLÉIGNEY, *Promptuaire*, cap. 134.)

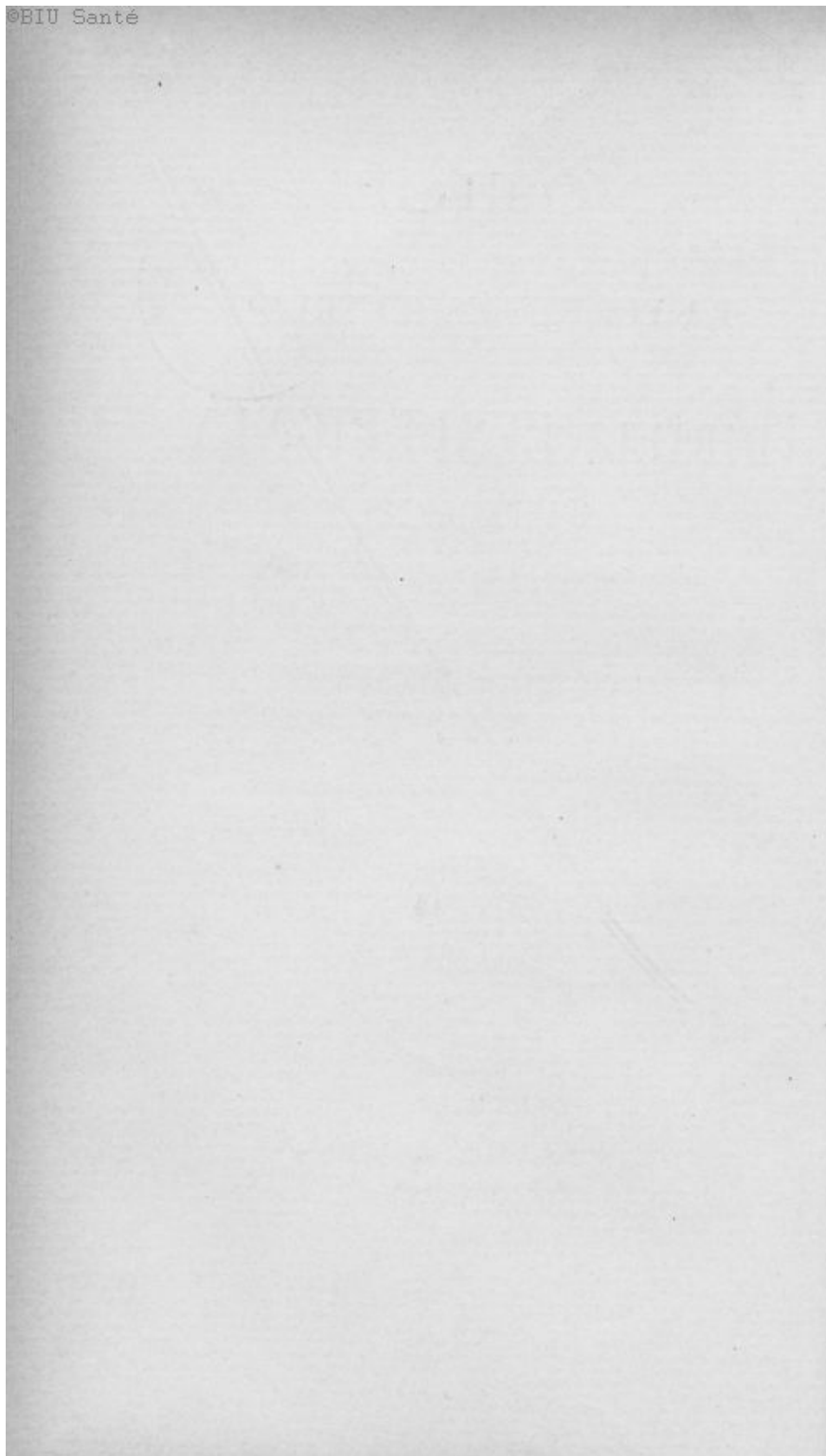


PARIS

H. WELTER, ÉDITEUR

59, Rue Bonaparte, 59

1898



NOTICE
SUR LA VIE ET LES ŒUVRES
DE
Thibault LESPLEIGNEY (ou Lépleigney)



Lespleigney a écrit son nom, en tête de ses livres, de deux façons différentes : « Lespleigney » sur le titre du *Promptuaire des medecines simples*, et « Lepleigney » sur les titres du *Dispensarium medicinarum* (édition princeps) et de *La decoration du pays et Duché de Touraine*. Jehan Roussel, qui imprima la première édition de son *Traicté de L'esquine*, l'a écrit « Lesplegny » dans l'avis « Aux Lecteurs » qui précède cette monographie.

La Croix du Maine¹ appelle notre auteur « Thibault Lepligny, ou Leplegny, et, selon d'autres, Lesplaigné »; Van der Linden, « le Pleignii² »; Kestner³ et Jöcher⁴,

(1) *Premier Volume de la Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, Paris, 1584, page 465, article THIBAUT LEPLEIGNY. Cet article a été reproduit sans aucun changement dans la nouvelle édition de *La Croix du Maine* publiée par Rigoley de Juvigny (Paris, 1772, t. II, p. 430).

(2) « Le Pleignii » paraît être, dans les deux premières éditions du *De scriptis medicis libri duo* de Van der Linden (Amsterdam, 1637, p. 443; 2^e éd., Amsterdam, 1651, p. 553, article THEOBALDI LE PLEIGNO), le génitif de *le Pleignius*, le prénom *Theobaldi* étant au génitif. Dans la 3^e (Amsterdam, 1662, p. 584, article THEOBALDUS LE PLEIGNO) et les suivantes, il se trouve précédé de *Theobaldus* au nominatif, et, indéclinable, il devient une forme nouvelle du nom français. Il figure dans la table des auteurs de ce livre au mot : *Pleignii (Theobaldus le)*. Lipenius, Manget, Mercklin, etc., dans leurs bibliographies médicales, n'ont fait que copier Van der Linden : comme lui, ils appellent notre auteur *Theobaldus le Pleignii* ou *le Pleigny*.

(3) Kestner (Christian-Wilhelm). *Medicinisches Gelehrten-Lexicon* (Iéna, 1740), p. 664, art. PLEIGNY (*Theobaldus le*).

(4) Jöcher (Christian-Gottlieb). *Allgemeines Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1750), t. II, col. 2395. — *Fortsetzung* (Delmenhorst, 1810), t. III, col. 1681, art. LESPLAIGNE.

« le Pleigny ou Lesplaigne »; Chalmel¹ et Carré de Busserolle², « Le Pleigney » en deux mots.

Lespleigney est une ancienne forme de Lépleigney : elle motive l'accent sur l'e, du moment que l's ne s'écrit plus; de même Lespine et Lespinoy, devenus Lépine et Lépinoy. On devrait, d'après l'étymologie de ce nom, l'écrire L'espleigney, comme l'a fait Borel³, ou L'épleigney. Épleigney, ou épleignier, est un nom de métier que l'on trouve, sous la forme éplaigneur, dans les dictionnaires du XVIII^e et du XIX^e siècle. Dans son *Dictionnaire universel de Commerce* (Paris, 1723), Savary des Bruslons nous apprend qu'à Paris les laineurs étaient « plus ordinairement nommez Aplaigneurs, Emplaigneurs ou Eplaigneurs », et que l'Aplaigneur était « un ouvrier qui lainait les draps ou autres étoffes de laine, c'est-à-dire qui en tirait le poil au sortir du tisserand ». Tous ces termes ont été reproduits dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré, dans celui de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, etc.⁴

Le nom de Lespleigney a reçu, de Lespleigney lui-même, la forme latine *Lepleignerius*, que l'on trouve seulement sur le titre de la nouvelle édition de son *Dispensarium*, imprimée à Tours en 1542. Toutes les éditions de cet ouvrage, imprimées ailleurs qu'à Tours,

(1) Chalmel. *Histoire de Touraine* (Paris et Tours, 1828), t. IV, p. 296.

(2) Carré de Busserolle. *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine* (Tours, 1882), t. IV, p. 43, col. 2.

(3) Borel. *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises* (Paris, 1655), p. 196, art. FESSIN. Dans le « Catalogue des anciens Poètes François » qui se trouve immédiatement avant la « Préface » de ce livre, on lit, à la lettre E : « d'Espleigney (sic). Voy. Thibaut », et à la lettre L : « Thibaut Lespleigny (sic). Promptuaire de Médecine ».

(4) Tout cet alinéa a été rédigé d'après des indications fournies par MM. Lorédan Larchey et Antoine Thomas. Nous remercions de nouveau ces aimables savants d'être venus à notre aide pour l'étude du nom de Lespleigney.

portent sur leur titre *Lepleigniuis* comme nom d'auteur. Cette forme incorrecte a été imaginée par le premier typographe¹ qui réimprima l'édition princeps du *Dispensarium*, en tête de laquelle notre auteur avait, pour la première fois, écrit son nom Lepleigney sans s.

Les renseignements biographiques sur Lespleigney se réduisent à peu de choses. La Croix du Maine se contente de dire qu'il était « Vandomois » et qu'« il florissoit à Tours en Touraine, sur la rivière de Loire, auquel lieu il exerçoit l'estat d'Apoticaire, sous le regne de François premier, en l'an de salut 1544 ». Chalmel le fait naître « en 1596 (*sic*) à Tours » et mourir dans cette même ville en 1567. Comme le fait observer à juste titre l'auteur anonyme du « Feuilleton » du *Journal d'Indre-et-Loire*² du vendredi 24 juin 1853 (attribué à Jules Taschereau, alors administrateur adjoint de la Bibliothèque Nationale), si Chalmel avait seulement lu les titres des ouvrages publiés par Lespleigney, il y aurait vu que cet auteur était « natif de la ville de Vendosme », comme il le dit en français sur le titre de la première édition du *Promptuaire*, et en latin, sur celui du *Dispensarium* publié à Tours en 1538. Le prince Augustin Galitzin³ et Carré de Busserolle ont rectifié le *lapsus calami* de Chalmel et donné l'année 1496 comme date de la naissance de Lespleigney ; ils maintiennent la date de sa mort en 1567. Et c'est tout !

(1) Très probablement Guillaume Du Mont (*Guilhelmus Montanus*), typographe à Anvers, qui réimprima, en 1539, le *Dispensarium* de Lespleigney sous le titre *De usu pharmaceuticis in consarcinandis medicamentis*.

(2) Nous sommes redevable de la connaissance de ce « Feuilleton » à M. Em. Boulineau, pharmacien à Tours, qui a bien voulu nous en envoyer une copie. Nous lui en témoignons de nouveau toute notre reconnaissance.

(3) *La Décoration du pays et duché de Touraine* par Thibault Lepleigney. Nouvelle édition publiée par le prince Augustin Galitzin (Tours, imprimerie de J. Bousrez, 1861), première page de l'« Avant-Propos ».

A ces menus renseignements biographiques nous pouvons ajouter quelques autres détails tirés du *Promptuaire*. Et d'abord, dans le chapitre 133, de la *Sercacolle* (Sarcocolle), Lespleigney, discourant sur la Sainte Larme de Vendôme, rappelle qu'il est né dans cette ville :

Au noble royaume de France,
Au lieu où j'ay prins ma naissance,
La noble ville de Vendosme.

Dans le chapitre 74, des *Figes*, il nous apprend qu'il fut fournisseur des armées de François I^{er}, guerroyant en Italie contre Charles-Quint (probablement vers 1524) et qu'il dut détruire tout un approvisionnement de figes et de raisins secs soupçonnés d'avoir été empoisonnés; d'où il résulta pour lui « un très grant dommaige ». C'est, sans doute, en se rendant en Italie pour rejoindre les troupes françaises, que Lespleigney vit, comme il le raconte dans le chapitre 96, pleuvoir la manne à Briançon :

Quelque foys en passant les mons
Avec ung medecin nommé
Pierre Dast, homme renommé,
A Briançon en vy pleuvoir.

Dans le « Prologue », Lespleigney nous expose qu'il rassembla « par deux yvers¹ » les matériaux de son *Promptuaire*, et, dans le chapitre 5, de l'*Arcenic*, rédigé

En cest an de mil trente et six (1536),

il nous dit implicitement que ce poème fut composé

(1) Les pharmaciens d'autrefois et leurs ancêtres, les apothicaires, n'avaient de loisirs que pendant l'hiver seulement, occupés qu'ils étaient, pendant les autres saisons de l'année, à la récolte des simples et à la préparation des médicaments officinaux : eaux distillées, huiles pharmaceutiques, sirops, conserves, électuaires, etc.

pendant l'hiver de 1536-1537, car il y parle de la mort du Dauphin, fils de François I^{er}, survenue le 11 août 1536, et le livre fut achevé d'imprimer le 20 août 1537."

Enfin, de la lecture du *Promptuaire*, nous concluons que Lespleigney, dont la verve poétique laissait peut-être à désirer, mais dont l'érudition était certainement considérable, devait être à la fois très pieux et très jovial : en effet, d'un côté, il a introduit dans cet ouvrage des invocations à la Vierge, des citations de l'Écriture sainte et de saint Jérôme, de pieuses digressions, comme l'histoire de la sainte Larme de Vendôme; et de l'autre, il l'a émaillé de propos de « beuverie »¹, de récits de grosses farces², de plaisanteries sur les femmes³ et « d'équivoques »⁴, qu'aurait pu signer son compatriote⁵ et contemporain, François Rabelais. Chose curieuse, lorsque Lespleigney a commis quelque bon calembour, il s'en applaudit, et, afin que personne n'en ignore, il met en marge du *Promptuaire* ces trois mots : *Jocus non inelegans*. C'est donc un auteur non-seulement gai, mais encore content de lui.

Au point de vue professionnel, Lespleigney n'est pas sans mérite, car il est le premier apothicaire français

(1) Plus fault boyre de vin que d'eau.
N'avoir du vin et boire au seau
Est chose grieve et importune.

(Derniers vers du chapitre I^{er}, de l'*Agaric*.)

(2) V. chapitres 36 (*Colloquintes*) et 81 (*Bellebore*).

(3) V. chapitres 1, 3, 13, 16, etc.

(4) Le jeu de mots, qui de nos jours porte le nom de *calembour*, s'appelait autrefois *équivoque* : ce mot était alors du masculin. Les écrivains du xvi^e siècle étaient de grands amateurs de calembours. Rabelais en a commis quelques-uns de fameux dans son *Gargantua* et son *Pantagruel*. Beroalde de Verville en a farci son *Moyen de parvenir*. Enfin Estienne Tabourot a consacré aux « équivoques » deux chapitres du premier livre de ses *Bigarrures du seigneur des Accords*.

(5) Bien que « natif de la ville de Vendosme », Lespleigney revendique, dans *La decoration du pays et Duché de Touraine*, en sa qualité d'apothicaire établi à Tours, le titre de « citoyen de ladite ville ».

qui ait écrit des traités didactiques¹ à l'usage de ses confrères

Pharmacopoles et bons aromataires;

il est en outre le premier auteur qui ait traité en français du benjoin, produit relativement nouveau en 1537²; enfin, il a contribué, avec André Vésale, à l'introduction dans la thérapeutique d'une drogue nouvelle, la squine, connue seulement depuis 1535.

La bibliographie des œuvres de Lespleigney a été faite d'une façon bien incomplète par La Croix du Maine, Van der Linden, Chalmel, Galitzin, Carré de Busserolle, etc. Brunet³, lui, a connu toutes les œuvres françaises de notre auteur et à peu près toutes leurs rééditions; mais il a laissé de côté ses œuvres latines. Il faut dire, pour excuser nos devanciers, que toutes les publications de Lespleigney sont rarissimes. Malgré leur rareté, nous avons eu la bonne fortune de les voir à peu près toutes et de les étudier à loisir, grâce à l'obligeance de nos collègues⁴. En voici l'énumération d'après la date de leur impression :

(1) Depuis les origines de l'apothicairerie jusqu'à la fin du xv^e siècle, les apothicaires n'ont eu entre les mains que des manuels écrits par des médecins. En 1496, parut à Milan le premier livre de pharmacie dû à un apothicaire : le *Thesaurus aromatariorum* de Paulus Suardus. Suardus était italien.

(2) Pour l'histoire du benjoin, voir l'*Histoire du Commerce du Levant au Moyen-Age* par W. Heyd (Leipzig, 1886), t. II, p. 589, et l'*Histoire des drogues d'origine végétale* par Fückiger et Hanbury, trad. par Lanessan (Paris, 1878), t. II, p. 40. La pharmacie de l'hôpital S^t Nicolas de Metz, dont nous avons publié un *Inventaire* très détaillé, ne possédait pas de benjoin en 1509. Symphorien Champier n'en parle pas dans son *Myrouel des Appotiquaires*, rédigé en 1532. Les quelques mots de Lespleigney sur cette drogue sont tirés du *De Natura stirpium* (page 721), publié à Paris par J. Ruellius en 1536, juste un an avant l'apparition du *Promptuaire*.

(3) Brunet décrit, dans la 5^e édition de son *Manuel du Libraire*, les deux éditions du *Promptuaire* et *La décoration du pays et Duché de Touraine*, à l'article LESPLEIGNEY (t. III, col. 1015 et t. I du *Supplément*, col. 850-851); il renvoie pour la monographie de *L'esquine* aux articles GALENUS et COMPOSITION des medicamens (t. II, col. 1452 et 202).

(4) Nous témoignons tout particulièrement notre reconnaissance à M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque Nationale, à M. Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, à M. le D^r Hahn, bibliothécaire de la Faculté

1° *Promptuaire des medecines simples...* Tours, 1537. —
2° édition, Paris, 1544;

2° *Dispensarium medicinarum...* Tours, 1538. — Réimpression sous un autre titre, à Anvers, 1539 et 1542. — Nouvelle édition par François Chappuys, à Lyon, 1539; à Paris, 1540; à Lyon, 1541; à Venise, 1542; à Paris⁽¹⁾, 1543; etc. — Nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par Lespleigney lui-même, Tours, 1542;

3° *La decoration du pays et Duché de Touraine...* (Tours), 1541. — Nouvelle édition, Tours, 1861;

4° *Petit traicté du Boys de L'esquine...* Tours, 1545. — Nouvelles éditions, Lyon, 1552 et 1574.

Les éditions de ces ouvrages imprimées à Tours sont toutes en caractères gothiques, sauf l'édition princeps du *Traicté de L'esquine*, qui est en lettres rondes.

Chalmel, Carré de Busserolle et les auteurs du Supplément du *Manuel du libraire*¹ ont attribué à Lespleigney la *Declaration des abuz et tromperies que font les Apothicaires... par Maistre Lisset Benancio*, sans doute parce que ce pamphlet² fut imprimé pour la première fois à Tours, en 1553, chez Mathieu Chercelé, typographe habituel de notre auteur; mais tout le monde sait que *Lisset Benancio* est l'anagramme de *Sébastien Colin*, célèbre

de Médecine de Paris, à M. Fécamp, bibliothécaire de l'Université de Montpellier, et à M. le Prof. Barack, directeur de la *K. Universitäts und Landes-Bibliothek* de Strasbourg.

(1) P. Deschamps et G. Brunet (Supplément du *Manuel du libraire*, t. I, col. 851 et 273) ont attribué à Lespleigney la *Declaration des abuz et tromperies que font les Apothicaires*, après l'avoir inscrite au nom de son véritable auteur, Sébastien Colin.

(2) Ce pamphlet est une amplification du *Myrouel des Appothiquaires et Pharmacopoles* de Symphorien Champier, publié vingt ans auparavant. On y retrouve des passages entiers de Champier, reproduits presque intégralement. Nous nous proposons de donner bientôt une nouvelle édition de la *Declaration des abuz et tromperies que font les Apothicaires*, analogue à celle du *Myrouel* que nous avons publiée en 1894.

médecin de Fontenay-le-Comte, dont les ouvrages, presque aussi rares que ceux de Lespleigney, sont très recherchés de nos jours.

§ I. — **Promptuaire des medecines simples.** —
La première édition de ce livre a pour titre :

Promptuaire

des medecines simples en Rithme
ioieuse / avecques les vertuz et quali-
tez dicelles : Et plusieurs aultres ad-
iunctions facetiuses pour reereer
lesprit des beniuolens et gracieux
lecteurs : Compose par Thybault
Lespleigney Appoticaire a Tours /
Natif de la ville de Vendosme. En
la fin duquel sont les repertoires tres uti-
les. En ung desquelz sont tous les noms
equiuocques et scinonymes contenuz
en chascun chapitre. En lautre sont
les nons *(sic)* des parties du corps humain
et des maladies mencionnees oudict
œuure. M. D. xxxviii.

et pour colophon¹ :

Cy finis ce present

Liure de medecine Intitule Promptuaire
Imprime a Tours Par mathieu
Chercele Demourant en la
Rue de la Sellerie Da-
uant les Cordeliers.
Et fut acheue Le
xx. Jour Daoust
Mil cinq cens
xxxvii.



¹(1) Colophon, souscription et explicit sont synonymes.

C'est un petit in-8° de 84 feuillets non chiffrés, imprimé en caractères gothiques, que possède la Bibliothèque Nationale.

La seconde édition est intitulée :

Promptuaire

DES MBDECINES (*sic*) SIM-
ples en Rithme ioyeuse, avecques les
vertuz & qualitez dicelles : & plusieurs
aultres adiunctions facetiueuses pour re-
creer lesprit des beniuoleus, & gracieux
lecteurs. En la fin duquel sont les re-
pertoires tres vtiles. En vng desquelz
sont tous les noms equiuocques, & sci-
nonymes, contenuz en chascun cha-
pitre. En lautre sont les noms
des parties du corps humain,
& des maladies men-
sionnees oudict
oeuure.

Composé par Thibault Les-
pleigney, appoticaire à Tours.

On les vend à Paris, en la Rue neufue
nostre Dame, a lenseigne Sainct Nico-
las, par Pierre Sergent.

1544.

Elle se termine par ces mots :

CY FINE CE PRESENT

Liure de medicine : Intitule Prom-
ptuaire. Imprime nouuellement a
Paris pour Pierre Sergent
Demourant à la rue Neuf-
ue nostre Dame, a len-
seigne Sainct Nico-
las, deuant Sain-
cte Geneuief-
ue des ar-
dens.

C'est un petit in-8° de 80 feuillets non chiffrés, im-

primé en caractères romains, dont la Bibliothèque Nationale possède également un exemplaire.

Cette seconde édition est la réimpression presque intégrale de la première. En dehors d'une légère modification du titre et de la suppression de la « Ballade à la mère de Jésus » qui termine l'ouvrage et précède les tables, on n'y trouve de changements que dans un seul chapitre, celui de l'*Arcenic*. Si dans cette seconde édition on a corrigé l'erreur qui a fait donner, dans la première, aux chapitres 43, 46 à 165 les numéros 43, 45 à 164, en revanche on y a introduit quelques nouvelles fautes d'impression, comme *la fluence* pour *l'affluence*, *joue odorant* pour *jonc odorant*, etc.

Le mot *promptuaire*, dit Larousse, signifie *manuel*, *abrégé* : « il n'est plus employé que dans le langage des érudits. On le donnait autrefois pour titre à des ouvrages composés d'extraits d'œuvres plus considérables. Il est remplacé aujourd'hui par le mot *abrégé*; il correspondait aussi à ce que nous appelons *manuel*. »

Le *Promptuaire des medecines simples* est en effet un abrégé versifié de matière médicale et de thérapeutique dont les chapitres sont classés, à l'instar de ceux de l'*Arbolayre*, du *Grant herbier en françois*¹, de l'*Hortus sanitatis translaté de latin en françois*², etc., dans un

(1) *Arbolayre contenant la qualité et vertu, propriety des herbes, arbres, gommés, et semences, extrait de plusieurs traitiers de médecine, comment d'auicenne, de rasis, de constantin, de ysaac, et plateaire, selon le commun vsaige bien correct* (Lyon, vers 1490). Cet ouvrage de toute rareté se trouve : complet à la Bibliothèque Nationale, incomplet à la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie de Paris. Il a été maintes fois réimprimé sous le titre suivant : *Le grant herbier En françois. Contenant les Qualitez, Vertuz et Proprietyez des Herbes, Arbres, Gommés et Semences, Extraict de plusieurs traictes De medecine Comme de Auicenne, de Rasis, de Constantin, de Isaac, de Plateaire, Selon le commun usage. Et a esté nouvellement Imprimé à Paris par Jaques Nyuerd* (ou par un autre imprimeur : nous avons vu environ 20 réimpressions différentes de cet ouvrage).

(2) *Hortus sanitatis translaté de latin en françois, nouvellement imprimé à Paris pour Anthoine Verard* (vers 1500). Ce livre a été réimprimé en 1539, sous le

ordre alphabétique peu rigoureux. Les exceptions à cet ordre ne sont qu'apparentes : ainsi, d'après la « Table première », le chapitre 22, des *Quatre remolitifz*, doit être intitulé *Althæa*; le chapitre 23, *Amarac*; le chapitre 41, *Cucurbites*; le chapitre 94, *Liquiricie*. Quant aux *Mirabolens*, les *bereliz* sont à la lettre B; les *enblics*, à l'E; les *citrins* et les *indes*, auxquels, d'après la susdite table, on doit ajouter les *kebus*, viennent immédiatement avant l'L.

Non content d'indiquer dans le *Promptuaire* les ouvrages qui lui ont servi pour l'élaboration de ce poème, Lespleigney y renvoie par des notes mises en marge du texte, en manchettes, comme disent les typographes. Ces ouvrages, classés d'après le nombre décroissant de leurs citations, sont : 1° le *Περὶ ἑλγος ἰατρικῆς* de Dioscoride; 2° le *Circa instans* de Platearius; 3° le *De Simplicibus Medicaminibus ad Paternianum*, attribué à Galien; 4° l'*Opus Pandectarum Medicinæ* de Matthæus Sylvaticus; 5° le *De Simplicibus* de Mésué; 6° le *Luminare majus* de J. J. de Manliis de Bosco; 7° le deuxième livre d'Avicenne intitulé : *De Medicinis Simplicibus*; 8° le *De Naturâ Stirpium* de Ruellius; 9° les *Etymologiarum libri XX* de saint Isidore de Séville; 10° l'*Historia naturalis* de Pline; 11° le *Myrouel des Appothiquaires* de Symphorien Champier; 12° le *Liber Servitoris* d'Abulcasis; 13° les *Georgica* de Virgile; 14° l'*Ancien et le Nouveau Testaments*; 15° les *Epistolæ medicinales* de Manardus; 16° les *Βιβλία ἰατρικὰ* d'Aëtius; 17° le *Liber aggregatus in Medicinis Simplicibus* de Sérapion le Jeune; 18° le *Regimen Sanitatis* de l'École de Salerne; 19° le *De Proprietatibus Rerum* de Bartholo-

Titre de : *Le Jardin de santé traduit de latin en françois nouvellement Imprimé à Paris* (par Philippe Le Noir).

mæus Anglicus; 20° les *Homilia in Visiones Isaie* de saint Jérôme; et 21° le *Livre des Quenouilles*¹.

Le *Promptuaire*, en raison de sa grande rareté, fut ignoré des historiens de la littérature et de la poésie françaises, et aussi des historiens de la pharmacie. Émile Bégis, l'auteur de l'article « Pharmacie » dans *Le Moyen-Age et la Renaissance* de Paul Lacroix et Seré (t. II, Paris, 1849), n'a connu que le titre de la seconde édition du poème de Lespleigney; il le donne comme « l'original de son *Dispensarium* », ce qui est faux; car le *Dispensarium* est une pharmacopée, alors que le *Promptuaire* est un traité de matière médicale. Philippe² n'a fait que le citer d'après Bégis. Dans son chapitre sur « Les Pharmaco-Poètes », il a donné de longs extraits des poèmes pharmaceutiques de Paul Contant, de Pierre Maginet, etc.; il y aurait bien certainement introduit quelque joyeux passage du *Promptuaire* s'il avait pu se le procurer. Seul, Viollet Le Duc, qui possédait un exemplaire de la première édition de ce « livre fort rare », en a parlé dans le *Catalogue des livres composant sa bibliothèque poétique* (t. I, p. 168, Paris, 1843). Après avoir reproduit une quinzaine de vers du Prologue, il s'exprime ainsi :

« Par ce prologue l'auteur apprend à ses confrères le but de son ouvrage, fort bien écrit pour le temps, et très remarquable en ce que les vers masculins et féminins y sont régulièrement alternés, ce qui n'a été de règle rigoureuse que plus de vingt ans plus tard. La seule faute que commette Lespleigney est l'éliision des

(1) Ouvrage facétieux du xv^e siècle, imprimé tantôt sous ce titre, tantôt sous celui d'*Évangiles des Quenouilles*. P. Jannet en a donné une nouvelle édition, en 1835, sous ce dernier titre.

(2) Philippe. *Histoire des Apothicaires* (Paris, 1853), p. 298.

césures, mais la plupart de ses contemporains n'étaient pas plus scrupuleux. Ce défaut du reste n'existe que dans le prologue, tout le reste de l'ouvrage étant en vers de huit syllabes.

« C'est une description par ordre alphabétique des substances animales, végétales et minérales, employées comme médicaments, et de leurs propriétés curatives. A l'exception des perles, de la terre sigillée peut-être, et de la soie rouge comminutée, la presque totalité de ces remèdes est encore employée, et leurs vertus qu'il indique leur sont encore attribuées. Il décrit parfois l'action favorable ou délétère de ces substances en s'appuyant d'anecdotes curieuses ou historiques; ainsi, en parlant de l'arsenic, il dit :

C'est une chose fort bruslante,
Aiant effect très venimeux,
Le poil en chet et les cheveux,
Parquoy aulcun n'y ait fiance,
El est de si terrible effort,
Qu'il gecte soudain l'homme mort.
Le primogénite de France,
François Daulphin, de François filz¹,
En cest an de mil trente et six,
En mourut, etc.....

« En effet, l'on sait que ce prince, âgé de 19 ans, mourut à Tournon, en 1536, empoisonné par le comte

(1) *Mil trente et six*, 1536. Le dauphin François, fils de François I^{er} et de sa première femme, Claude de France, mourut d'une pleurésie le 11 août 1536. On accusa Charles Quint de l'avoir fait empoisonner.

Le *Bibliopoliana* (n° 43) de la librairie Techener, publié en novembre 1897, annonce sous le n° 9045 : *L'Apparition de Ganellon, de Anthoine de Leve, et de Sebastien de monte Cuculo, par devant les trois Juges des basses regions, Eacus, Radamanthus, et Mynos du creux de confusion. Sentence sur le merite de leur miserable vie prononcee par le juge Mynos* (A Lyon, chez feu Jehan de Cambray, 1542, pet. in-8 de 8 feuillets), avec la mention : « Pièce satirique contre Antoine de Leve, célèbre général espagnol, et Montecuculli, l'empoisonneur supposé du Dauphin, fils de François I^{er}; elle est tout à fait inconnue ».

de Montecuculli, qui confessa avoir commis ce crime à l'instigation de Charles-Quint. Catherine de Médicis en fut aussi accusée. Mais on ignorait que ce fût avec de l'arsenic¹. J'ai remarqué que tous les médicaments étrangers dont il indique le nom grec ou arabe provenaient ou de l'Inde ou de l'Arabie; aucun encore ne venait d'Amérique, d'où l'on n'avait rapporté qu'une affreuse maladie, dont le mercure était déjà le remède, mais pire que le mal, s'il faut en croire Lespleigney. Je n'ai trouvé le nom de cet auteur dans aucune biographie². »

Feu le Dr Chéreau, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris, a reproduit cet article de Viollet Le Duc dans son *Parnasse médical français* (Paris, 1874, p. 329, article Lespleigney).

Enfin, pour être complet, nous rappellerons que Pierre Borel, « Conseiller et Medecin ordinaire du Roy » Louis XIV, a tiré, du *Promptuaire*, des expressions et des citations pour son *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises reduites en ordre alphabetique*³ (Paris, 1635), expressions et citations que La Curne de Sainte-Palaye a introduites dans son *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*.

Le *Promptuaire* de Lespleigney débute par un « Rondeau à la Vierge Mère » et un « Prologue par lequel

(1) Comme nous l'avons dit dans l'*Antidotaire Nicolas* (Paris, 1896, p. 46), l'arsenic n'a été bien défini qu'en 1733 par le chimiste suédois Brandt. Les anciens ne l'ont pas connu; ils appelaient de ce nom le réalgar et l'orpiment, qui sont des sulfures d'arsenic natifs.

(2) Viollet Le Duc avait fait des recherches insuffisantes, ainsi que le prouve le commencement de notre *Notice*.

(3) Réimprimé, en 1750, à la suite de la 3^e édition du *Dictionnaire* de Ménage, et en 1882, chez L. Favre, à Niort, sous le titre de : *Dictionnaire des termes du vieux françois*.

ledict auteur dedie ledict *Promptuaire* aux Appoticaire
de ladicte ville de Tours »,

Ensemble à tous experts en medecine.

Puis viennent les 165 chapitres suivants :

1. **Agarie** (Agarie blanc, A. des pharmaciens, A. du Mélèze, A. purgatif, *Polyporus officinalis* Fr.);
2. **Armoyse** (Armoise, *Artemisia vulgaris* L.);
3. **Agnus castus** (Agnus-castus, *Vitex Agnus castus* L.);
4. **Azarus, Acorus** (Asaret d'Europe, *Asarum europæum* L.; Acore, *Acorus Calamus* L.);
5. **Arcenic, Orpin, Riagal** (Orpiment ou sulfure jaune natif d'arsenic; Réalgar ou sulfure rouge natif d'arsenic);
6. **Aristologes** (Aristoloches longue et ronde);
7. **Ache** (Ache des marais, *Apium graveolens* L.);
8. **Assa fetida**;
9. **Alkekangi** (Alkékenge ou Coqueret, *Physalis Alkekengi* L.);
10. **Aloès**;
11. **Anys et anneth** (Anis et Aneth);
12. **Amendes** (Amandes);
13. **Arrouces, Atriplex** (Arroche ou Bonne-Dame, *Atriplex hortensis* L.);
14. **Adianthos** (Adiante ou Capillaire de Montpellier, *Adiantum Capillus Veneris* L. Lespleigney a consacré à cette plante un autre chapitre du *Promptuaire* [le 38^e] sous la rubrique : *Capilli Veneris*.);
15. **Anthimonium** (Antimoine);
16. **Amidon**;
17. **Asperagus** (Asperge, *Asparagus officinalis* L.);
18. **Ambra** (Ambre);
19. **Arnoglosse** (Petit Plantain, *Plantago lanceolata* L. Le chapitre 119 traite du Grand Plantain.);
20. **Acacia** (Suc d'Acacia d'Egypte : son succédané était l'Acacia nostras, ou suc d'Acacia indigène, qui n'était que du jus de prunelles.);
21. **Absynte** (Absinthe, *Artemisia Absinthium* L.);
22. **Quatre remolitifz** (émollients) : *Guymaulce, Maulce, Branche ursine, Violle feuille* (feuille de Violette);
23. **Marjolaine, Samsucus** (Marjolaine, *Origanum Majorana* L.);
24. **Boli armeni** (Bol d'Arménie);

25. **Buglose** (Buglosse, *Achusa italica* Retz);
26. **Bdellium** (Bdellium);
27. **Ballauste** (Balauste, fleur desséchée du Grenadier);
28. **Bedegard** (Bédégar ou Bédéguar);
29. **Bethoine** (Bétoine, *Betonica officinalis* L.);
30. **Barbotine** (Barbotine, Semen-contra);
31. **Ben** (Béhen);
32. **Basme** (Baume de la Mecque);
33. **Benjoin** (Benjoin);
34. **Mirabolens Bereliz** (Myrobalans bellériques ou belliries);
35. **Chamedrei** (Germandrée, Petit-Chêne, *Teucrium Chamædrys* L.);
36. **Colloquintes** (Coloquinte, *Cucumis Colocynthis* L.);
37. **Cubebe** (Cubebe, fruit du *Cubeba officinalis* Miquel);
38. **Capilli Veneris** (Cheveux de Vénus ou Capillaire de Montpellier. V. n° 14);
39. **Casse lignea** (Ecorce de *Cassia lignea*);
40. **Caparis** (Câprier commun ou Câprier épineux, *Capparis spinosa* L.);
41. **Semenses froides** : *Concombres, Citrutes* (Citrouilles), *Melons* et *Cucurbites* (Courges);
42. **Coriandre**;
43. **Cuscute**;
44. **Camepitheos** (Ivette, *Teucrium Chamopitys* L.);
45. **Calamus aromaticus** (Calamus aromatique);
46. **Ciminum** (Cumin, *Cuminum Cyminum* L.);
47. **Casse fistule** (Casse, fruit du Canéfier ou Cassier, *Cassia Fistula* L.);
48. **Couperose blanche et verte**;
49. **Cire**;
50. **Chamomille** (Camomille, Camomille romaine, *Anthemis nobilis* L.);
51. **Cardamomum** (Cardamome, fruit du Cardamome du Malabar, *Elettaria Cardamomum* Maton);
52. **Centoire [petite]** (Petite Centaurée, *Erythraea Centaurium* Pers.);
53. **Calament**;
54. **Camphore** (Camphre);
55. **Chelidoïne dicte Esclaire** (Grande Chélidoïne, Esclaire, *Chelidonium majus* L.);
56. **Chicoree**;
57. **Cantharides**;
58. **Cereusse** (Céruse);

59. **Cresson;**
60. **Cannelle;**
61. **Castoreum;**
62. **Costus amarus** (Costus, racine du *Saussurea Lappa* Clarke);
63. **Colophone** (Colophane);
64. **Coural** (Corail);
65. **Dragagant** (Gomme adragante);
66. **Deronic romain** (Doronic romain, *Doronicum Pardalianches* L.);
67. **Dauci** (Carotte sauvage, *Daucus Carota* L.);
68. **Diptamum** (Dictame de Crète, *Origanum Dictamnus* L.);
69. **Encens;**
70. **Emblie** (Myrobalan emblie ou emblie);
71. **Eupathoire [dicte Aigremoine]** (Aigremoine, *Agrimonia Eupatoria* L.);
72. **Endive, Scariole;**
73. **Euforbe** (Gomme-résine d'Euphorbe);
74. **Figues;**
75. **Fenugrec;**
76. **Fumeterre;**
77. **Fenoil, Maratron** (Fenoil);
78. **Girophle, Gariophilus** (Girofle);
79. **Gingembre;**
80. **Galbanon** (Galbanum);
81. **Hellebore;**
82. **Hissope** (Hyssope);
83. **Hypoquistidos** (Suc d'Hypociste, *Cytinus Hypocistis* L.);
84. **Hermodates** (Hermodactes ou Hermodalles);
85. **Jusquiamé;**
86. **Iris;**
87. **Jujubes;**
88. **M[irabolens] Citrins et Indes** (Myrobalans citrins et indiens; d'après la première table, ce chapitre comprend également les *Kebus* ou chébules);
89. **Labdanum** (Ladanum);
90. **Lignum aloes** (Bois d'aloès);
91. **Laictue** (Laitue);
92. **Laurier;**
93. **Litargiron** (Litharge);
94. **Ergalice [Liquiricie]** (Régliasse);
95. **Licium** (*Lycion* ou *Lycium*, extrait préparé à l'aide du bois ou des racines de plusieurs espèces de *Berberis* croissant dans le nord de l'Indoustan);

96. **Manne;**
97. **Mirrhe** (Myrrhe);
98. **Menthe;**
99. **Malabastrum** (*Malabathrum, Folium, Folium indum*, feuilles de certaines espèces de *Cinnamomum* produisant une cannelle de qualité commune);
100. **Mirthe** (Myrte);
101. **Melilot;**
102. **Morelle;**
103. **Muscus, Musc;**
104. **Mastich** (Mastic, résine du Lentisque);
105. **Melisse;**
106. **Momme** (Momie);
107. **Noix Muscades;**
108. **Oppoponac** (Opopanax);
109. **Origanon** (Origan, *Origanum vulgare* L.);
110. **Poyvre** (Poivre);
111. **Popules** (Peuplier noir, *Populus nigra* L.);
112. **Pavot;**
113. **Psyllium** (Psyllium);
114. **Polipode** (Polypode);
115. **Prasium album** (Marrube blanc, *Marrubium vulgare* L.);
116. **Peonye** (Pivoine);
117. **Perles;**
118. **Piretre** (Pyrèthre);
119. **Plantain;**
120. **Paritoire** (Pariétaire, *Parietaria officinalis* L.);
121. **Poupié** (Pourpier, *Portulaca oleracea* L.);
122. **Reubarbe** (Rhubarbe);
123. **Reuponticum** (Rhapontic);
124. **Rosmarin** (Romarin);
125. **Roses;**
126. **Rue;**
127. **Raysins** (Raisins);
128. **Satyrio** (Satyrion, Satyrium);
129. **Spicque de nard** (Nard indien ou Spicanard);
130. **Stecas** (Stéchas, *Lacandula Stachas* L.);
131. **Soye** (Soie);
132. **Scamonee** (Scammonée);
133. **Saxifraige** (Saxifrage granulée, *Saxifraga granulata* L.);
134. **Scolopendria et Lingua cervina** (Scolopendre, Langue de cerf, *Scolopendrium officinale* Smith);
135. **Sercacolle** (Sarcocolle);

136. **Sizeleos** (Séséli);
137. **Sandaulx** (Santaux);
138. **Spodium** (Spode, Ivoire calciné à blanc);
139. **Sel armoniac** (Sel ammoniac);
140. **Squinent** (Schéanthe ou Jonc odorant, *Andropogon laniger* Desf.);
141. **Serpentine** (Serpentaire commune, *Arum Dracunculus* L.);
142. **Staphisaigre**;
143. **Serapin** (Sagapénium);
144. **Sel**;
145. **Scabieuse**;
146. **Sandarach** (Sandaraque);
147. **Sang de Dragon** (Sang-Dragon);
148. **Sumach** (Sumac);
149. **Storax calamite** (Styrax calamite, Styrax solide, Baume Storax);
150. **Storax liquide** (Styrax liquide, résine du *Liquidambar orientalis* Miller);
151. **Sebestes** (Sébestes);
152. **Sené** (Séné);
153. **Saulge** (Sauge);
154. **Saffran** (Safran);
155. **Tamarins**;
156. **Terre seelee** (Terre scellée ou sigillée);
157. **Turbit** (Turbit, *Ipomœa Turpethum* R. Brown);
158. **Vermillion** (Vermillon, Cinabre, Sulfure rouge de mercure);
159. **Vif argent** (Mercure);
160. **Violes de Mars** (Violettes);
161. **Vin aigre** (Vinaigre);
162. **Vinatier, Berberis** (Vinetier ou Vinettier, Épine-Vinette, *Berberis vulgaris* L.);
163. **Verniculaire, Semperviva** (Verniculaire brûlante ou Petite Joubarbe, *Sedum acre* L.);
164. **Vert de gris**;
165. **Zedouarie** (Zédoaire);

Il se termine par une « Ballade à la mère de Jésus » (non réimprimée dans la seconde édition) et par les deux tables ou « répertoires très utiles » annoncés dans le titre.

En résumé, sur les 165 chapitres du *Promptuaire*,

142 sont consacrés à des drogues simples tirées du règne végétal, 10 à des médicaments fournis par le règne animal (*Ambra, Cire, Cantharides, Castoreum, Coural, Musc, Mommye, Perles, Soye et Spodium*), et 13 à des produits tirés du règne minéral (*Arcenic, Anthimonium, Boli armeni, Couperose, Cereusse, Lilargiron, Sel armoniac, Sel, Sandarach, Terre seelee, Vermillion, Vif argent et Vert de gris*).

Voici, à titre de spécimen, quelques chapitres du *Promptuaire* :

AGARIC. Cap. 1




Agaric est en double sexe,
 Sçavoir est : masle et feminin.
 Mays faire ne voulons annexe
 A celluy qui est masculin.
 Moieissant le secours divin,
 De la femelle congnoissance
 Aurons, suyvant le medecin
 Gallian prompt en la science.
 En luy doit on avoir fiance,
 Car c'est l'auteur de verité
 Duquel fault avoir alliance
 Pour venir à prosperité :
 J'entens quant à l'humanité
 Des personnes, touchant nature,
 Laissant à la divinité
 La supernaturelle cure.
 Agaric femelle procure
 Aux patiens meilleur confort,
 Conferant santé sans lesure,
 En l'appliquant par son vroy sort.
 D'elle fays tel et vroy raport
 Qu'elle est au segond degré chaulde,
 Saiche au tiers : tel est son effort
 Sans aucune mensonge ou fraulde.
 En ce lieu fault que je collaude
 Les femmes par allusion

Et qu'en rien je ne leur applaude,
 Disant vroy sans abusion,
 En inferant conclusion
 Que femelle vault miculx que masle,
 Sans aucune retrusion.
 Combien qu'on diet que femme est male',
 La reigle n'est pas generale
 De l'une ne de l'autre part;
 Mais il est vroy qu'elle est esgalle
 Se chascun avoit bon esgart.
 Nous sommes ung peu à l'esquart
 Hors nostre propos, sur les femmes
 Sans mal parler faisons depart,
 Car detracteurs sont trop infames,
 Speciallement sur les dames
 Qui font le sucre et le fessin.
 Quant elles sont en leurs haultes gammes,
 On n'en peult avoir bout ne fin.
 Sans plus contrefaire le fin,
 Tirer se fault de leur bernaige;
 Car qui prent part en leur butin
 Souvent y laisse argent ou gaige.
 Laisser les fault en leur mesnaige,
 Et à l'agaric retournons
 Pour declairer en quel usaige
 A profit mettre le pourrons;
 En ce faisant declarerons
 A quelle maladie s'applique,
 Ce que en temps et lieu proverons
 Par certain docteur autentique.
 Il est sans aucune replicque
 Assez doux au commencement,
 Semblable à gens de voye oblique
 Parlans trop gracieusement,
 Mays en son fait finalement
 Est plain de toute amaritude,
 Du goust qu'avoit premierement
 N'ayant en luy similitude.
 Chascun doit mettre son estude
 Telle sorte de gens eviter :

(1) *Male*, mauvaise, méchante.

Meilleur est yivre en solitude
 Qu'avec soy traistres inviter.
 Je ne veil¹ aucun irriter,
 Arriere soit toute querelle
 Mays je veil² chascun inciter
 A cognoistre agaric femelle.
 Elle ressemble à la mammelle
 D'une femme en rotondité ;
 Elle est plus tendre et moins rebelle
 Que le masle par mon dicté :
 Aussy Platere a recité
 D'elle, qu'elle clarifie l'urine
 Et purge l'immundicité
 Du poulmon et de la poitrine.
 C'est une droggue bonne et fine
 Pour flegme, collere et humeurs.
 Qui bien l'applique en medecine,
 Elle meet ung mallade en vigeurs.
 Je dy plus : selon les auteurs,
 Elle oste la melancolie,
 Garist du foie les challeurs,
 La matrice et epilepsie,
 Ventositez, rains et vessie,
 Estomach, jointures, cerveau,
 Pluralité de maladie
 Congregee en l'humaine peau.
 Plus fault boire de vin que d'eau
 Pour eviter telle infortune.
 N'avoir du vin et boire au seau
 Est chose grieve et importune.

ARCENIC, ORPIN, RIAGAL. Cap. 3

rcenic, orpin, riagal,
 Tous troys sont d'ung lieu mineral,
 Au quart degré chault, aussi sez.
 Arcenic est nommé arnechz³
 A ceulx qui parlent en arabe.
 Mieux vouldroit manger d'une rabe

(1 et 2) 2^e éd., *vueil*.

(3) *Harnech arabice, arsenicum latine.* (Matthæus Sylvaticus.)

— 27 —

Que d'en gouter une scintile,
 Tant a vertu prompt et subtile,
 Très dangereuse et violente.
 C'est une chose fort bruslante,
 Aiant effect tres venimeux :
 Le poil en chet et les cheveux,
 Et est de si terrible effort,
 Qu'il gecte soudain l'homme mort;
 Par quoy aucun n'y ait fiance.
 Le primogenite de France,
 François, daulphin, de François filz,
 En cest an de mil trente et six
 En mourut par fause traison.
 O pernicieuse poyson,
 Pestilente et envenimee !
 Par ton dart fut exanimee
 La fleur des très loyaux François.
 O meschant traistre ! tu pensoys
 Par ton couraige desloial
 Destruire tout le sanc royal
 Du noble royaume de France
 Avec sa bonne alliance !

ABSYNTE. Cap. 21



bsynte est puissante et hardie
 Pour combattre en gendarmerie
 Contre les ennemys du corps.
 Quant elle y entre, il sortent hors.

(1) Dans la seconde édition, Lespleigney a intercalé, après ce vers, le passage suivant :

A la faveur très execrable
 D'ung ennemy impitoyable,
 Lequel, après plusieurs vacarmes,
 N'avoit peu destruire par armes
 Le Royaume très chrestien,
 Empoysonner fist le haran,
 Comme on dict, et puiz et fontaines,
 Cuydant les loyaux francigenes
 Faire mourir d'ung tel venin.
 O cueur inique et vipperin,
 Versipel, astut et oblique,
 Plein de vouuloir dyabolique !

Et si leur faict perdre la vie.
 Elle ne donne heure ne demye
 De trevves¹, nul prent à ranson,
 Compte n'en faict d'une chanson,
 Promptement faict vider la place
 Et à chascun la teste casse
 Sans jamais ung à mercy prendre.
 Dangier est sur elle entreprendre;
 Car, au premier, faict grant assault,
 Courageux, vertueux et chault;
 Au segond coup, elle devient seiche,
 Plus penetrant que dart ou fleche.
 Pour populer ictericie,
 Mal d'estommach, apoplexie,
 Aussi pour restablir en joye
 La teste, la ratte et le foye,
 Tenir fault une droggue chere,
 Doulee au cueur, à la bouche amere.

BENJOUIN. Cap. 33

Benjouin, asse aromaticque,
 Gomme ou liqueur odorifique,
 Ung peu rousse, lucide et fine,
 De laser² prent son origine.
 D'asse fetide nous taisons,
 Car d'icelle parlé avons³.
 Dioscoridès nous desclaira
 Comment ces liqueurs doyvons faire,
 Qui de ce faict est indigent,
 De le veoir ne soict negligent.

(1) 2^e éd., *trevves*.

(2) Le benjoin est une résine produite par le *Styrax Benzoin* Dryander et connue depuis la fin du xv^e siècle seulement : Dioscoride ne peut donc en avoir parlé. Pendant longtemps on a cru qu'elle provenait d'un *laser* : « *Succus est Laseris Syriaci suavis odoris* », disait encore Callard de la Ducquerie, en 1633, dans son *Lexicon medicum etymologicum (Editio nova, Paris, Laurent d'Houry)*. L'année suivante, Pomel, dans son *Histoire générale des Drogues* (Paris, 1694, 1^{re} partie, p. 248), décrivait l'arbre de Cochinchine qui produit le benjoin et en donnait une figure « en taille-douce ». Le premier auteur qui ait donné des renseignements exacts sur le benjoin, est Garcia de Orta, dans ses *Colloquios*, publiés à Goa en 1563. Nous en reparlerons plus loin, à propos de la Squine.

(3) Au chapitre 8.

FIGUES. Cap. 74

Figues valent contre la toux,
 Aussi font avoir le bon poux¹,
 Estomach et bonne poitrine,
 Mays elles engendrent la vermine,
 Les reins purgent et la vessie,
 Et delivrent d'idropisie.
 S'il vient à la bouche apostume,
 D'en user fault prendre coustume.
 De figues je fuz ung marchant
 Quant gendarmes alloient marchant
 Contre le camp de l'empereur² ;
 Mays oncques ne fuz en pire heur,
 Car bruict fut d'empoisonnerie.
 Combien que je m'en raille et rie
 Et que de ce ne sommes mors,
 J'en ay tousjours quelques³ remors,
 Car je y eu ung très grant dommaige :
 Jecter faillut comme baggaige
 Les cabbas, les raisins et figues.
 Je donne à Huart telles ligues
 Qui en furent occasion.
 C'est une faulce nation
 Que ces meschans empoisonneurs ;
 En la fin leur viendra malheurs.
 Mays ce pendant fault que j'endure.
 Maulvays hazart tousjours ne dure.

HELLEBORE. Cap. 81

En ce chappitre cy dessoubz
 Me convient parler pour les foulz,
 Car tout le monde n'est pas saige.
 Les bons auteurs ont en usaige
 Ung très autanticque proverbe
 D'une bonne et dangereuse herbe :

(1) Pouls.

(2) Charles Quint.

(3) 1^{re} éd., *quelquer*.

Cujus male sensus habet,
Helleboro is indiget.
 Qui de bon sens n'a equité,
 D'hellebore a nécessité.
 Aulcun est blanc, et l'autre est noir¹.
 Parler fault selon mon povoir.
 Le noir profite pour folie,
 Aussi purge mellanchollie.
 Et le flegme, purge le blanc,
 Confere santé et bon sanc;
 Aussi peult inferer nuisance :
 Il a dangereuse puissance
 Pour diversité de raisons.
 Quant mention de luy faisons
 Simplement, du blanc fault entendre.
 Au tiers chault et sec, le fault prendre
 Près d'ung fleuve en Anticie².
 Quant tu seras en compaignie,
 Si quelqu'un s'endort d'aventure,
 Prends de la drogue toute pure,
 Et qu'elle soit en pouldre fine;
 Tu voirras faire bonne mine
 Si tu joue bien ton personnaige.
 Sans luy farfouriller au visaige,
 Metz la pouldre subtilement
 En son naiz, puy soudainement
 Ouste toy. Tantoust remuer
 Le voirras, et esternuer
 Cinquante foys d'une sequelle.
 Puy il dira : « Je ne scay quelle
 Fantazie m'est advenue.
 Pendu soit, qui ceste venue,
 Thehet! m'a baillé, par le col!
 Hat thehet! Maudiet soit le fol!
 Hat thehet! Voz fiebves quartaines,
 Hat thehet! vous serrent les veines! »
 Lors chascun de luy se rira,
 Car le pouvre homme ainsy dira

(1) Hellebore blanc, *Veratrum album* L.; Hellebore noir, *Helleborus niger* L.

(2) Ἀντίκυρα, Anticyre, presqu'île de Phocide et de Thessalie, aujourd'hui Aspro Spiti.

Pour le moins une heure, ou demye,
 Pour resjouir la compagnie.
 Et combien que le faict luy fasche,
 C'est tout ung, le cerveau luy lasche.

SERCACOLLE¹. Cap. 135




La drogue dicte sercacolle
 Est une gomme en nostre escolle.
 De delà la mer faict son vol
 D'une arbre dicte sercacol.
 Par sa vertu elle consolide,
 Et contre tenasmon preside.
 Si macule est ou mal aux yeulx,
 Elle les rend sains, gaiz et joyeux;
 Aussi faict contenir les lermes
 Quant les yeulx pleurent oultre termes.
 Mays je sçay bien conseil meilleur
 Pour guerir des yeulx la douleur
 Et pour mettre droggues arriere :
 C'est une chose trop plus chere
 Que toutes droggues de ce monde,
 De laquelle tout bien redonde.
 Il n'est rien en mer ne en terre,
 Or, dyament ne aultre pierre,
 A quoy elle soit à comparer.
 Impossible est pover narrer
 Sa grant vertu melliflueuse.
 C'est la lerne très precieuse
 De Jesus veritablement,
 Laquelle pleura chaudement
 Quant Lazare ressuscita.
 A ce bel œuvre l'incita
 Pitié et grant compassion
 D'umaine generation.
 Par l'ange fut la lerne enclose
 En ung vaisseau où elle repose
 Au noble royaume de France,
 Au lieu où j'ay prins ma naissance,

(1) Sarcocolle ou Colle-chair, gomme-résine du Sarcocollier, *Astragalus Sarcocolla* Dymock.

La noble ville de Vendosme.
 En Hierusalem ne à Rome,
 A Paris ne Constantinoble
 Relicque n'y a si très noble.
 Par quoy tous freres crestians,
 Vous jeunes et vous ancians,
 Allez y par devotion :
 Là aurez consolation
 Tant de veue spirituelle
 Comme de veue corporelle.
 Ceulx qui vont en Hierusalem
 A grans fraiz, labeur et ahan,
 A Lorette, à Rome, en Gallice,
 Pas n'y trouvent tel benefice.
 C'est ung superlatif refuge;
 J'en fais ung chascun de soy juge.

VIF ARGENT. Cap. 159

 ydrargyros la grecque gent
 Dict, ce que disons vif argent,
 Froict et humide au degré quart,
 Traict de mine par subtil art;
 Non obstant, si par tout veulx lire,
 Trouveras que aucuns veulent dire
 Qu'il sort naturel d'une terre.
 Qui tient telle opinion erre.
 Quant à parler de sa vertu,
 Je n'en donne pas ung festu;
 Car, combien qu'elle soit vigoreuse,
 Sa vigneur est trop rigoreuse.
 Aussi qu'il est rare es usaiges
 Des medecins experts et saiges!
 Il penetre, dissoult, consomme
 En mondifiant; c'est la somme.
 Gallien n'en faict pas grant cas,
 Car, luy vivant, ne regnoit pas
 La maladie impatience¹.
 Aussi tel art n'est pas science

(1) 2^e éd., *Impatiente*.

Libérale, mais chirurgique.
 Les experts en telle pratique
 Entendent assez ma parole.
 Ce n'est pas la grosse verolle,
 C'est la hyddeuse maladie :
 Entendez sans que je le dye.
 Elle prent d'avoir trop mal couché
 Et d'avoir le trou mal bousché,
 Par faulte d'y porter chandelle
 Et s'estre endormy au chant d'elle ;
 Puy c'est tard, si on s'en repent.
 Voila dont tout le mal despent.
 Parquoy il fault, comme une beste,
 Depuys les piedz jusque à la teste
 Lié, garotté comme ung veau,
 Estre plongé en ung fourneau
 Plus cruel que n'est purgatoire,
 Tant le faict est criminateire.
 Puy, deussiez vous mordre ou ruer,
 Sy fault il là dedans suer
 Et faire dure penitence,
 Chanter fault, et mener la dance,
 Davantaige estre bien frotté ;
 On s'en va frays et descrotté :
 Voyla la vertu de la droggue.
 Le feu puisse brusler la boggue,
 Le chasteignier et la chateigne !
 On ne voyt homme qui s'en pleigne,
 Car il y a quelque confort.
 On en a tousjours quelque apport.
 Communement on n'y pert rien,
 Car c'est le mal des gens de bien
 En tous degrez et tous estatz,
 De nobles, princes et prelatz.
 N'esse pas consolation ?
 Oy ; mays tribulation
 Donne remors de conscience.
 Mal vit qui ne prent patience.

*Jocus
 non
 inelegans.*

§ II. *Dispensarium*¹ *medicinarum*. — A peine le *Promptuaire* était-il sorti des presses de Mathieu Chercelé², que Lespleigney, encouragé par ses nombreux lecteurs et amis, se remettait à la besogne et, passant de la poésie française à la prose latine, entreprenait la publication³ d'un formulaire analogue à celui du *Dispensarium magistri Nicolai Præpositi*.

Nicolaus Præpositus, que Jean de Renou⁴ et Bayle⁵ ont dit avoir été médecin à Tours, que Chalmel⁶ dit « né à Tours, où il exerçait la médecine à la fin du xv^e siècle », que Henry et Guibourt⁷ appellent « Nicolas

(1) Le mot *Dispensarium* ne figure pas dans les dictionnaires de Du Cange, de Simon Januensis et de Matthæus Sylvaticus. Il nous paraît avoir été créé dans la seconde moitié du xv^e siècle. On le trouve en tête d'un incunable : *Dispensarium magistri Nicolai Præpositi ad aromatarios*, décrit par Hain sous le n° 13,324. Synonyme d'*Antidotarium* (en français *Antidotaire*), qu'il a remplacé dans la nomenclature pharmaceutique, il a été traduit par les mots : *Dispensaire*, *Codex*, *Code pharmaceutique*, *Code des médicaments*. *Formulaire pharmaceutique* et *Pharmacopée*. *Dispensaire* est le terme officiel appliqué par la « Cour de Parlement » aux cinq éditions du *Codex medicamentarius seu Pharmacopœa Parisiensis*, publiées de 1638 à 1738. Le *Codex* de 1818 débute par une « Ordonnance du Roi », où ce livre est appelé *Codex*, *Code pharmaceutique* et *Formulaire pharmaceutique* ; sa traduction française, publiée en 1819, est intitulée : *Code des médicaments ou Pharmacopée Française*. La 14^e édition de *L'Officine* de Dorvault (Paris, 1898) contient, comme les précédentes, « le dispensaire pharmaceutique ou conspectus des Pharmacopées légales et particulières ».

(2) Nous écrivons *Chercelé*, et non pas *Chercèle* comme l'ont fait Chalmel et Carré de Busserolle, parce que cet imprimeur a orthographié son nom *Cherceleé* dans le colophon du *Dispensarium*. Sa marque typographique a été reproduite par Silvestre (n° 603).

(3) Le *Promptuaire* fut achevé d'imprimer le 29 août 1537, et le *Dispensarium*, le 1^{er} février 1538. Ce dernier ouvrage fut donc rédigé et imprimé en cinq mois.

(4) *Les Œuvres pharmaceutiques du S^r Jean de Renou, Conseiller et Médecin du Roy à Paris... mises en lumière par M. Louys de Serres* (Lyon, 1626), p. 741. C'est dans ce livre que se trouve (p. 469) « le Serment des Apoticairens Chrestiens et craignans Dieu ».

(5) *Dictionnaire historique et critique* par Pierre Bayle. On y lit, à l'article PRÆPOSITUS (Nicolas) : « Præpositus étoit Médecin à Tours et composa un Dispensaire qui est tout plein de voleries ».

(6) La biographie de Prévost (Nicolas), insérée par Chalmel dans son *Histoire de Touraine* (t. IV, p. 396), a été composée d'après l'article « Præpositus » du *Dictionnaire* de Bayle. Elle n'est qu'un tissu d'inventions ridicules.

(7) Henry et Guibourt s'expriment ainsi dans la 1^{re} édition de leur *Pharmacopée raisonnée* (Paris, 1828), t. I, p. viij de l'Avant-Propos : « Il y avait cependant deux antidotaires estimés de Mésué et de Nicolas de Salerne, qui fournirent à Nicolas Prévost, de Tours, les matériaux de sa *Pharmacopée générale*, publiée en 1515... », et dans la 2^e édition (Paris, 1834), t. I, p. vii de l'Avant-Propos : « Il y avait en outre

Prévost, de Tours », et que Phillippe a introduit dans son *Histoire des Apothicaires* (p. 97) sous le nom de « Prevot de Tours, dit Praepositus », est appelé « Nicolaus Praepositus ou de Salerne » par Choulant¹ et « Niccolò il Preposito » par Salvatore de Renzi², qui le fait vivre à Salerne dans la première moitié du XII^e siècle : il aurait été prévôt (*preposito*) de l'École de Salerne (dignité à peu près équivalente à celle de doyen de faculté de médecine), d'où son nom de *Niccolò il Preposito*. Tous ses biographes sont unanimes pour dire qu'il est l'auteur de la fameuse pharmacopée latine, connue sous le titre d'*Antidotarium Nicolai*³, dont il existe de nombreux manuscrits dans les bibliothèques publiques et dont il a été fait de nombreuses éditions depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'au XVII^e siècle. Mais il était mort depuis plus de 300 ans, lorsqu'il parut sous son nom une nouvelle pharmacopée, intitulée : *Dispensarium magistri Nicolai Praepositi ad aromatarios*. Ce livre, qui se compose d'un abrégé de matière médicale, d'un manuel de pharmacie, d'un formulaire et d'un lexique, devait à lui seul, au dire de son éditeur, suffire aux apothicaires et leur tenir lieu de tous les ouvrages de pharmacie en usage jusqu'alors⁴. Il eut une vogue

les deux antidotaires de Mésué et de Nicolas, qui fournirent à Nicolas Prévost, dit *Praepositus*, de Tours, les matériaux de son *Dispensaire* imprimé en 1488, 1505, 1564, 1582... ». Henry et Guibourt ont donc fait de *Nicolaus Praepositus*, qu'ils appellent Nicolas Prévost, de Tours, un personnage distinct de Nicolas tout court ou Nicolas de Salerne : ces trois Nicolas n'en faisaient qu'un, d'après les biographes les plus autorisés.

(1) Choulant. *Handbuch der Bücherkunde für die ältere Medicin*. 2. Auflage (Leipzig, 1841), p. 282.

(2) De Renzi. *Storia documentata della Scuola medica di Salerno*. 2^e edizione (Napoli, 1857), p. 284.

(3) Nous avons publié, en 1896, deux anciennes traductions françaises de ce livre, sous le titre : *L'Antidotaire Nicolas*. La première avait paru antérieurement dans le *Bulletin n° 13 de la Société syndicale des Pharmaciens de la Côte-d'Or* (Dijon, 1894).

(4) Les manuels dont les apothicaires se servaient dans la seconde moitié du XV^e siècle étaient : les *Antidotaire*s latins de Nicolas et de Mésué, l'*Expositio super*

considérable et fut maintes fois réimprimé¹ aux xv^e et xvi^e siècles. Lespleigney, qui, d'après l'énumération des ouvrages cités dans son *Promptuaire*, devait avoir une riche bibliothèque², possédait certainement quelque bonne édition de ce *Dispensarium* (il cite *Nicolaus Praepositus* dans la préparation du *Sirupus de fumoterre s.*). Il en remania le formulaire, laissant de côté tout le reste de l'ouvrage³, et présenta son œuvre au public, en l'an de grâce 1538, sous le titre de :

Dispensarium
medicinarum quibus
vulgo vtimur / col-
lectum ex variis au-
toribus / redactumque
in enchiridii for-
mam. Vocabiturque

antidotariis Mesue de Christophorus Georgius de Honestis, le *Liber Seruitoris* d'Abuleasis et le *Compendium Aromatariorum* de Saladinus de Asculo, imprimés avec quelques autres petits traités pharmaceutiques, à la fin du xv^e siècle et pendant tout le xvi^e, à la suite des Œuvres de Mésué (*Mesua Opera*); le *Lumen Apothecariorum* de Quiricus de Augustis, le *Luminare majus* de Johannes Jacobus de Manlius de Bosco et le *Thesaurus Aromatariorum* de Paulus Suardus *aromatarius* (c'est le premier apothicaire qui ait écrit un livre de pharmacie), réunis en un volume par les typographes du xvi^e siècle; les dictionnaires de Simon Januensis (*Clavis sanationis*) et de Matthæus Sylvaticus (*Pandectæ medicinae*); le traité de *Matière médicale* de Dioscoride; le *Circa instans* de Platearius et sa traduction française, dont les manuscrits sont intitulés *Secrets de Salerne*, et les imprimés, *Arbolayre* et *Grant Herber en François*; *l'Ortus sanitatis*; *l'Herbarius seu de virtutibus herbarum*, appelé encore *Herbolarium*; le *De Virtutibus herbarum* de Macer; le *Liber aggregatus in medicinis simplicibus* de Sérapion le jeune; etc. Laurent Joubert a placé, en tête de sa *Pharmacopée* (Lyon, Jean Huguetan, 1592, in-16), une bibliographie pharmaceutique du xvi^e siècle, intitulée : « Denombrement de ceux qui ont depuis quelque temps escrit des Pharmacopees, tant en Allemagne, qu'en France, Italie et Espagne ».

(1) Le *Dispensarium Nicolai Praepositi* eut deux éditions avant 1500, et de nombreuses autres pendant le xvi^e siècle, notamment à Lyon en 1505, 1528, 1536, 1537, 1538, à Paris en 1582 (cette dernière considérablement augmentée), etc. On n'en connaît pas de manuscrits.

(2) Au siècle précédent, Amyot Salmonnet dit Blaise, apothicaire à Dijon, possédait, lui aussi, une riche bibliothèque dont nous avons publié l'« Inventaire » dans le *Bulletin* n° 10 de la *Société syndicale des Pharmaciens de la Côte d'Or* (Dijon, 1891).

(3) L'édition princeps du *Dispensarium* ne contient que des formules; mais la nouvelle édition, publiée à Tours en 1542 par Lespleigney lui-même, comprend en outre un chapitre sur les poids pharmaceutiques, un autre sur les succédanés (*quid pro quo*), un abrégé de matière médicale, etc., tout comme le *Dispensarium Nicolai Praepositi*.

— 37 —

enchiridium seu
 manuale medicinarum
 vulgo receptarum : Theobaldo
 Lepleigney pharmacopola
 Turonensi oriundo Viadocinensi
 autore.

M. D. xxxviii.

(A la fin :)

Finis presentis Libri
 vocati dispensarium medicinarum
 quibus vulgo vti solemus : qui
 Impressus est Turoni in vico
 eclarie : e regione franciscanorum
 per Mattheum chercelee
 Impressorem Calendis februarii.

M. D. xxxviii.

Ce livre, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale, est, comme l'édition princeps du *Promptuaire*, imprimé en lettres gothiques avec titre encadré; de format in-12, il se compose de 84 feuillets chiffrés, avec de nombreuses fautes de foliotage (le 84^e est numéroté LXXX), de 5 feuillets non chiffrés et d'un feuillet blanc. Il débute (f^o 2 r^o) par la préface suivante, que l'on retrouve dans toutes les éditions de cet ouvrage :

Benecolo lectori. S.

Posteaquam libellum illum nostrum superiorem, quem oculi fatendi gratia superioribus annis rithmis gallicis edidimus, multis hisque amicis placuisse cognovi, lector benecole, ceppi apud me [tacitus] cogitare de edendis medicinarum compositionibus, quas passim in officinis pharmacopolarum dispensari cernimus. Eas autem quae raro aut nunquam dispensantur, in hoc nostro libello de industria omisimus, quae potius juvenibus nondum in arte nostra bene exercitatis occasionem errandi praeberent : tantum abest ut ex

(1) *Tacitus* manque dans l'édition princeps, mais se trouve dans toutes les autres.

illis aliquid fructus colligere possent : in quibus si occurrebat dictio quadam paulo obscurior, quam ut iuvenes facile possent intelligere, illam paucis pro viribus nostris explicavimus, illarumque usum communem, et unde dicantur obiter indicavimus. Libellum hunc in enchiridii formam hac ratione redegitur, ut gestatu facilius esset iis qui quandoque peregre ad praxim proficiscuntur, ne non esset semper eorum quæ in illis (ut sic dicam) receptis continentur, videndi occasio, haberentque illi veluti ex promptuario quodam materiam perpetuo paratissimam. Proinde, lector charissime, hoc quicquid est hilari, quæso, suscipe fronte, et his interim frui, aut meliora omnino ede. Vale.

Turoni Calendis Januariis.

M. D. xxxviii.

Puis viennent les formules, au nombre de 247¹, disposées dans l'ordre alphabétique de leurs titres, selon l'usage² établi par l'*Antidotarium Nicolai* et le *Dispensarium Nicolai Præpositi*. En voici la nomenclature :

<i>Aurea alexandrina. D. N.</i> ³	<i>Balsamum quod vulgo artificiale dicitur.</i> ⁸
<i>Aromaticum rosatum majus. D. Gab.</i> ⁴	<i>Confectio de musco dul[cis]. D. M.</i> ⁹
<i>Aromaticum gariofi[latum]. D. M.</i> ⁵	<i>Confectio hamech. D. M.</i>
<i>Alipta muscata. D. N.</i>	<i>Cerotum stomatichum Gal[eni]. D. M.</i>
<i>Acacia.</i> ⁶	<i>Collirium album quod imponitur Rasi.</i> ¹⁰
<i>Amidi.</i> ⁷	
<i>Benedicta. D. N.</i>	

(1) A vrai dire, le *Dispensarium* comprend en tout 250 formules, mais il faut en défalquer trois formules doubles (*Diamargaritum frigidum*, *Oleum vulpinum*, *Unguentum desiccatum rubeum*), ce qui en ramène le chiffre à 247.

(2) Cet usage, abandonné depuis Lespleigney tant pour les « dispensaires » privés que pour les officiels, a été rétabli de nos jours. Toutes les Pharmacopées actuellement en vigueur ont adopté l'ordre alphabétique pour le classement de leurs formules.

(3) *D. N.*, abréviation de *Domini Nicolai*; elle indique que cette formule est tirée de l'*Antidotarium Nicolai*.

(4) *D. Gab.*, abréviation de *Domini Gabrielis*. Le *Gabriel*, auteur de cette formule, est le médecin arabe *Djabril fils de Bakhtichou*, mort en l'année 829 de notre ère.

(5) *D. M.*, *Domini Mesuæ*.

(6) *Acacia nostras*, jus de prunelles.

(7) *Amidi*, génitif de *amidum*, amidon. On trouve *amilum* dans la recette.

(8) Baume dans lequel il entre de la térébenthine, de la gomme ciémi, de la résine, etc.

(9) Confection douce où il entrait du musc.

(10) Collyre dont la formule est attribuée à Razès.

<i>Conserva buglosse.</i>	[Dia]dragagantum calidum. ²
<i>Conserca anthos.¹</i>	<i>Diadragaganti frigidi.</i>
<i>Conserca boraginis.</i>	<i>Diamorum. D. M.</i>
<i>Conserca rosarum.</i>	<i>Confectio de iacur. secundum intentionem Gal. est Diacodium purum.⁹</i>
<i>Conserca violarum.</i>	<i>Diapapater. D. M.¹⁰</i>
<i>Conserca capillorum Ve[neris].</i>	<i>Diacurcuma.¹¹</i>
<i>Conserca achori.</i>	<i>Diasatirion.</i>
<i>Conserca enule campane.</i>	<i>Diaprunis. D. N.¹²</i>
<i>Conserca cicoree.</i>	<i>Diaphenicum. D. M.¹³</i>
<i>Conserca acetose.</i>	<i>Diacarthami.¹⁴</i>
<i>Conditum citoniorum gallice gelee de coings. (2 formules.)</i>	<i>Diamargariton frigidum.¹⁵</i>
<i>Carnium cithoniorum.²</i>	<i>Diacoralli magistrale.¹⁶</i>
<i>Diagalange.³</i>	<i>Diacasia fistula majestralis (sic) pro enematribus.¹⁷</i>
<i>Diacimanium.</i>	<i>Diasene. D. N.</i>
<i>Diambre. D. M.⁴</i>	<i>Decoctio pectoralis.</i>
<i>Diamargaritum (sic) calidum D. N.</i>	<i>Decoctio communis.</i>
<i>Diamargaritum frigidum.⁵</i>	<i>Electuarium catholicum.¹⁸</i>
<i>Diacameron.</i>	<i>Electuarium de succo rosarum.</i>
<i>Diarodon abbatis.</i>	<i>Electuarium de psitio.</i>
<i>Diacalamentum. D. N.</i>	<i>Electuarium indi majoris.</i>
<i>Diatrium piperum. D. M.⁶</i>	<i>Electuarium confortat[ivum] stomachi.</i>
<i>Diaprasium. D. N.</i>	<i>Electuarium de gemmis.</i>
<i>Diiris simplicis.⁷</i>	
<i>Diiris Salomonis. D. N.</i>	

(1) Conserve de fleur de Romarin.

(2) Sous-entendu *confectio*.(3) *Diagalanga*, confection faite avec (ζιζ) le Galanga. La plupart des formules qui suivent se trouvent dans l'*Antidotaire Nicolas* que nous avons publié en 1896.

(4) Confection faite avec l'Ambre gris.

(5) Cette formule reparait ci-après.

(6) Confection faite avec les trois poivres : le noir, le blanc et le long.

(7) Confection faite avec l'Iris de Florence.

(8) Diatragacante, appelé *diadragant* dans l'*Antidotaire Nicolas*.(9) *Diacodium* de l'*Antidotaire Nicolas*. Le Diacode est appelé *Confectio de iacur* dans le *Grabadin* ou *Antidotarium* de Mésué.

(10) Confection faite avec le Pavot.

(11) Confection faite avec le Curcuma.

(12) La formule du *diaprunis* se termine par ces mots : *Diaprunis autem vel diamasenon à prunis damascenis dicitur*.

(13) Diaphenic ou Diaphenix, confection faite avec la datte (φοῖνιξ).

(14) Confection faite avec le Carthame.

(15) Cette formule est donnée pour la seconde fois. Voir ci-dessus.

(16) Confection faite avec le Corail.

(17) Confection magistrale faite avec la Casse pour les clystères.

(18) Électuaire encore appelé par Lespleigney *Diacatholicum*.

<i>Emplastrum diachitum commune sive diachitum album.</i>	<i>jus descriptionem ponit de Vigo.³</i>
<i>Emplastrum diachitum parvum.</i>	<i>Emplastrum de cereusa.³</i>
<i>Emplastrum diachitum magnum.</i>	<i>Emplastrum palmeum. D. M.</i>
<i>Emplastrum de muscilaginibus.</i>	<i>Emplastrum triaformacum (sic).</i>
<i>Emplastrum pro stomaco.</i>	<i>Emplastrum desiccativum Rubrum.⁴</i>
<i>Emplastrum de granis lauri.</i>	<i>Formule avium Cipri.⁵</i>
<i>Emplastrum de meliloto.</i>	<i>Julep rosatum. D. M.</i>
<i>Emplastrum ceroneum. D. N.</i>	<i>Julep violatum.</i>
<i>Emplastrum oxicroceum. D. M.¹</i>	<i>Loch de pino. D. M.</i>
<i>Emplastrum de janua. D. M.</i>	<i>Loch de squilla. D. M.</i>
<i>Emplastrum gratia dei. D. N.</i>	<i>Loch sanum [et expertum]. D. M.</i>
<i>Emplastrum [contra] rupturam.</i>	<i>Loch de caulibus. D. Gordonii.⁵</i>
<i>Emplastrum divinum.</i>	<i>Loch de pulmone Vulpis. D. M.</i>
<i>Emplastrum pro matrice.</i>	<i>Metridatum expertum D. Joannis Manardi.⁷</i>
<i>Emplastrum de mineo (sic) cu-</i>	

(1) *Oxicroceum, Oxicroceum* de l'Antidotaire Nicolas.

(2) Emplâtre de minium de Jean de Vigo.

(3) Emplâtre de cêreuse.

(4) Cette formule est donnée une seconde fois sous la rubrique : *Unguentum desiccativum rubrum*. Lespleigne y a supprimée dans sa nouvelle édition de Tours, 1542.

(5) Michel Dusseau (*Enchiridion ou Manipul des Miropoles*, Lyon, 1564, p. 177), parlant « des Parfums », s'exprime ainsi : « Fumigation, ou Parfum, n'est autre chose sinon un médicament dont on reçoit la vapeur, ou fumée, tant par haut que par bas. Or est il qu'on en fait et ordonne pour plusieurs intentions. Car quant aux Parfums dont on use par haut, il faut entendre qu'il s'en fait pour conforter le cerveau, lesquels on compose de Bois d'Aloës, Ambre gris, Storax, Aipta Muscata, Oiselets de Cypre, et autres choses aromatiques qu'on brûle par la chambre à toute heure, et mesmes on en parfume les draps des lits. » Sur le même sujet, Moysse Charas (*Pharmacopée Royale*, Paris, 1676, p. 588) dit ceci : « On peut aussi préparer une Composition sèche d'Aromats, sous le nom de Pastilles, ou d'Oiselets de Cypre, et lui donner la figure qu'on trouvera à propos, pour s'en servir non seulement parmi les hardes et habits, ou pour la porter en bracelets ou dans la poche, mais à en faire brûler quelque portion pour en épandre la bonne odeur dans les chambres ou ailleurs. » Jean de Renou (*loc. cit.*, p. 190), a également un chapitre « Des parfums et oyseaux de Chypre ». Léon de Laborde donne de nombreuses citations, où figurent les *Oyselets de Chypre*, dans le tome II (p. 424) de sa *Notice des émaux, bijoux... du Musée du Louvre* (Paris, 1853), mis en vente, en 1872, sous le titre de *Glossaire français du moyen âge*. Eugène Rimmel (*Le Livre des Parfums*, Paris, 1870, p. 300) et M. Alfred Franklin (*La Vie privée d'autrefois : Les Magasins de nouveautés*, t. II, p. 47, Paris, 1895) en parlent également. Lespleigne y donnait à ce « parfum » la forme d'oiseau, de souris, de chandelle et de trépied. De nos jours, on lui donne la forme de « petits cônes de trois centimètres environ de hauteur », que le *codex* appelle « Clous fumants », et l'*Officine* de Borvault, « trochisques odorants » et « pastilles fumigatoires du sérail ». Le « papier d'Arménie » tend à remplacer cet antique produit.

(6) Loach de choux rouges de Bernard de Gordon.

(7) Cette formule de J. Manardus a été supprimée dans l'édition de Tours, 1542.

<i>Metridati. D. N.¹</i>	<i>Oleum myrtinum.</i>
<i>Micleta. D. M.²</i>	<i>Oleum irinum.</i>
<i>Mira³ simplex et aromatica. D. M.</i>	<i>Oleum rosarum. D. M.</i>
<i>Mellis rosati. D. M.</i>	<i>Olei violati.</i>
<i>Mellis violati.</i>	<i>Oleum de citoniis. D. M.</i>
<i>Mellis anthosati.</i>	<i>Olei de mastice.</i>
<i>Manuschristi perlati.⁴</i>	<i>Olei de castoreo.</i>
<i>Oximet simplex. Mesue.</i>	<i>Oleum de euforbio.</i>
<i>Oximet diureticum.</i>	<i>Oleum vulpinum. D. M.⁷</i>
<i>Oximet squilliticum. D. M.</i>	<i>Oleum de tartaro.</i>
<i>Oxizaccara simplex. D. N.⁵</i>	<i>Oleum scorpionum. D. M.</i>
<i>Oxizaccara composita. D. N.</i>	<i>Olei de lilio.</i>
<i>Oleum de amigdalibus dulcibus.</i>	<i>Oleum de floribus Papaveris.</i>
<i>Oleum amigdarum amararum.</i>	<i>Mes[ue].</i>
<i>Oleum laurinum.</i>	<i>Oleum de nenupare. D. M.</i>
<i>Oleum de sizamo. D. M.⁶</i>	<i>Oleum menthe.</i>
<i>Oleum nardinum. D. M.</i>	<i>Oleum de absinthio.</i>
<i>Oleum de costo. D. M.</i>	<i>Oleum lumbricorum.</i>
<i>Oleum rutaceum. D. N.</i>	<i>Oleum de kaeri.⁸</i>
<i>Oleum anetinum. D. M.</i>	<i>Pulvis violarum odoriferus quem</i>
<i>Oleum camomille. D. N.</i>	<i>ego in officina mea soleo dispensare.⁹</i>

(1) *Metridati*, génitif de *Metridatum*, Mithridate.

(2) Le *Micleta* n'est pas de Mésué, mais de Nicolas, qui, dans son *Antidotarium*, dit ce mot synonyme d'*experta*.

(3) *Mira id est succus citoniorum coctus cum vino ut sapa, et fit cum speciebus et sine.* (Matthæus Sylvaticus.)

(4) Michel Dusseau (*loc. cit.*, p. 147), dans son chapitre de la « Manière de faire Electuaire solide par Lozenges ou Tablettes », s'exprime ainsi : « Et devez savoir, que si la composition est ordonnée estre faite en forme de *manuscripti* (c'est-à-dire, en forme longue et étroite, ainsi que les doigts de la main), faut cuire ledit Sucre d'un bouillon, ou deux d'avantage, plus que devant, de sorte qu'il ait coction de Sucre rosat en table, mesmes faut mettre les poudres plus tost, par ce qu'estant trop refroidy on ne le pourroit getter sur le marbre, ce qui est licite faire pour reduire ladite composition en la forme dite de *manuscripti* ». Charas (*loc. cit.*, p. 237) appelle cette préparation *Manus-Christi perlata*. « On a donné à ces Tablettes, dit-il, le nom de *Manus-Christi*, ou de sucre Rosat perlé, à cause des Medicamens dont elles sont composées... ». Jean de Renou (*loc. cit.*, p. 159) parle également de ces « tablettes qu'on appelle *manus Christi*, qui ne sont autre chose que le sucre rosat, ou simple, ou composé avec des perles... ».

(5) « Oxysaccharum, mélange de sucre et de vinaigre », dit Littré. Lespleigne y ajoute du suc de grenades acides.

(6) Huile de sésame.

(7) Cette formule est répétée deux fois, l'une après l'autre.

(8) Huile de Giroflée jaune ou Violier jaune, *Cheiranthus Cheiri* L. *Keiri* ou *Khiry* est le nom arabe de cette plante.

(9) Dans la *poudre de violette* (ou mieux *poudre à la violette*) de Lespleigne, il entrait : de l'Iris de Florence, des Roses, du Souchet, de la Marjolaine, des Clous de

<i>Pomum ambre.</i> ¹	<i>Pilule de euforbio.</i> D. M.
<i>Pul[vis] contra pestem.</i>	<i>Pilule lucis majores.</i> D. M.
<i>Pul[vis] electuarii de bolo.</i>	<i>Pilule lucis minores.</i> D. M.
<i>Pul[vis] contra lumbricos.</i>	<i>Pilule de lapide lazuli.</i> D. M.
<i>Pul[vis] bezardicus.</i> ²	<i>Pilule de bdelio majores.</i> D. M.
<i>Penidie ex D. Bul. in Servitore.</i> ³	<i>Pilule de hermodactylis majores.</i> D. M.
<i>Pignolatum.</i>	<i>Pilule arletice.</i> D. N.
<i>Pilule sine quibus esse nolo.</i> D. M.	<i>Pilule stomatice.</i> D. M.
<i>Pillule auree.</i>	<i>Pilule ante cibum.</i> D. N.
<i>Pilule cochie.</i> D. Ra.	<i>Pilule de agarico.</i> D. M.
<i>Pilule de octo rebus.</i> D. N.	<i>Pilule de fumoterre.</i> D. Avic.
<i>Pilule de quinque generibus mirabolanorum.</i> D. N.	<i>Pilule communes.</i> D. Ra.
<i>Pilule elephangine.</i> D. M.	<i>Pilule de assaiaret.</i> D. Avic. ⁴
<i>Pilule aggregative ex inventione nostra.</i> D. M.	<i>Pilule bichie.</i> ⁵
<i>Pilule de reubarbaro.</i> D. M.	<i>Pilule imperiales.</i>
<i>Pilule de sarcacolla (sic).</i> D. M.	<i>Pilule yera (sic) s[implici].</i> ⁶
<i>Pillule fetide majores.</i> D. M.	<i>Pomatium gallice pommade.</i>
	<i>Rosata novella.</i> D. N.

Groffe, du Santal blanc, du Benjoin et du Styrax calamite. Jean de Renou (*loc. cit.*, p. 190), parlant de cette poudre, s'exprime ainsi : « Le Lecteur remarquera en passant que cette poudre ne tire pas son nom des violettes (car il n'en entre point en sa composition ; et puis on sait assez que les violettes seches sont presque sans odeur) mais plustost de l'Iris de Florence, l'odeur duquel est presque du tout semblable à l'odeur des violettes recentes. Or on a accoustumé d'enfermer toutes ces poudres dans de petits sachets de taffetas ou satin, que les femmes punaises portent entre leurs deux tetins pour couvrir et corriger leur imperfection et non seulement elles, mais aussi plusieurs jeunes Damoyseaux courtisans et effeminez. » La poudre à la violette est encore employée de nos jours : Piesse (*Chimie des Parfums*, Paris, 1890, p. 353) en donne une formule.

(1) Dans la *pomme d'ambre*, il y avait les mêmes ingrédients que dans la *poudre de violette* et, en plus, du Ladanum, du Muse et de l'Ambre. On formait une pomme de tous ces produits au moyen de l'eau de roses et de la gomme adragante. Ce parfum était porté par les femmes riches dans de petits récipients, véritables « joyaux d'or et d'argent, appelés *pommes à mettre senteur* » (Franklin, *loc. cit.*, p. 20), *pommes de senteur* (Renou, *loc. cit.*, p. 190) et *pommes d'ambre*. Lonicerus (*Botanicon*, Francoforti, 1565, f° 335 v°) et Rimmel (*loc. cit.*, p. 299) donnent des figures de ces joyaux. Voir aussi Laborde (*loc. cit.*, p. 127, art. *Ambre*) et Gay (*Glossaire archéologique*, t. I, p. 28, art. *Ambre*).

(2) La *poudre bézoardique* de Lespleigney n'est autre que la *Pulvis contra pestem usualis penes apotecarios nostros* de l'édition du *Dispensarium Nicolai Praepositi* imprimée à Lyon en 1505 (f° lxx, v°).

(3) Recette de *penides*, tirée du *Liber servitoris* d'Abulcasis. Voir notre article « *Pénide* » dans l'*Antidotaire Nicolas* (p. 83).

(4) *Pilules de assaiaret* ou *de asseyeret* d'Avicenne. *Assaiaret* est un mot arabe que l'on trouve écrit *alssaiaret* dans les éditions latines d'Avicenne.

(5) *Pilules béchiques*.

(6) *Pilule de yera simplici*.

<i>Sirupus de acetositate citri.</i>	<i>Sirupus de bizantiis. D. M.</i>
<i>Sirupus de succo acetose.¹</i>	<i>Sirupus de infusione rosarum</i>
<i>Sirupus de agresta. D. M.²</i>	<i>viridium.</i>
<i>Sirupus de calamento.</i>	<i>Sirupus de rosis siccis.</i>
<i>Sirupus de menta. D. M.</i>	<i>Sirupus de succo rosarum.</i>
<i>Sirupus de absinthio. D. M.</i>	<i>Sir[upus] de jujubis. D. M.</i>
<i>Sirupus de fumoterre. D. M.</i>	<i>Sirupus de capillorum (sic) Ven[eris] simplex.</i>
<i>Sirupus de liquiricia.</i>	<i>Aliud sirupus de capillorum (sic)</i>
<i>Sirupus de hissopo.</i>	<i>Ven[eris].³</i>
<i>Sirupus de prassio. D. M.</i>	<i>Sirupus de arthemisia.</i>
<i>Sirupus de epithimo.</i>	<i>Sirupus de limonibus.</i>
<i>Sirupus de eupatorio. D. M.</i>	<i>Sirupus de scolopendria.</i>
<i>Sirupus de sticados. D. M.</i>	<i>Sirupus de buglosse (sic). (2 for-</i>
<i>Sirupus de papavere. D. M.³</i>	<i>mules).</i>
<i>Sirupus mirthinus. D. M.⁴</i>	<i>Sirupus de fumoterre s[implex].⁹</i>
<i>Sirupi acetosi simplicis.</i>	<i>Tiriaca magna. Gal. D. M.</i>
<i>Sirupus acetosus compositus sive</i>	<i>Trifera magna. D. M.</i>
<i>sirupus de radicibus. D. M.</i>	<i>Triasandali. D. N.</i>
<i>Sirupi endivie simplicis.</i>	<i>Trocisci diarodon sive de rosis.</i>
<i>Sirupi endivie D. Gentilis de Ful-</i>	<i>D. M.</i>
<i>gineo sive sirupi endivie con-</i>	<i>Trocisci diavi sive de violis.</i>
<i>positi.</i>	<i>Trocisci squillitici. D. N.</i>
<i>Sirupus de citorea (sic) secun-</i>	<i>Trociscorum de tyro. D. N.</i>
<i>dum Nicolaum florentinum.⁵</i>	<i>Trocisci diacoralli. D. N.</i>
<i>Sirupi de citonis (sic). D. M.⁶</i>	<i>Trocisci de camphora. D. M.</i>
<i>Sirupus de nenuffare.</i>	<i>Trocisci alkekangi. D. M.</i>
<i>Sirupus de berberis.</i>	<i>Trocisci de myrrha. D. M.</i>
<i>Sirupus de granatis acetosis.⁷</i>	<i>Trocisci de gallia muscata. D. M.</i>

(1) Sirop d'oseille.

(2) Sirop de verjus.

(3) C'est le *sirupus de papavere simplex* D. M. Il y avait aussi un *sirupus de papavere compositus* D. M., dont la formule a été introduite dans les éditions suivantes du *Dispensarium*, celles d'Anvers exceptées.(4) Dans les autres éditions du *Dispensarium*, sauf celles d'Anvers, il y a deux formules de ce sirop avec les rubriques : *Syrupus Myrteus* et *Syrupus Myrteus simplex*.(5) Sirop encore appelé par Lespleigney *Sirupus de cicorea cum reubarbaro*.(6) *Sirupus de citonis*, sirop de coings.

(7) Sirop de grenades acides.

(8) Cet autre sirop est le *Sirupus capillorum Veneris compositus*. Les éditions suivantes du *Dispensarium*, sauf celles d'Anvers, ont une troisième formule de ce sirop intitulée : *Sirupus alius capillorum Veneris Ant. Musæ*.(9) Dans les éditions suivantes, sauf celles d'Anvers, cette formule vient immédiatement après celle du *Sirupus de fumoterre* de Mésué. Dans la 1^{re} édition, elle a été ajoutée à la fin de la lettre S pour remplir le verso du fol. lxxv (en réalité fol. 67).

<i>Trocisci de reubarbaro. D. M.</i>	<i>Unguentum enulatum.</i>
<i>Trocisci de spodio. D. M.</i>	<i>Unguentum pro scabie.</i>
<i>Trocisci de absinthio. D. M.</i>	<i>Aliud pro pueris.</i>
<i>Trocisci de eupatorio. D. M.</i>	<i>Unguentum desiccaticum ru-</i>
<i>Trocisci de terra sigillata. D. M.</i>	<i>beum.⁵</i>
<i>Trocisci de Karabe. D. M.</i>	<i>Unguentum contra cermes.</i>
<i>Tela quam vulgo Gallerii vocant</i>	<i>Unguentum resumpticum.</i>
<i>aprobata et à multis experta.¹</i>	<i>Unguentum album Ras.⁶</i>
<i>Unguentum apostolorum D. Acic.</i>	<i>Unguentum nutritum.</i>
<i>in .v. Can.</i>	<i>Unguentum egipsiacum. D. M.</i>
<i>Unguentum rosarum. D. M.²</i>	<i>Unguentum citrinum. D. M.</i>
<i>Unguentum basilicum magnum.</i>	<i>Unguentum neapolitanum Joan-</i>
<i>D. M.</i>	<i>nis de Vigo aliè gallicum vo-</i>
<i>Unguentum basilicum minus. D.</i>	<i>cant.</i>
<i>M.</i>	<i>Aliud unguentum.</i>
<i>Unguentum aureum. D. M.</i>	<i>Hierre pigre Gal.⁷</i>
<i>Unguentum populeum. D. M.</i>	<i>Zuccara ros[arum] tabulata.⁸</i>
<i>Unguentum merciatum (sic). D.</i>	<i>Zuccarum violarum.</i>
<i>N.³</i>	<i>Zuccarum buglossatum.</i>
<i>Unguentum arogon. D. M.</i>	<i>Aqua odorifera.⁹</i>
<i>Unguentum de althea. D. N.⁴</i>	<i>Sapo muscatus.</i>
<i>Unguentum agrippe. D. N.</i>	<i>Unguenti Gal.</i>
<i>Unguentum pomphiligos.</i>	

Puis commence au verso du fol. lxxx (84) la table des matières, intitulée : *Tabula distinctionum ac descriptionum istius libri*. Enfin l'ouvrage se termine par 2 pages 1/2 d'errata.

(1) Toile Gautier ou Sparadrap. Voir Jean de Benou (*loc. cit.*, p. 408), « Chapitre XX : De la toile de Gautier, autrement appelée Sparadrap. »

(2) Encore appelé *Unguentum rosatum*.

(3) Appelé aussi *Unguentum marciatum*.

(4) L'onguent de althea de Nicolas est le déauté du *Roman de la Rose*, le dialtee de l'*Antidotaire Nicolas* (p. 58).

(5) Même formule que celle donnée ci-dessus sous la rubrique : *Emplastrum desiccaticum rubcum*.

(6) Onguent blanc de Razès, appelé vulgairement *blanc-rhasis* et, par corruption, *blanc-raisin*.

(7) Appelé encore par Lespleigney *Yera pigra*.

(8) Tablettes de sucre rosat.

(9) Cette formule et les deux suivantes ont été ajoutées après coup par Lespleigney pour remplir le recto du fol. lxxx (en réalité 84). Dans les éditions suivantes, sauf celles d'Anvers, elles ont été placées d'après l'ordre alphabétique : la première, à la fin de la lettre A ; la seconde, à la fin de l'S et la troisième, à la fin de l'U.

Lespleigney, comme nous l'avons dit, n'a fait que remanier le formulaire du *Dispensarium Nicolai Præpositi*⁽¹⁾ (qui est lui-même une compilation des *Antidotaires* de Nicolas et de Mésuë) : il en a supprimé les recettes démodées (*Adrianum*, *Acaristum*, *Athanasia*, *Alcanca-lon*, etc.) et les a remplacées par de nouvelles formules, prescrites par les médecins de son temps (*Balsamum artificiale*, *Decoctio pectoralis*, *Decoctio communis*, etc.).

Son *Dispensarium* se ressent de la hâte avec laquelle il fut rédigé et imprimé : et d'abord, on y trouve plusieurs recettes répétées deux fois, tant sous le même titre que sous des titres différents; ensuite, Lespleigney, habitué à voir dans les formulaires les noms des drogues au génitif, prend souvent le génitif pour le nominatif et écrit : *Amidi*, *Metridati*, *Mellis rosati*, au lieu de *Amidum*, *Metridatum*, *Mel rosatum*; enfin les nombreux solécismes qui émaillent ses rubriques (*Pilulæ yera* pour *Pilulæ yeræ* ou *de yera*, *Sirupus de capillorum Veneris* pour *Sirupus de capillis* ou *capillorum Veneris*, etc.) pourraient faire croire qu'il n'est pas l'auteur de sa Préface (*Benevolo lectori S.*); mais il vaut mieux admettre qu'il n'a pas corrigé ses épreuves et attribuer une bonne partie des nombreuses fautes d'impression de son livre à l'apprenti qui le composa : *errata... sunt a puero compositore commissa*, dit-il au commencement de l'errata.

Lespleigney avait eu une idée de génie en publiant, dans un format commode⁽²⁾, un recueil des formules usitées en 1538, précurseur lointain du *Codex medicamentarius*⁽³⁾. Les exemplaires de son *Dispensarium* furent

(1) Une édition du *Dispensarium* de Lespleigney a été publiée à Lyon, en 1541, avec le titre : *Dispensarium parvum Nicolai Præpositi*.

(2) L'in-12 de Lespleigney a 133 millimètres de hauteur sur 60 de largeur. Les ouvrages de pharmacie antérieurs à son *Dispensarium* sont généralement de formats in-folio et in-4°.

(3) La première édition du *Codex medicamentarius* de Paris a paru en 1638, juste

rapidement vendus, et de nouvelles éditions en furent faites en France et à l'étranger, mais en caractères romains et sous de nouveaux titres.

Le titre le plus répandu est le suivant :

De usu Pharmaceutices in consarcinandis Medicamentis, Isagoge. Ad vulgarem medendi regulam, nequaquam dissimulatis Empiricorum succidaneis atque μεμιγμένους præparationibus et administrationibus, ex non contemnenda tum Veterum, tum Neotericorum ἐπιγραφή, Seplasiariis, Pharmacopolis, Junioribus medicis, ei artificio se mancipare volentibus, non minus utilis, quàm necessaria. THEOBALDO LEPLEIGNIO Vindocinensi, Autore.

On le trouve en tête des éditions de :

Anvers (*typis Guilhelmi Montani*), 1539 et 1542, in-12 de 86 feuillets chiffrés et 4 feuillets non chiffrés¹;

Lyon (*excudebat Joannes Barbous*), 1539, in-16 de 274 pages, 7 feuillets non chiffrés²;

Paris (*in bibliotheca Arnulphi et Caroli Angelier*), 1540, in-16 de 254 pages³;

Venise (*per Joan. Ant. et Petrum fratres de Nicolinis de Sabio. Expensis vero D. Melchioris Sessæ*), 1542, in-16 de 227 pages, 6 feuillets non chiffrés⁴;

cent ans après l'édition princeps du *Dispensarium* de Lespleigney. Les formules n'y sont pas classées dans l'ordre alphabétique de leurs titres. Cet ordre, abandonné pendant plusieurs siècles, a été réintroduit dans le *Codex* de 1884.

(1) Les deux éditions d'Anvers présentent une particularité que l'on ne retrouve pas dans les autres : le titre y est précédé de cette devise : μελέτη πάντα δυνατά (l'étude peut tout). Elles ont identiquement le même format que l'édition princeps, dont elles sont la reproduction intégrale. On y a corrigé quelques-unes des nombreuses fautes échappées à Lespleigney, mais de nouvelles fautes y ont été introduites. L'édition de 1542 est la réimpression page pour page et ligne pour ligne de l'édition de 1539. Celle-ci se trouve à la bibliothèque de l'Université de Montpellier ; l'autre, à la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

(2) Cette édition, publiée par François Chappuys, est indiquée par Van der Linden (*loc. cit.*, 1^{re} éd., p. 443) ; nous en avons trouvé un exemplaire à la K. Universitäts und Landes-Bibliothek de Strasbourg.

(3) Cette édition se trouve à la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, représentée par un exemplaire qui nous paraît incomplet de la table.

(4) Cette édition est également indiquée par Van der Linden. La *Library of the*

Et Paris⁽²⁾ (apud Joannem du Chemin), 1543, in-16 de 229 pages, 5 feuillets non chiffrés¹.

Une autre édition lyonnaise, dont la Bibliothèque Mazarine possède un exemplaire, est intitulée : *Dispensarium* || *Parcum Nicolai Propositi*, || *De usu Pharmaceuticis*, *In consarcinandis Medicamentis*, || *Isagoge*²..... THEOBALDO LEPLER⁽³⁾GNIO *Vindocinensi*, *Autore* || 1541. || (A la fin :) *Lugduni*, || *excudebat* || *Jacobus Charterius*. De format in-16, elle contient 237 pages et 9 feuillets non chiffrés.

De ces éditions, les unes (celles d'Anvers), faites très probablement à l'insu de Lespleigney, ne sont que des réimpressions de l'édition princeps; toutes les autres sont la reproduction de l'édition lyonnaise de 1539, revue, corrigée et augmentée par François Chappuys³ (*Chappusius*), qui y a ajouté les articles suivants : 1° *Notæ ponderum quorum apud nostros hodie usus existit*, au verso du titre; 2° *Antidotum asyncritum ex Actuario*, immédiatement après la Préface; 3° *Syrupus de papavere compositus D. M.*, après la formule du *Syrupus de papa-*

Surgeon-General's Office de Washington en possède un exemplaire dont M. H. C. Bolton a bien voulu nous copier le colophon. Un autre exemplaire se trouve à la *K. Universitäts und Landes-Bibliothek* de Strasbourg.

(1) Cette édition est représentée à la Bibliothèque Nationale par un exemplaire qui doit être celui de Jules Taschereau, annoncé à tort avec la date M. D. LIII dans le *Catalogue de ses livres* (N° 1206). Comme l'édition de 1540, elle ne porte pas de nom de lieu.

(2) Le reste du titre ne diffère pas du précédent.

(3) Nous tirons ces détails du titre et de l'avant-propos (*Candido lectori S.*) qui se trouvent en tête de l'édition de Tours, 1542, revue par Lespleigney lui-même. Le « François Chappuys » dont il est question ici, est l'auteur de l'ouvrage suivant (la Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire) : *Sommaire de certains et vrais remèdes contre la Peste, contenant La manière de préserver les sains, contre-garder les infectz, et ceulx qui servent les malades : de guerir les frappez, et de nettoyer les lieux infectz. Le tout traicté si familièrement, qu'un chacun en cas de nécessité se pourra penser soy mesme : par M. François Chappuys, Medecin Lyonois. A Paris. Chez Nicolas du Chemin, à l'enseigne du Gryphon d'argent, près le college de Cambray. 1545 (in-16 de 64 feuillets non chiffrés), qui se termine par une pièce de vers de « Clément Marot aux lecteurs ». Antoine Du Verdier (*Bibliothèque*, Lyon, 1585, p. 397) dit qu'il fut « Medecin en la cité de Geneve » et qu'il y publia, en 1548, une nouvelle édition du susdit *Sommaire*. Il y mourut de la peste le 13^e Septembre 1569.*

vere simplex; 4° *Syrupus myrteus simplex*, après *Syrupus myrteus*; 5° *Syrupus alius capillorum Veneris Ant. Musæ*, après *Syrupus capillorum Veneris compositus*, et 6°, à la fin de l'ouvrage, avant l'*Index*, la nomenclature des : 4 semences chaudes majeures, 4 semences chaudes mineures, 4 semences froides majeures, 4 semences froides mineures, 4 onguents chauds, 4 onguents froids, 5 herbes capillaires, 5 racines communes ou apéritives, 4 eaux cordiales, 4 émoullients, 3 fleurs communes chaudes, 3 fleurs communes froides, etc.

Bien différente est l'édition publiée à Tours, en 1542, par Lespleigney lui-même, sous le titre :

Dispensarium

Medicinarum quibus in offi-

cinis vulgo vtuntur seu de vsu Pharmaceutices
Isagoge cui adiecimus post editionem Parisiensem et Lugdunensem vt stomacho quorundam satisfaceremus compositiones quasdam quas in prioro libro de Industria omiseramus. Preterea, In principio libri Leges quedam de Ponderibus et Mensuris et Tractatum de peste et ea etiam que Antiallomena¹, id est, ea que pro aliis poni possunt. In fine autem libri sunt nonnulla de simplicibus Medicinis annotata que rudioribus Pharmacopolis (in quorum gratiam hec precipue paramus) sunt futura non ingrata tu lector exprorecta fronte suscipe.

Theobaldo Lepleignerio Seplaseario²
Turonensi, oriundo Vindocinensi,
Authore.

Turoni per Mattheum chercele
Impressorem commorantem e regione Franciscanorum.

M. D. xlii.

(1) *Antiallomena* ou *antiballomena*, ce sont les succédanés, dont le chapitre est intitulé *quid pro quo*. Dans le *Guidon des Apotiquaires* de Valerius Cordus (Lyon, 1572), ils sont appelés « *medicamens substitués* ».

(2) Dans l'édition princeps, Lespleigney se dit *pharmacopola*, et dans celle-ci, *seplasearius* (*seplasiarius*, épiciier). Ces deux mots étaient donc synonymes de son

Imprimée comme la première en caractères gothiques, cette édition¹, de format petit in-8°, comprend 197 pages et 21 feuillets non chiffrés. Elle débute par l'Avant-propos suivant, placé au verso du titre :

Candido Lectori S.

Non erat nobis animus, amicissime Lector, nugas has nostras, id est nostrum hunc libellum, rursum prelo committere post editionem postremam recognitam a Francisco Chappusio viro diligenti, nisi coegisset nos Typographus noster qui jam jam multas impensas fecerat in parandis emendisque iis quæ necessaria imprimendis libris esse nosti. Ne igitur ille spe optata frustraretur de nobisque merito conqueri posset, adjectis paucis quæ rudioribus Pharmacopolis usui erunt, rursum incudi passi sumus. Nec mireris rem eandem sæpius repeti; nam quæ optima sunt frequenter repetita probis solent esse grata. Tu igitur, lector optime, iis interim quæ tibi gratis offeruntur fruiere, Vale et me semper amare perge.

Turoni decimo quinto Calendas Maii.

Cet Avant-propos est suivi (page 3) de la Préface déjà publiée en 1538, puis des chapitres : *De ponderibus* (p. 4), *Ponderum notæ* et *Quid pro quo* (p. 7). Enfin les formules du *Dispensarium*, au nombre de 263, commencent à la page 17 pour finir à la page 197. Nous en reproduisons tous les titres, bien que cette nomenclature ne soit guère que la répétition de celle déjà faite ci-dessus, à cause des nombreuses corrections et additions² faites à son œuvre par Lespleigney lui-même.

temps. En 1542, les apothicaires de Paris portaient officiellement le titre de « maîtres épiciers-apothicaires ». Les lettres patentes de François II confirmant les statuts des épiciers et apothicaires (novembre 1560) commencent ainsi : « Et premierement il est plus que necessaire que celuy qui traicte la vie des hommes, comme le marchand apoticaire espicier, par drogues, medecines, especes... » (*Histoire générale de Paris. Les Métiers et Corporations...* par René de Lespinasse. Tome I, p. 545, Paris, 1886).

(1) La bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris en possède un exemplaire.

(2) Dans cette édition de Tours, 1542, Lespleigney a supprimé 1 formule de l'édition princeps, celle du *Metridatum expertum D. Joannis Manardi*, et en a ajouté 13 nouvelles, que nous avons indiquées au moyen d'un astérisque. Ces dernières se décomposent en : 7 formules du *Dispensarium Nicolai Prapositi*, 1 du *Luminare majus* et celle de l'*Hedychroi*, omises dans les éditions antérieures, 2 formules tirées de la *Practica* de Jean de Vigo et 2 autres (*Decoctio communis elisteris* et *Unguentum pro oculis*), qui étaient, en 1542, des préparations officinales courantes.

<i>Antidotum Asyncritum ex Actuario.</i> ¹	<i>Carnium coloneorum.</i>
<i>Aurea Alexandrina D. N.</i>	<i>Diagalange.</i>
<i>Aromaticum rosatum majus D. Gab.</i>	<i>Diacyminum.</i>
<i>Aromaticum garyophyl. D. M.</i>	<i>Diambre D. M.</i>
<i>Alipta Muscata D. M.</i>	<i>Diamargaritum calidum D. N.</i>
<i>Acacie.</i>	<i>Diamargaritum frigidum.</i>
<i>Amyli.</i>	<i>Diacameron.</i>
<i>Aqua odorifera.</i>	<i>Diarodon Abbatis.</i>
<i>*Acetum scilliticum.</i> ²	<i>Diacalamintha D. N.</i>
<i>*Acetum Rosatum.</i>	<i>Diatrion pipereon D. M.</i>
<i>Benedicta D. N.</i>	<i>Diaprasium D. N.</i>
<i>Balsamum quod vulgo artificiale dicitur.</i>	<i>Diaireos simplicis antidotum.</i>
<i>Confectio de Musco dulcis D. M.</i>	<i>Diairis Salomonis D. N.</i>
<i>*Confectio Alkermes D. M.</i>	<i>Diatragacantha calida.</i>
<i>Confectio Hamech D. M.</i>	<i>Diatragacantha frigida.</i>
<i>*Cerotum Neapolitanum Joa[n-nis] de Vigo, Sice emplastrum de Ranis.</i>	<i>*Diapenidium.</i>
<i>Cerotum stomachicum Gal[eni].</i>	<i>Diamoron D. M.</i>
<i>*Cerotum Sandalinum.</i>	<i>Confectio de Iacur secundum intentionem Gal. est DIACODIUM purum.</i>
<i>Collirium album, quod imponitur Rhasi.</i>	<i>Diapapaver D. M.</i>
<i>Conserca Buglosse.</i>	<i>Diacurcuma.</i>
<i>Conserca Anthos.</i>	<i>Diasatyrion.</i>
<i>Conserca Boraginis.</i>	<i>Diaprunis D. N.</i>
<i>Conserca Rosarum.</i>	<i>Diaphenicon.</i>
<i>Conserca Violarum.</i>	<i>Diacartami D. Arna[di] de Villa nota.</i>
<i>Conserca capillorum Ven[eris].</i>	<i>Diacorallium magistrale.</i>
<i>Conserca Acori.</i>	<i>Diacasia fistula magistratis pro enematibus.</i>
<i>Conserca Enule campane.</i>	<i>Diasene D. N.</i>
<i>Conserca Cicoree.</i>	<i>Decoctio pectoralis.</i>
<i>Conserca Acetose.</i>	<i>Decoctio communis.</i>
<i>Conditum Coloneorum, gallice Gelee de Coings. (2 formules.)</i>	<i>*Decoctio communis clisteris.</i>
	<i>Electuarium Catholicum.</i> ³
	<i>Electuarium de succo rosarum.</i>
	<i>Electuarium de Psyllio.</i>

(1) Cette formule, introduite dans le *Dispensarium* par François Chappuys, ne se trouve ni dans l'édition princeps, ni dans les éditions d'Anvers.

(2) L'astérisque indique les formules nouvelles, ajoutées par Lespleigney à cette édition de Tours, 1542.

(3) Appelé encore par Lespleigney *Diacatholicon Nicolai*.

- Electuarium Indi majoris.*
Electuarium confortativum stomachi.
Electuarium de gemmis.
**Electuarium] pteris arcticum.*
**Electuarium] leticie Gal.*
Emplastrum diachylon commune, sive diachylon album.
Emplastrum diachylon parvum.
Emplastrum diachylon magnum.
Emplastrum de Mucilagibus.
Emplastrum ad Stomachum et Hepar.
Emplastrum de granis lauri.
Emplastrum de meliloto.
Emplastrum Ceroneum D. N.
Emplastrum Oxicroceum D. N.
Emplastrum de Janua D. M.
Emplastrum gratia dei D. N.
Emplastrum contra rupturam.
Emplastrum divinum D. N.
Emplastrum pro matrice.
Emplastrum de minio, cujus descriptionem ponit de Vigo.
Emplastrum de Cerusa.
Empl[astrum] Palmeum D. M.
Emplastrum tripharmacum.
**Empl[astrum] nigrum Jo[annis] de Vigo.*
Formule avium Cypri.
Hiera picra Galeni.
**Hedychroi magmatis id est Spissamenti.*
Julep rosatum D. M.
Julep violatum.
Loch de pino Domini Mesue.
Loch de Scylla D. M.
Loch sanum D. M.
Loch de Caulibus Domini Gordonii.
Loch de Pulmone Vulpis D. M.
Mithridatum D. N.
Micleta D. N.
- Mica simplex et aromatica D. M.*
Mel Rosaceum D. M.
Mel Violaceum.
Mel Anthosatum.
Manus Christi perlati.
Oximel simplex.
Oximel diureticum, quod communiter preparatur.
Oximel scylliticum D. M.
Oxizaccara simplex D. N.
Oxizaccara composita.
Oleum de Amigdalibus dulcibus D. M.
Oleum Amygdalarum amarum (sic).
Oleum Laurinum.
Oleum Sesaminum D. M.
Oleum nardinum D. M.
Oleum de Costo D. M.
Oleum Rutaceum D. N.
Oleum Anethinum D. M.
Oleum Chamemelinum D. M.
Oleum Myrteum.
Oleum Irinum.
Oleum Rosaceum D. M.
Oleum Violaceum.
Oleum ex Cotoneis D. M.
Oleum Mastichinum.
Oleum de Castoreo.
Oleum de Euphorbio.
Oleum Vulpinum D. M.
Oleum ex Tartaro.
Oleum Scorpionum D. M.
Oleum de Lilio.
Oleum de floribus Papaveris Mes[ues].
Oleum de Nenufare D. M.
Oleum Menthe.
Oleum de Absinthio.
Oleum Lumbricorum.
Oleum de Cheiri.
**Olei hipericonis.*
Pulvis violarum odoriferus quem

<i>ego in officina mea soleo dispensare.</i>	<i>Syrupus de acetositate citri.</i>
<i>Pomum Ambre.</i>	<i>Syrupus de Succo acetose.</i>
<i>Pulvis contra Pestem.</i>	<i>Syrup[us] de Aggresta D. M.</i>
<i>Pulvis Electuarii de bolo.</i>	<i>Syrupus de Calamintha.</i>
<i>Pulvis contra Lumbricos.</i>	<i>Syrupus de Mentha D. M.</i>
<i>Pulvis Bezeardicus.</i>	<i>Syrupus de Absinthio D. M.</i>
<i>Penidie ex D. Bul. in Sercitore.</i>	<i>Syrupus de Fumoterre D. M.</i>
<i>Pignolatum.</i>	<i>Syrupus de Fumoterre simplex.</i>
<i>Pilule sine quibus esse nolo D. N.</i>	<i>Syrupus de Liquiritia.</i>
<i>Pilule Auree.</i>	<i>Syrupus de Hyssopo.</i>
<i>Pilule Cochie D. Rhas.</i>	<i>Syrupus de Prasio D. M.</i>
<i>Pilule de octo rebus D. N.</i>	<i>Syrupus de Epithymo.</i>
<i>Pilule de quinque generibus myrabolanorum D. N.</i>	<i>Syrupus de Eupatorio D. M.</i>
<i>Pilule Alefangine D. M.</i>	<i>Syrupus de Stechade D. M.</i>
<i>Pilule aggregative ex inentione D. M.</i>	<i>Syrupus violaceus D. M.</i>
<i>Pilule de Rheubarbaro D. M.</i>	<i>Syrupus de papavere simpl[ex] D. M.</i>
<i>Pilule de Sarcocolla D. M.</i>	<i>Syrupus de Papavere compositus D. M.¹</i>
<i>Pilule fetide majores D. M.</i>	<i>Syrupus Myrteus.</i>
<i>Pilule de Euphorbio D. M.</i>	<i>Syrupus Myrteus simpl[ex]²</i>
<i>Pilule Lucis majores D. M.</i>	<i>Syrupus acetosus simplex D. M.</i>
<i>Pilule Lucis minores D. M.</i>	<i>Syrupus acetosus compositus sive Syrupus de radicibus D. M.</i>
<i>Pilule de lapide Lazuli D. M.</i>	<i>Syrupus endicie simplex.</i>
<i>Pilule de Bdelio majores D. M.</i>	<i>Syrupus endicie D. Gentilis de Fulgineo, sive syrupus endicie compositus.</i>
<i>Pilule de Hermodactylis majores D. M.</i>	<i>Syrupus de cichorea, secundum Nicolaum Florentinum.</i>
<i>Pilule Artetice D. N.</i>	<i>Syrupus de Coloneis (sic) D. M.</i>
<i>Pilule Stomachice D. M.</i>	<i>Syrupus Nenufarinus.</i>
<i>Pilule ante cibum D. N.</i>	<i>Syrupus de Berberis.</i>
<i>Pilule de Agarico D. M.</i>	<i>Syrupus de granatis acetosis.</i>
<i>Pilule de fumoterre D. Acic.</i>	<i>Syrupus de Bizantiis D. M.</i>
<i>Pilule communes D. Rhas.</i>	<i>Syrupus de infusione rosarum viridium.</i>
<i>Pilule de assaieret D. Aricen.</i>	<i>Syrupus de rosis siccis.</i>
<i>Pilule Bichie.</i>	<i>Syrupus de succo rosarum.</i>
<i>Pilule Imperiales.</i>	<i>Syrupus de Jujubis D. M.</i>
<i>Pilule Hierie simpl[icis].</i>	
<i>Pommatum, gallice Pommade.</i>	
<i>Rosata novella D. N.</i>	

(1), (2). Ces 2 formules ne se trouvent ni dans l'édition princeps, ni dans les éditions d'Anvers.

<i>Syrup. capillorum Ven[eris] simp[lex].</i>	<i>*Unguentum pro oculis sive de tuthia.</i>
<i>Syrupus capillorum Veneris compositus.</i>	<i>Unguentum rosatum D. M.</i>
<i>Syrupus alius Capillorum Veneris Ant. Muse.¹</i>	<i>Unguentum basilicum magnum D. M.</i>
<i>Syrupus de artemisia.</i>	<i>Unguentum basilicum minus D. M.</i>
<i>Syrupus de Limonibus.</i>	<i>Unguentum aureum D. M.</i>
<i>Syrupus de scolopendria.</i>	<i>Unguentum populeum D. N.</i>
<i>Syrupus de Buglossa (2 form^{tes}).</i>	<i>Unguen[tum] martiatum D. N.</i>
<i>Sapo moschatus.</i>	<i>Unguentum aragon D. N.</i>
<i>Theriaca magna Gal[eni] D. N.</i>	<i>Unguentum de althea D. N.</i>
<i>Trifera magna D. N.</i>	<i>Unguentum Agrippe D. N.</i>
<i>Triasandali D. N.</i>	<i>Unguentum pompholygos.</i>
<i>Trochisci diarhodon, sive de rosis D. N.</i>	<i>Unguentum enulatum.</i>
<i>Trochisci diavi, sive de Violis.</i>	<i>Unguentum pro scabis.</i>
<i>Trochisci scyllini D. N.</i>	<i>Aliud pro pueris.</i>
<i>Trochisci theriaci D. N.</i>	<i>Unguen[tum] desiccativum rubrum.</i>
<i>Trochisci diacorallion D. N.</i>	<i>Unguentum contra vermes.</i>
<i>Trochisci de camphora D. M.</i>	<i>Unguentum resumptivum.</i>
<i>Troch[isci] de alchechengi D. M.</i>	<i>Unguentum album Rhasis.</i>
<i>Trochisci de Myrrha D. Rhas[is].</i>	<i>Unguentum nutritum.</i>
<i>Trochisci de gallia moschata D. M.</i>	<i>Unguentum Aegyptiacum D. M.</i>
<i>Trochisci de rheubarbaro D. M.</i>	<i>Unguentum citrinum D. N.</i>
<i>Trochisci de spodio D. M.</i>	<i>Unguentum neapolitanum magistrale Joannis de Vigo quod probatum est.</i>
<i>Trochisci de absinthio D. M.</i>	<i>Aliud Unguentum.</i>
<i>Trochisci de eupatorio D. M.</i>	<i>Unguentum Galeni.</i>
<i>Trochisci de terra sigillata D. M.</i>	<i>Zucchara rosa[ta] tabulata.</i>
<i>Trochisci de charabe D. M.</i>	<i>Zuccharum violaceum.</i>
<i>Tela quam vulgo Gallerii vocant approbata et à multis experta.</i>	<i>Zuccharum buglossatum.</i>
<i>Unguentum Apostolorum D. Avicenn. in quinto cano[ne].</i>	

Le formulaire est suivi (page 197) de la première partie de la nomenclature ajoutée par François Chappuys aux éditions précédentes (elle s'arrête aux trois fleurs communes froides) et (page 199) de la table des matières,

(1) Cette formule ne se trouve ni dans l'édition princeps, ni dans les éditions d'Anvers.

qui occupe 10 pages. Puis viennent plusieurs petits traités, publiés pour la première fois dans le *Dispensarium* :

1° Un abrégé de matière médicale (*Additio de simplicibus*, 17 pages), avec synonymie française¹, dont les chapitres sont, comme ceux du *Promptuaire*, disposés dans un ordre alphabétique peu rigoureux. En voici les titres :

<i>Anthera,</i>	<i>Casie lignee,</i>	<i>Petroselini,</i>
<i>Agrimonia,</i>	<i>Darseni,</i>	<i>Pistaceorum,</i>
<i>Allium agreste,</i>	<i>Ebur,</i>	<i>Panis porcinus,</i>
<i>Anthofolii</i> (ou <i>Anthophati</i>),	<i>Elenium,</i>	<i>Pentaphillon,</i>
<i>Amomon,</i>	<i>Folii,</i>	<i>Rhaphanthicum,</i>
<i>Acatia,</i>	<i>Galange,</i>	<i>Sandaracha,</i>
<i>Amaranthos,</i>	<i>Gith;</i>	<i>Scolopendrie,</i>
<i>Ambra,</i>	<i>Gersa serpentaria,</i>	<i>Squinantum,</i>
<i>Bulbum,</i>	<i>Hypericum,</i>	<i>Spodium,</i>
<i>Balsami,</i>	<i>Iris,</i>	<i>Secacul,</i>
<i>Bismalca,</i>	<i>Lentiscus,</i>	<i>Scordeum,</i>
<i>Costus,</i>	<i>Licum,</i>	<i>Stincus</i> (ou <i>Scingus</i>),
<i>Cinamomum,</i>	<i>Lycopus,</i>	<i>Tetrahit,</i>
<i>Chicoree,</i> ²	<i>Laserpitium,</i>	<i>Terra sigillata,</i>
<i>Camepitheos,</i>	<i>Lignum aloes,</i>	<i>Vermicularis,</i>
<i>Clymenum,</i>	<i>Minium,</i>	<i>Valeriana,</i>
<i>Caprifolium,</i>	<i>Napy,</i>	<i>Vinctoxicom</i> (sic),
<i>Cardamomon,</i>	<i>Orminium,</i>	<i>Zurumbel,</i>
	<i>Orobus,</i>	<i>Xiris;</i>

2° Un traité de la peste par Robert Grospré³, d'Arras (*Tractatus Rob. Geopretii atrebatis de peste*, 4 pages), qui se termine par une recette de *Pomum contra pestem*;

(1) Ces synonymes français sont : curage ou percatoire non maculée, aux saulvaiges, passevelours, escalote, doubles mauves ou guimautes, coq, endive, palais aux lievres ou letron, bout de cornille ou bluets, dens de lyon ou chicoree jaune, siege ou orvalle ou toute bonne, chevreuil, briere, eaulne, mille partuis, patte de loup ou pectorale ou main de sainte Marie ou brechetee, vessie, reupontic, squinant, foubarde, valeriane et glaieul sauvage.

(2) Le titre complet de ce chapitre est : *Chicoree species a nonnullis septem numentur*.

(3) Grospré (Robert), que Van den Corput appelle Robert de Grospré, naquit à Arras à la fin du xv^e ou au commencement du xvi^e siècle et pratiqua la médecine à Gand, où il mourut. Il est l'auteur d'un *Regimen sanitatis* et d'un *Tractatus de peste*, publiés en 1538. Son nom latinisé est *Gropretius*, et non *Geopretius*.

Et 3° Un recueil de recettes médicales (*Prescripta quedam diversorum affectuum*, 10 pages), dont voici le détail :

Medicamentorum ad dentium dolorem hujus meminit Nicol. alexandrinus.
Medicamentum ad dolorem dentium ut statim dolor mitigetur.
Fumigium ad vermes dentium et Gingivarum.
Dentifricium ad decoloratos dentes et commotos.
Fomentum ad menstrua provocanda.
Fomentum ad menstrua retinenda.
Medicamentum ad dolorem hemorrhoidon.
Medicamentum ad exiccandas et reprimendas hemorrhoides.
Fumigium ad sanguinem hemorrhoidon.
Medicamentum ad profluvium sanguinis narium sistendum.
Medicamentum ad aurium dolorem et ventositatem et dolorem.
Medicamentum ad dolorem aurium.
Medicamentum ad suffusionem seu cataractam (2 recettes).
Medicamentum ad eos qui non vident (2 recettes).
Medicamentum ad dolorem capitis et lachrymas stringendas.
A[d] fetorem narium.
Ad polipum.
Ad amissionem odoris.
Ad raucedinem vocis.
Ad emotoicam passionem seu screationem sanguinis.
Pro lapide.
Emithema mictaonos.
Pro cholica presertim a causa frigida.
Ad ictericiam.
Electuarium expertum ad lapidem in renibus et vesica.

Cette édition de Tours, 1542, est le prototype du *Codex* de 1884, qui contient, comme elle, avec toutes sortes de renseignements utiles, un abrégé de matière médicale dont les articles sont classés dans l'ordre alphabétique des noms des drogues, et des formules également disposées dans le même ordre.

Le *Dispensarium* de Lespleigney jouit, pendant quelques années, d'une vogue immense, ainsi que l'attestent les éditions et les contrefaçons¹ qui en furent faites

(1) L'*Enchiridion* anonyme, dont nous parlons ci-après (page 57), n'est qu'une contrefaçon du *Dispensarium* de Lespleigney.

coup sur coup en France et à l'étranger; mais bientôt il fut remplacé dans la faveur des apothicaires par le *Dispensatorium* de Valerius Cordus. Ce livre, publié pour la première fois à Nuremberg, en 1546 ainsi que l'a établi Hermann Peters¹, eut encore plus de succès que celui de Lespleigney. Il fut réédité, à Paris, en 1548; à Lyon, en 1552, 1559, 1561 et 1599; à Venise, en 1556 et 1563; à Anvers, en 1561, 1568, 1580 et 1608; à Nuremberg, en 1551, 1592, 1598, 1612, 1666, 1668 et 1686; à Naples, en 1622; à Leyde, en 1627 et 1631, etc. L'édition d'Anvers, 1568, revue par Pierre Coudenberg, fut traduite en français par André Caille et publiée à Lyon, en 1572 et en 1578, sous le titre de : *Le Guidon des Apotiquaires*. Valerius Cordus, abandonnant l'ordre alphabétique établi par Nicolaus Praepositus et adopté par Paulus Suardus et par Lespleigney pour le classement des formules, les répartit, d'après un système imité de celui de Mésué², dans les 15 chapitres suivants : 1. *Confectiones aromaticæ*; 2. *Confectiones opiatæ*; 3. *Condita*; 4. *Conservæ*; 5. *Lenitiva et Solutiva*; 6. *Pilulæ*; 7. *Syrupi*; 8. *Rob*; 9. *Lohoch*; 10. *Trochisci*; 11. *Emplastra*; 12. *Cerota*; 13. *Unguenta*; 14. *Olea*; 15. *Præparationes quorundam simplicium*.

Lespleigney avait innové dans son édition de Tours,

(1) Peters. *Aus pharmazentischer Vorzeit in Bild und Wort*, t. I, p. 136 (Berlin, 1886); 2^e éd., t. I, p. 192 (Berlin, 1891). L'édition princeps du *Dispensatorium* de Valerius Cordus a été publiée à Nuremberg chez Johann Petreius, sans date. Il y a deux éditions non datées sorties des presses de Petreius : l'une in-folio, l'autre in-12. Pour M. Peters, cette dernière est l'édition princeps. Le *Dispensatorium* de Valerius Cordus a été l'objet d'une savante étude de feu le professeur Flückiger, publiée dans l'*Apotheker-Zeitung* de Berlin, en 1893 (p. 350, etc.).

(2) Mésué a adopté, pour son *Antidotarium*, la classification suivante : 1. *Electaria*; 2. *Medicina opiatæ*; 3. *Medicina solutiva*; 4. *Condita*; 5. *Loch*; 6. *Syrupi et Rob*; 7. *Decoctiones et Infusiones*; 8. *Trochisci*; 9. *Suffuf et Pulveres*; 10. *Pilulæ*; 11. *Unguenta et Emplastra*; 12. *Olea*. Quiricus de Augustis, dans son *Lumen Apothecariorum*, et J. J. de Manliis de Bosco, dans son *Luminare majus*, ont modifié la classification de Mésué et en ont tiré 15 sections.

1542, en renvoyant, pour de plus amples détails sur les médicaments simples de ses formules, à l'abrégé de matière médicale en forme de dictionnaire placé à la suite de son *Dispensarium*; Valerius Cordus, lui, continua les errements de Quiricus de Augustis et de J.-J. de Manliis de Bosco, et donna à la suite de chaque recette l'explication des principales drogues qui y entraient, au risque de se répéter plusieurs fois. Lespleigney avait introduit des synonymes français dans son abrégé de matière médicale; Valerius Cordus accompagna ses explications d'une synonymie allemande : voilà la seule analogie que nous ayons trouvée entre les Dispensaires de ces deux auteurs.

Le *Dispensarium* de Lespleigney n'étant plus employé eut le sort de tous les manuels hors d'usage : il fut voué à une destruction rapide et à un profond oubli. Bien rares sont les auteurs qui en parlent.

Laurent Joubert, dans sa *Pharmacopée* (Lyon, 1588), après avoir compris « Thibaud Lepleignius » dans le « dénombrement de ceux qui ont depuis quelque temps écrit des Pharmacopées », s'exprime ainsi : « Il y a aussi quelcun qui a dressé un certain *Enchiridion*¹ ou Dispensaire, qui est du tout semblable à l'*Isagoge* ou introductoire de Tibaud Lepleignius medecin (*sic*) Tourangeois, lequel fut imprimé l'an 1543. » D'où nous concluons que Joubert n'a connu du *Dispensarium* que l'édition de 1543, publiée à Paris²⁾ par Jean du Chemin.

(1) Cet *Enchiridion* est une nouvelle édition anonyme du *Dispensarium* de Lespleigney (édition de François Chappuys), augmentée d'un certain nombre de formules de divers auteurs. Il est intitulé : *Enchiridion (Dispensarium vulgo vocant) compositorum ab Antiquioribus Junioribusque Archiatri Medicamentorum, tum copia, tum eruditione cunctis artis Medicæ candidatis satisfaciens. Nunc primum et natum et editum.* Publié à Lyon en 1543 par les frères Frellon (nous n'avons vu aucun exemplaire de cette édition princeps), il a été réimprimé dans la même ville : en 1546, par les frères Jean et François Frellon ; en 1556, par Thibault Payen ; et en 1561, par Thomas Bertheau, dans le format in-16.

Emile Bégin¹, lui, n'a certainement pas eu ce livre entre les mains, car le peu qu'il en dit est complètement faux. Et d'abord il n'en indique qu'une seule édition, parue à Tours en 1579, dans le format in-8, alors que les deux éditions de Tours sont : l'une de 1538 et de format in-12, et l'autre, de 1542 et de format in-8. Ensuite il prétend que « l'original du *Dispensarium* est intitulé : *Le Promptuaire des medecines simples* ». Cette seconde assertion est encore plus ridicule que la première.

Enfin Flückiger² cite, à propos du *Dispensatorium* de Valerius Cordus, l'édition de Lyon, 1539, du *Dispensarium* de Lespleigney, et dit que ce Dispensaire « peut en quelque sorte être considéré comme un précurseur (*Vorläufer*) de celui de Valerius Cordus ». A vrai dire, le précurseur n'a que de vagues et lointains rapports avec l'ouvrage dont il est censé avoir annoncé l'apparition.

§ III. La décoration du pays et duché de Touraine.

— Ce nouveau livre de Lespleigney est intitulé :

La décoration

du pays et Duché de Touraine / et de la fondation dicelle / Et aultres antiquitez dignes de louange et memoire / Auecques plusieurs singularitez estans en ladicte ville / Nouuellement traduites / par Thibault Lepleigney Citoyen de ladicte ville. Le dernier iour Daoust. Lan mil cinq cens quarante et vng.

Au-dessous de ce titre est une gravure dont le sujet est S^t Martin à cheval coupant avec son sabre le pan

(1) Bégin, *loc. cit.*, p. VI r^o, col. 2.

(2) Flückiger. *Ein Blick auf das Dispensatorium des Valerius Cordus.* (*Apotheker-Zeitung*, 1893, p. 368.)

de son manteau qui recouvre les épaules d'un mendiant. L'ouvrage, imprimé en caractères gothiques, se compose de 24 feuillets non chiffrés; il est de format in-8°, avec signatures A-F. Il se termine ainsi :

Cy finist la presente decoration
nouuellement imprimee.

M. D. XLI.

On n'en connaît qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque Nationale. Le prince Augustin Galitzin en a publié une nouvelle édition à Tours, en 1861 (in-8° de XII-48 pages).

S'inspirant des *Annales d'Aquitaine* de Jehan Bouchet, de la *Chronique* de Robert Gaguin et de la *Mer des histoires*, qu'il appelle la « grand mere des hystoriens », Lespleigney remonte à l'enlèvement de la belle Hélène et au siège de Troie pour nous raconter les origines de la ville de Tours, qu'il dit fondée par Brutus, arrière-petit-fils d'Énée. Puis il décrit cette ville et ses environs, en commençant par les fontaines et les jardins. Dans ceux-ci on récolte, dit-il, « divers fruitz aromatiques comme poyres, pommes, amendes, nouzilles¹, coingz, congnasces², dates, grenades, abricotz, pesches, presses³, percilles⁴, figues, noix, mirabolans, orenge, et aultres bons fruitz », et encore « plusieurs bons fruitz qui se transportent en grand quantité hors du pays, comme poupons⁵, coucumbres⁶, citerolles⁷, gou-

(1) Noisettes.

(2) « Le coingnier domestique et cultivé és jardins porte deux sortes de fruit : l'un mascé, qui est appellé *pomme de coin*, l'autre femelle, qui est nommé *coingnasse*, en cela différent, parce que le mascé est plus menu, plus ridé, plus odorant, plus sec, plus doré que la coingnasse. » (*L'Agriculture et Maison rustique* de Charles Estienne et Jean Liébault. Rouen, 1600, f° 212 r°).

(3) *Presse*, pêche dont la chair adhère au noyau, autrement appelée *alberge*.

(4) *Percille*, autre variété de pêche.

(5) *Pompons* de Charles Estienne, appelés de nos jours *potirons*.

(6) Concombres.

(7) Citrouilles.

gourdes¹, sucrins², melons, refors³ et aussi plusieurs herbaiges, comme choux cabuz, lectus pommées et aultres ». De même on y trouve « plusieurs fleurs aromatiques, comme jasmyn, roses muscades, provins⁴... oyeilletz, giroflees, marguerites, passe velours⁵, pensees, marjolaine, mastic⁶, et aultres ».

Nous doutons que les dattes, les grenades, les myrobalans et les oranges aient jamais mûri à Tours. Lespleigney, dans son enthousiasme pour son plantureux pays, qui fut toujours le « jardin de la France », n'hésite pas à le doter de tous les fruits pharmaceutiques. Il n'a garde d'oublier « pruneaux de Tours et poyres de bon chrestien », dont la renommée dure toujours.

Plus loin, parlant des « rivières » de Touraine, il nous apprend qu'on pêche, dans la Loire et dans le Cher, « diversitez de poissons comme allouze⁷, lemproye, lempreons⁸, pyles, brochetz, carpes, muletz, truites, saulmons et aultres poissons » dont il ne sait les noms.

La *Decoration de Touraine* comprend encore la description des églises, paroisses, abbayes et couvents de Tours, le récit de la translation du corps de saint Martin, des détails sur l'industrie du pays et les mœurs de ses habitants, etc. Elle se termine par deux pièces de vers : l'une, intitulée « Louenge du glorieux Sainct

(1) Courges.

(2) Melons à chair sucrée.

(3) Raiforts.

(4) Roses de Provins.

(5) Amarante.

(6) Le mastic des jardins, d'après Charles Estienne (*Prædium rusticum*, Paris, 1554, p. 53) et Ruellius (*De Natura stirpium*, Paris, 1536, p. 666), est le *τραγοπιγανον* de Dioscoride et l'*Origanum Heracleoticum* de Pline. On l'a identifié avec le *Thymus mastichina* de Linné.

(7) Alose.

(8) Lamprillons ou lamproyons.

Martin¹ », et l'autre, « Blason et louenge de la noble et royalle duché de Tours ».

§ IV. **Traicté du Boys de L'esquine.** — Ce traité termine un petit livre, dont voici le titre complet : LES TROYS || PREMIERS LIVRES || DE CLAVDE GALIEN || DE LA COMPOSITION || DES MEDICAMENS || EN GENERAL. || Redigez en Epitome, ou abregé du || Grec en langage François, au profit || et commodité de tous Chirurgiens, et || Apothicaires². || Brief traicté des Poids et mesures || pour l'intelligence dudict œuure. || Aultre petit traicté du Boys de || L'esquine, et la maniere d'en prepa||rer le breuaige, et d'user d'iceluy. || IMPRIMÉ A TOVRS, || par IEHAN || ROVSSET. || M. D. XLV (1545). || (A la fin :) IMPRIMÉ A TOVRS || PAR IEHAN ROVSSET, || demourant en la Ruë de la Sellerie, || deuant les Cordeliers. || POVR MICHEL ET LAVRENT || les Richards, marchans Librayres || demourant audict Tours, || près saint Hilayre.

(1) Dans la « Louenge du glorieux saint Martin », Lespleigney appelle son corps
Tirlique bien approuvé
Contre tout venin malefique.

(2) La traduction des *Trois premiers livres de la Composition des medicamens* de Galien a été faite par un érudit de Tours, qui avait certainement lu et relu les deux premiers livres de Rabelais, seuls parus en 1545; car on rencontre, dans sa Préface (« Prefation de l'Auteur aux chirurgiens et apothicaires de Tours ») que nous avons reproduite *in extenso* (page 69), plusieurs des expressions chères à maître Alcofribas, telles que : « mignons accrestez », « badaux, fatz, sotz et nyais par nature, par beccare et par hemol », « mau tac (que le mal de pippe le bire) », etc. Elle a été attribuée à juste titre par La Croix du Maine à Jehan Breche, « advocat au siege presidial de Tours », auteur de divers ouvrages en vers et en prose et de plusieurs traductions françaises, dont une des *Aphorismes* d'Hippocrate, publiée pour la première fois à Paris, par Jacques Kerver, en 1550, et maintes fois réimprimée. L'éditeur des *Opuscules de divers auteurs medecins* et Antoine Du Verdier l'ont attribuée à Martin Grégoire, auteur d'une traduction française du même ouvrage intitulée : *Les quatre premiers livres de la Composition des medicamentz par genres, jadis composé par Claude Galien, et n'agueres traduitz de grec en françois par maistre Martin Gregoire demourant à Tours* (Paris, 1549), parce que, dans la Préface susdite, en présentant au lecteur les *Trois premiers livres de la composition des medicamens*, on annonce comme devant paraître bientôt « les sept livres entiers traduitz du Grec en langage François par maistre Martin Gregoire, Docteur en Medicine ».

Ce livre¹, imprimé en lettres rondes, est un in-8° de 4 feuillets préliminaires non chiffrés et de 127 pages. Il en a été fait deux réimpressions à Lyon : l'une en 1552, l'autre en 1574.

La première a paru dans un ouvrage² intitulé : OPVS-CVLES || DE DIVERS AV-|| THEVRS ME-|| DECINS, || Redigez ensemble pour le prou-|| fit et vtilité des Chirurgiens. || *Reueuz et corrigez de nouueau, || avec leur Indice.* || A LYON, || PAR IEAN DE TOVRNES. || M. D. LII. (1552). In-16 de 539 pages et 23 feuillets non chiffrés pour les tables. *Les troys premiers livres de Claude Galien*, qui commencent à la page 139, y sont appelés : *Epitome des trois premiers liures de Galien, de la composition des Medicamens en general. Le Traicté du Boys de L'esquine* en occupe les pages 280 à 286.

La seconde a été faite sous le titre : DE || LA COM- POSI-|| TION DES MEDI-|| CAMENS EN GE-||neral. || *Redigez en Epitome, ou abregé du || Grec en langage François, au proffit || et commodité de tous Chirurgiens, et || Apothicaires. || Brief traicté des Poids et mesures || pour l'intelligence dudict œuure. || Autre petit traicté du boys de || L'esquine, et la maniere d'en pre-|| parer le breuaige, et d'vser d'ice-|| luy.* || A LYON, || PAR BENOIST RIGAVD. || 1574. || In-16 de 235 pages³. *L'esquine* en occupe les pages 225 à 235.

*L'esquine (radix Chinæ*⁴, racine de Chine), est connue de nos jours sous le nom de *squine (Smilax China L.)*.

(1) La Bibliothèque Nationale en possède un exemplaire.

(2) Cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris.

(3) La Bibliothèque Mazarine en possède un exemplaire.

(4) Plusieurs auteurs ont confondu la Squine (*Radix Chinæ*) avec le Quinquina (*Cortex China*) qui fut connu un siècle plus tard. Paulin Paris (*Etudes sur François Premier*, t. I, p. 55, Paris, 1885), citant un passage de l'*Historia Gallica* (Lyon, 1642, p. 189) de Eueucaire de Péguillon (*Belcarius Pegullio*, évêque de Metz), où il est dit

D'après Garcia da Orta¹, l'usage de cette drogue, comme remède contre la syphilis², fut indiqué aux Portugais de Goa par des négociants chinois, en 1535. C'était donc un médicament nouveau, en 1545, lorsque Lespleigney publia son *Petit Traicté*, d'après une ordonnance de Thomas Maglit « escripte en l'an 1539, au moys de septembre, en la ville d'Antvers ».

Le *Traicté de L'esquine* est précédé, dans l'édition princeps seulement³, d'une Préface qui nous apprend à la suite de quelle circonstance il fut publié. En voici la teneur :

que l'on employoit contre la syphilis une drogue appelée *China vel Cina radice*, traduit ces termes par quinquina, et en conclut « que les vertus de cette écorce febrifuge n'étaient pas inconnues au xvi^e siècle, en Europe ». Ce passage a été reproduit dans le *Bulletin général de Thérapeutique* du 15 janvier 1898 (t. 135, p. 46, note 4). Blancardus (*Lexicon novum medicum græco-latinum*, Leyde, 1690, p. 125 et 135) appelle le Quinquina *Cina Cina, seu China China, seu Kinkinna*, et la Squine *China Radix*, en français *Chine*. Callard de la Ducquerie (*Lexicon medicum etymologicum, Editio nova*, Caen, 1693, 1^{re} partie, p. 64; 2^e partie, p. 45) dénomme *China* et la Squine et le Quinquina.

(1) Garcia da Orta (en latin *Garcias ab Horto*, en français *Garcie du Jardin*) fut, pendant 30 ans, médecin du vice-roi des Indes à Goa. C'est dans cette ville qu'il publia, en 1563, ses *Coloquios dos simples, e drogas he cousas medicinaes da India* (2^e édition, Lisbonne, 1872; nouvelle édition publiée par le comte de Ficalho sous les auspices de l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne, t. I, Lisbonne, 1891), qui furent arrangés et traduits en latin par Clusius sous le titre de : *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium historia* (Anvers, 1567, 1574, etc.). Cette traduction latine de Clusius fut le texte dont se servit Anthoine Colin, « Apoticaire Juré de la ville de Lyon », pour la publication de son *Histoire des drogues, especeries, et de certains medicamens simples, qui naissent es Indes tant Orientales que Occidentales* (Lyon, 1602; 2^e éd., Lyon, 1619). Garcia da Orta (*Coloquios*, 2^e éd., p. 177) appelle la Squine *raiz da China*; Clusius, *radix Chinae*, et Colin, *racine de Chine* ou *Chine* tout court. Jean Bauhin et Cherler (*Historia plantarum tomus II*, p. 120, Embrun, 1651) donnent comme synonymes : *China, Schina, Chinna, Cinna, China radix*, etc.

(2) La Squine, introduite en thérapeutique comme spécifique de la syphilis, fut à l'origine employée contre la goutte, le rhumatisme articulaire, la fièvre, etc., et devint bientôt une panacée universelle. Charles Quint en usa avec succès pour un accès de goutte, à l'insu de ses médecins, disent Mérat et de Lens (*Dict. de mat. méd.*, t. VI, p. 375). André Vésale, qui fut son premier médecin, en fait mention dans le titre de son *Epistola rationem modumque propinandi radice Chyne decocti, quo nuper invictissimus Carolus V Imperator usus est, pertractans...* (Bâle, 1546). Cette cure eut un retentissement énorme et mit la Squine en grande réputation.

(3) Cette Préface, qui occupe la page 121 de l'ouvrage intitulé : *Les trois premiers livres de Claude Galien*, est imprimée en caractères gothiques, sauf le titre et les mots : A DIEU, alors que tout l'ouvrage est en lettres rondes. Elle n'a pas été reproduite dans les réimpressions de 1552 et de 1574; c'est pourquoi les bibliographes qui n'ont eu entre les mains que ces deux réimpressions, ont ignoré le nom de l'auteur du *Traicté de L'esquine*.

IEHAN ROVSSET
 IMPRIMEVR A TOVRS.
 AVX LECTEVRS
 SALVT.



Maistre Thibault Lesplegny Apothicair de Tours (ó benevoles lecteurs) et que sans envie, cognoissez estre Docte et tres diligent en son art, et grandement fidele, tesmoins vous en sont ces Oeuvres : ung jour entre aultres devisant avecques moy, commença à louer le present Oeuvre de la Composition des Medicaments de Galien, me disant estre tres joyeux qu'il soit mis en lumiere (car il est homme d'esprit, liberal et politic : plus aymant le public que son particulier) Et que ce seroit au grand profit de tous Chirurgiens, et Apothicaires. Mais quand je luy eu monstré la fin du Tiers livre qui finissoit en deux pages d'une feuille entiere et qu'il y auroit quatorze pages blanches : après que je luy dys que pour le present je n'avoys peu recouvrer copie que de ces dictz troys premiers livres, il luy souvint de L'ordonnance et Recepte du boys et racine de L'esquine qu'il avoit recouverte d'ung sien amy. Et lors advisa qu'il seroit bon l'insérer à ces pages vacantes, pour les remplir : en m'assurant que c'estoit chose fort excellente, et qu'il avoit plusieurs fois ainsi experimentee. Par ainsi ay je voulu (ó Lecteur) desirant vostre profit, Imprimer ceste dicte ordonnance par l'avis et moyen dudict maistre Thibault Lesplegny : dont luy scaurez gré, et priez Dieu pour luy.

A DIEV.

Le *Traicté de l'esquine* de Lesplegney est très probablement la première monographie sur ce sujet qui ait

(1) Van der Linden indique des éditions de l'*Epistola de radice Chyna* d'André Vesale, publiées à Venise en 1542 et à Bâle en 1543, que nous n'avons rencontrées dans aucune bibliothèque. L'édition la plus ancienne de cette *Epistola*, que nous ayons eue entre les mains, est celle de Bâle, 1546, dont la préface est datée de Ferrare, 11 août 1546.

été publiée. Vu le grand intérêt qu'il présente, nous le reproduisons *in extenso* d'après l'édition de Tours, 1545.

¶ DE ¶

LA NATURE

VERTV ET FACVLTE

DE LA RACINE DV

Boys nouvellement inuenté, ap-
pellé L'esquine : & comme
il en fault vser.

Maniere d'en preparer le breuage pour en user.

Remierement prendras 24 unces de la dessusdicte racine du boys nommé L'esquine, que tu couperas en petites pieces, chascune du poids de demy Escu soleil, ou environ. Puis prendras ung pot neuf de terre, qui contienne troys quartes et demie jusques à quatre : dedans lequel mettras une unce de ceste dicte racine couppée ainsi que dict est, et couvriras bien ledict pot : lors feras doucement bouillir et cuire ladicte racine sur le feu de charbon, qui soit tousjours en ung estat, c'est à sçavoir qu'il ne soit trop grand ne trop petit plus à une heure que autre. Ainsi le feras tant bouillir qu'il devienne consummé jusques à la moictié, en le faisant très bien couvrir de quelque gros linge bien nect, tellement que la fumée, ou odeur n'en puisse sortir, pource qu'il en perderoit sa vertu. Et en ce faisant pourras faire de l'eau de ladicte racine.

La Maniere comme on la doibt prendre, et d'icelle user.

Fault que le matin au point du jour estant en la chambre bien clause en ton lict, tu prennes une chopine, ou plus ung peu de ceste dicte eauë, laquelle soit bien necte : et pour ce faire la passer en ung linge blanc et nect, que ladicte eauë soit chaulde : car plus chaulde la pourras boyre, et meilleur te sera : après te feras bien couvrir. Lors tu sueras copieusement. Et quand tu sentiras que ne pourras plus porter et endurer la sueur, tu te feras essuyer avecques du linge bien chauld, et demoureras tout le jour dedans le lict, en lieu sec, et bien couvert comme au parad-

vant. Et une heure après, ou plus, tu te pourras lever : mais que tu te tiennes bien vestu, et chaudement sans sortir de la maison de douze jours, sinon qu'il fist beau temps, bien sec, et chaud.

Et si tu as quelque playe en quelque lieu que ce soit, ne fais aultre chose, sinon la laver souvent jour et nuict avecques ung linge blanc et nect, qu'il soit embu et trempé dedans ladicte eau jusques à ce que ladicte playe soit guarie. Et tout cela est quant à l'eau pour faire suer, et faire bonne operation.

La seconde eau pour boyre aux repastz.

Tu prendras le boys de la premiere eauë que feras seicher à l'umbre, et prendras une unce dudict boys nouveau taillé, que mettras en ung aultre pot semblable de l'aultre : et le feras cuyre en la forme et maniere que a esté dict de l'aultre, le tenant tousjours bien couvert. Puis quand ladicte eauë sera nette comme la premiere, tu la boyras aux repastz. Et tant plus en boyras, et meilleur sera : et fault qu'elle soit ung peu chaude. Et pource que la premiere eauë ha plus de vertu, seroit meilleur d'en user. Ce sera à ta discretion, et vouloir.

La diaite et raison de vivre.

Premierement faudra manger deux fois le jour seulement, et ce bien temperément, et plus legierement, que aultrement. Et useras de toutes bonnes viandes, comme chapons, et aultres semblables poullailles, non rosties, ains seulement bouillies et sans sel : en faisant potages utiles à l'estomach.

De l'abstinence.

Sur toutes choses te garderas de toucher à femmes par l'espace de quarante jours, et plus s'il est possible : et ne faulx pas, sur peine de danger grand.

Tu te abstiendras du tout de poisson, de sel, et de choses sallées ; de vin aigre, de fruict verd, et humide : de chair de chevreau, et de bœuf.

D'aultre brevage ne useras fors de l'eau dessusdicte : sinon que tu fusses si foible et debile qu'il ne te fust possible supporter : en ce cas (et après quinze jours passez) tu pourrois boyre du vin meslé avecques ladicte seconde eauë. Mais pourtant seroit meilleur (s'il estoit possible) boyre ladicte eauë pure par l'espace de quarante jours pour faire mieulx suer : mais si tu suois deux fois le

jour, c'est à sçavoir, une fois au matin, et l'autre au soir, ce seroit assez de l'espace de 2½ jours.

Il sera meilleur, et fault (si possible est) faire ladicte eauë la renouvellant par chascun jour, pource que estant gardée deux jours elle perd plus de sa force, que si on la gardoit seulement ung jour. Dont vous la ferez ainsi que cognoisterez la maladie en avoir besoing. Quand le matin auras sué, ou sur le jour, tu demoureras après et te contiendras dedans le liet troyz heures sans manger, ne boyre. Aux repastz pourras manger de choses douces et cordialles tant qu'il te plaira sans blesser le corps.

Quelz seront les signes en la curation.

Premierement, au premier jour jusques au septiesme, tu sentiras grandes douleurs tous les jours par la vertu qu'il a pleu à Dieu donner à ceste dicte eauë de peneirer et chercher jusques au profond et secret de toutes les particules du corps. Puis dudict septiesme jusques au quinziesme, lesdictes douleurs yront tousjours en diminuant par chascun jour. Et ledict quinziesme efflux et passé te viendra grand appetit de manger. Et de ce est la cause, pource que nature offensée des mauvaisés humeurs qui l'empeschoient de faire sa vraye fonction et deu office sera despeschée, et reprendra ses forces et vertu. Mais en cecy conviendra bien adviser que ne manges selon l'ardeur de ton appetit, ains moderelement jusques au huitiesme jour après. Car ladicte eau restrainct le ventre pour sa faculté adstrictive. Ainsi pendent cesdictz huit jours que feras peu d'operation du ventre, pourras prendre au matin quelques Clysteres de l'ordonnance que cy après s'ensuit, si tu voys que besoing en soit.

Clystere.

Prenez la decoction d'eauë de Cichorée, de bourrages, après de l'huile, et du miel, et en feras ung clystere.

Il ne fault ny devant ny après user d'aucunes aultres medecines. Car Dieu nostre souverain maistre et Seigneur a donné telle vertu et faculté à ladicte racine qu'elle est suffisante à faire que par sa divine operation toutes maladies pourront estre curées et guaries, comme Verolle, gouttes, ulceres grands et malings, fiebvres tierces, et beaucoup d'aultres maladies grandes qui surviennent souvent à ce paovre corps corruptible et mortel.

Les choses dessusdictes ont esté approuvées, et experimentées par plusieurs. Et mesmement par Thomas Maglit, qui a escript la pre-

sente ordonnance, en L'an 1539, au mois de septembre en la ville d'Antvers, l'ayant euë de son maistre Ruys Fernandès, qui par la grande vertu de ceste eauë dessusdicte en usant d'icelle par quarante jours, et selon la methode et ordre devant dicte, a esté guary sain et nect d'ung mal qu'il avoit à une jambe, où estoient plusieurs pertuys et fistules par l'espace de sept ans après avoir usé de tous les remeddes que on a peu trouver par toute l'Italie, et qui n'y ont de rien servy ne profité.

LOVEZ EN LE
SEIGNEVR DIEV.

CONCLUSION. — La conclusion de cette trop longue notice sera courte : Lespleigney mérite d'être tiré du profond oubli où il est tombé et d'occuper une belle place dans l'histoire de la pharmacie entre l'apothicaire italien Paulus Suardus et le médecin allemand Valérius Cordus. Il doit être placé, par droit d'ancienneté, à la tête de cette brillante phalange d'apothicaires français qui comprend dans ses rangs Michel Dusseau, un autre oublié, Nicolas Houel, le plus illustre de la corporation, et tous ces savants que fait revivre M. G. Planchon dans ses nombreuses publications¹ sur l'histoire de l'apothicairerie parisienne².

(1) PLANCHON (G.). *Le Jardin des Apothicaires de Paris*. Paris, 1895, in-8° de IV-132 pages. — *Les Apothicaires dans les cérémonies de parade*. Paris, 1895, in-8° de 32 p. — *L'Enseignement de l'histoire naturelle des médicaments au Jardin des Apothicaires et à l'École de Pharmacie de Paris*. Paris, 1896, in-8° de 35 p. — *L'Enseignement de chimie au Jardin des Apothicaires*. Paris, 1897. — *L'Enseignement de la chimie au Collège des Apothicaires*. Paris, 1897. — *L'Enseignement de la pharmacie au Jardin des Apothicaires*. Paris, 1898. (Tous ces travaux ont été publiés en premier lieu dans le *Journal de Pharmacie et de Chimie*.)

(2) Paris n'a pas eu le monopole des savants apothicaires. La province en a produit un certain nombre : Lespleigney (de Tours); Antoine Colin (de Lyon), dont nous avons parlé ci-devant (page 63, note 1); Jacques et Paul Contant (de Poitiers), père et fils, celui-ci poète comme Lespleigney et auteur d'un *Jardin et Cabinet poétique* imprimé pour la première fois à Poitiers, en 1609, et d'un *Second Eden* (en alexandrins) publié dans leurs *Œuvres* (Poitiers, 1628); Pierre Maginet (de Salins), poète également, dont la *Thériaque françoise* (Lyon, 1623) est recherchée des curieux; etc.

APPENDICE

Préface (attribuée à Jehan Breche) du livre intitulé :
Les troys premiers livres de Claude Galien de la Composition des medicamens en general (Tours, 1545), dans lequel a paru pour la première fois le *Traicté du Boys de L'esquine* de Thibault Lespleigney.

Prefation de l'Autheur, aux Chirurgiens et Apothicaires de Tours.

Comme en l'universel toutes choses soient pour une fin faictes, et tendent à une fin, et la fin d'une chascune art soit l'utilité d'icelle, nous dirons doncques que la fin de Medecine est Santé: laquelle est maintenuë et gardée au corps de l'homme par le mutuel temperament des humeurs et qualitez dont il est composé, et corrompuë au contraire. Car (dict Hypocrates¹) le corps humain est fait et composé de sang, de pituite, de cholere jaulne et noyre: de quoy il est maintenu en valetude², quand la force et quantité d'icelles mediocrement temperées sont meslées ensemble: au contraire il devient malade, quand l'une d'icelles humeurs et qualitez est plus abundante qu'il ne convient et excède le naturel temperament. Semblablement des maladies: les aulcunes proviennent des viandes³ et maniere de vivre; les aultres, de l'air du quel en l'attirant nous vivons. En après⁴ les temps, saisons, et les eages doibvent estre considerées. Par ainsi doncques le corps estant composé d'element contraire et choses subjectes à corruption (pource qu'il est mortel et dissoluble) est necessairement subject à mille manieres d'infirmitéz et maladies, tant interieures que exterieures: et desquelles l'enten-

(1) En marge: *Liber de naturâ humanâ.*

(2) En marge: « Comment et de quoy est gardée la Santé de l'homme, et comment il devient malade ».

(3) *Viandes*, aliments.

(4) *En après*, ensuite.

dement (bien qu'il soit une particule de l'air divin) est souventes fois agité et tormenté.

Mais le souverain Eternel tres provident Pere et Gouverneur de toutes choses par luy saignement faictes en l'universel, a donné à l'homme de quoy se defendre et obvier à ces maladies advenantes, par la faculté et vertu des plantes, metaliques¹, bestes, et aultres choses créées pour l'usage et ayde de l'homme : la cognoissance desquelles, et la raison d'en user a esté successivement acquise par la longue experience d'icelles.

Mais le principal est d'en user prudemment, et avecques jugement et methode. Et ainsi fait le bon medecin², qui premierement s'enquiert que c'est que la maladie que souffre le patient : quelle elle est, et de quelle cause provient : quand la maladie l'a prins, quelz symptomes elle ha : et scet tres bien observer le temps selon la cause et nature de la maladie. Et encore de ce ne suffist. Car fault cognoistre quelle coustume de vivre et regime tenoit en santé, et la nature du corps, c'est à dire que le Medecin doit sçavoir quel ordre de vivre a suivy le malade, et en quel temps il estoit sain. Car³ (comme dict Hypocrates en ses *Aphorismes*) il fault attribuer quelque chose à l'eage, au temps et à la coustume. Et en aultre lieu de sesdictz *Aphorismes*, dict que iceulx malades sont moins en dangier, le mal desquelz convient mieulx à leur nature, et leur eage, et à leur coustume. Et en aultre passage de sesdictz *Aphorismes* : les maladies sont moins molestes et fascheuses quand de long temps on les a accoustumées.

Après doncques que le bon Medecin aura preveu et diligemment considéré ces choses dessusdictes, lors doit prescrire et ordonner medicaments propres et convenables, et de raisonnable dose et poids. Et non seulement cecy est necessaire à tous medecins voulans curer les infirmitéz et maladies interieures⁴, mais à ceulx qui par operation manuelle font profession de curer les exterieures, comme playes, fractures, tumeurs contre nature, et aultres maulx accidents au corps humain, lesquelz en Grec nous appellons Chirurgiens : ausquelz comme aux precedents, est besoing et necessaire estre Methodiques et dogmatiques, s'ilz veulent estre telz que leur profession requiert. C'est à sçavoir qu'ilz soient anatomistes, et ayent parfaite cognoissance des parties du corps humain, des

(1) *Metaliques*, minéraux.

(2) En marge : « L'office du bon et diligent medecin vers les malades ».

(3) En marge : « Note bien cecy ».

(4) Dans le texte on lit : *exterieures*. Cette faute a été reproduite dans les éditions suivantes.

causes de generation et corruption : de la nature des simples medicaments, et iceux bien composer selon la maladie, l'age, le sexe, constitution du corps, et maniere de vivre d'ung chascun qu'ilz entreprenent curer.

Tout ainsi qu'à celuy qui veult entreprendre reparer une maison qui tombe et la relever de ruine est besoin premierement bien entendre l'artifice d'icelle, de quelles matieres elle est composée : la nature des fundemens : par quelle colonne elle est soustenuë : et en quoy consiste tout le pourpris¹ de l'edifice. Ainsi cognoistra mieulx la cause de la ruine, ou deterioration d'iceluy edifice : laquelle sceuë, pourra plus facilement la relever, et y mettre remedde. En ceste sorte ceulx qui font profession de curer tant interieurement par speculation, que exterieurement par operation manuelle, doibvent sçavoir parfaitement la nature et constitution des corps, et de quelles natures ilz sont composez. Ce qu'il verra par Galien en son *livre des temperaments*, où il fait noef² natures des corps : c'est à sçavoir chaud, froid, humide, et sec; et de rechef chaud et humide, [chaud et sec], froid et sec, froid et humide³.

Ce sont les causes pour lesquelles fault aucunes fois diversifier les medicaments et la quantité d'iceulx : dont se fait que les Empiriques, qui sans doctrine et Methode veulent curer, souventes fois faillent, et sont abusez : et chaulsent toutes sortes de piedz à une forme. Et quand on les interroque de la raison de leurs medicaments desquelz ilz usent, et de quoy et comment ilz sont composez, ilz ne sçavent que dire et demourent sans response comme bestes brutes qu'ilz sont. Par ainsi doncques quand ilz ont perduës leurs receptes, ilz n'en sçavent faire d'autres. Mais s'il[z] sçavoient la nature des passions d'ung chascun de ceulx qu'ilz entreprenent guarir, et cognoissoient et entendoient la Methode par laquelle

(1) *Pourpris*, étendue, surface.

(2) Jehan Breche ne cite ici que sept « natures des corps », au lieu de neuf. Nous en avons ajouté une, omise par inadvertance. Quant à la neuvième, elle est indiquée dans l'« Epitome sur les trois livres des Temperamens de Galien », qui termine les *Aphorismes d'Hippocrates .. traduits de Grec en François par M. J. Breche* (Paris, J. Ruelle, 157., f° 233 r°), où on lit ceci : « Parquoy il n'y ha point seulement deux temperatures composées, comme aucuns ont voulu dire, mais quatre, ausquelles si vous adjoustez quatre simples et une temperée (laquelle ha esté obmise de tous ceulx presque qui sont avant Galien), vous en trouverez en tout neuf ».

(3) Pour les anciens, le sang était chaud et humide; la bile, chaude et sèche; la mélancolie, froide et sèche; et la pituite, froide et humide; d'où les quatre tempéraments : sanguin, bilieux, mélancolique et pituiteux ou phlegmatique. Au commencement de cette « Prefation », Jehan Breche rappelle, d'après Hippocrate, que « le corps humain est fait et composé de sang, de pituite, de cholere jaune (bile) et noyre (mélancolie) ».

trouvassent les forces et facultez des simples medicaments, et le scop¹ de la curation, certes ilz n'abuseroient, comme ilz font.

De telz mignons accrestez² les villes sont aujourd'huy plenes, qui ayant seulement deux ou troys receptes pour toutes et chascunes maladies et plusieurs aultres, escriptes en leurs manches, sont tant impudens qu'ilz se audent appeller Medicins et Chirurgiens : et temerairement entreprenent ce que ung homme docte et bien experimenté n'auseroit songer.

En ces derniers jours en avons veu ung en ceste ville de Tours, qui par l'inspection des urines se ventoit et glorifioit juger et, affin que je die comme le vulgaire, diviner (car aussi estoit appellé le Divin) non seulement les maladies, mais les choses advenir. A quoy ont creu et adjousté Foy plusieurs badaux, fatz, sotz, et nyais par nature, par beccare et par bemol³. Voyre tellement que les ungs voulants guarir du mau tac (que mal de pippe le bire)⁴ c'est à dire de la verolle sans suer : les aultres, de la teigne : les autres des maladies secrettes, ilz s'addressoient à ce maistre Divin, ou mettre du vin⁵ : lequel par la grande vertu d'une chartée de bonnes drogues d'e levant les envoyoit le plus souvent au Royaume des Taulpes, et passer ce beau fluve de Lethes.

Mais par le bon ordre que les Medicins dudict Tours qui sont autant doctes, diligens et experimentez qu'il y en ayt en ville de France, y ont donné avecques la provision ayde et support en justice de monsieur le Bailly de Touraine, ou messieurs ses Lieutenans, et gens du Roy, telz maudictz et insupportables abuz ont esté comprimez et chastiez.

Je dy cecy pour monstrer que les Chirurgiens doibvent et sont tenuz sçavoir et entendre les natures et causes, et rendre raison de ce qu'ilz font. Aultrement sont sans art et Methode, et ne font non plus que ces vieilles rassotées, qui se meslent de guarir les fiebvres avecques aux et aultres drogues qu'elles imposent sur les bras : ou

(1) Scop, du grec σκοπέω, but, en latin *scopus*. Jehan Brecche affectionnait ce mot (que l'on ne trouve dans aucun dictionnaire de l'ancien français), car il l'a répété plusieurs fois dans sa traduction française des *Aphorismes* d'Hippocrate (Paris, Jacques Kerver, 1530) : « Or est icelluy scop et intention... » (f° 49 v°) ; « il y a deux scops et intentions... » (f° 52 v°) ; etc. Cette traduction a été maintes fois réimprimée.

(2) Accrestez, audacieux, effrontés. Ce mot se trouve dans Rabelais, édition Pierre Jannet, t. I, p. 92 ; t. II, p. 43, 93.

(3) Expression empruntée à Rabelais qui dit (t. II, p. 37) : « Vous sçavez bien que le peuple de Paris est sot par nature, par bequare et par bemol ».

(4) « Que mau de pipe vous byre ! », dit Rabelais (t. I, p. 42).

(5) « Que fera cest hyrogne ley ? Qu'on me le mène en prison ! Troubler ainsi le service divin ! — Mais (dist le moyne) le service du vin ! » (Rabelais, t. I, p. 98).

ceux qui veulent guarir le feu griais¹ avecques du beurre salé, sans sçavoir quoy ne comment. Et telle vermine de bastelleurs sont mocquars : car ilz se moquent des arts et bonnes sciences, et en abusent au grand dommage et danger des simples gens qui croient de legier.

Galien recite que de son temps ont esté aucuns qui, estans sans art ne Methode et ignorants la composition des Medicaments, ont abusé de la santé de plusieurs : et au lieu de les guarir, les avoir faitz devenir boytteux, manchotz et aveugles. Ce que en ces mesmes temps est advenu.

Voyla pour monstre quel grand profit je vous fays, mettant en lumiere et devant vos yeulx ces livres de Galien, *De la composition des Medicaments*, qui est ung vray promptuaire de medecine, pour les Chirurgiens et Apothicaires. Car en iceulx livres sont traictez et descriptz les Emplastres, Ceratz, Pastilles et Unguents necessaires presque pour toutes maladies, et sans quoy l'art curative de la Chirurgie est du tout imperfecte. Doncques en ces dictz livres Galien, tres prudent Medicin, monstre et enseigne la Methode artificielle de composer ung chascun Medicament selon la diverse raison des maladies, temps, sexe, eage, institution et coustume de vivre, et temperament de toute la partie patiente, escripvant les remeddes desdictes maladies : et facultez des simples qui entrent en la composition des medicaments, avecques la maniere de les preparer.

Tu prendras doncques en gré (ô amy Lecteur) ce present Epitome desdictz *Troys premiers Livres de Galien*, attendant les sept livres entiers (œuvre Divin et excellent) qui de brief te seront mys en lumiere traduitz du Grec en langage François par maistre Martin Gregoire², Docteur en Medecine, tel que chascun congnoist par ses œuvres estre tres Docte en la langue Grecque et Philosophie : et en la Theorique et pratique de Medecine : et dont nostre ville de Tours est illustrée grandement, et des aultres Medecins y demourants, qui ne peuvent, ne doibvent (sans leur faire tort) ceder à aultres quelconques. A DIEU.

ESPOIR EN BIEN.

(1) *Feu griais*, feu grégeois. Cette expression est ici le nom vulgaire d'une maladie, probablement l'érysipèle.

(2) Comme nous l'avons dit (page 61, note 2), Martin Gregoire n'a pas traduit « les sept livres entiers », mais seulement les *Quatre premiers livres de la Composition des medicaments par genres*, de Claude Galien. Cette traduction a été imprimée à Paris, chez Michel Vascosan, en 1549, quatre ans après que Jehan Breche l'eut annoncée.

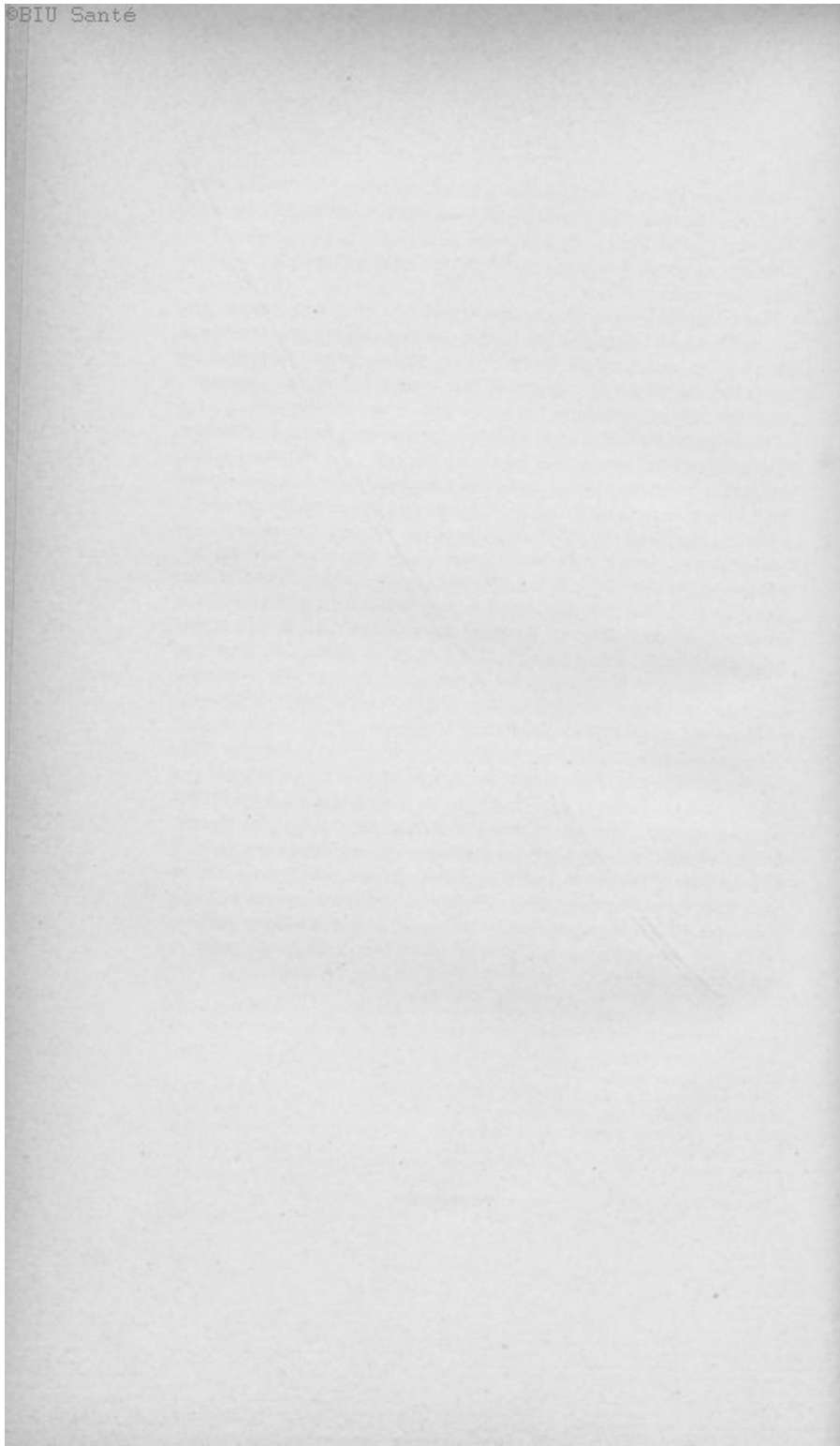


TABLE ONOMASTIQUE

- Abulcasis, 15, 36.
 Aëtius, 15.
 Amyot Salmonnet, 36.
 Angelier, 46.
 Avicenne, 14, 15.
 Barack, 11.
 Barbou (Jean), 46.
 Bartholomaeus Anglicus, 15, 16.
 Bauhin (Jean), 63.
 Bayle (Pierre), 34.
 Beaucaire de Péguillon, 62.
 Bégin (Émile), 16, 58.
 Benancio (Lisset), 11.
 Bernard de Gordon, 40.
 Béroalde de Verville, 9.
 Bertheau (Thomas), 57.
 Blancardus, 63.
 Bolton (H.-C.), 47.
 Borel (Pierre), 6, 18.
 Bouchet (Jehan), 59.
 Boutineau (Em.), 7.
 Brandt, 18.
 Breche (Jehan), 61, 69, 71, 72, 73.
 Brunet (G.), 11.
 — (J.-Ch.), 10.
 Caille (André), 56.
 Callard de la Ducquerie, 28, 63.
 Carré de Busserolle, 6, 7, 10, 11, 34.
 Catherine de Medicis, 18.
 Chalmel, 6, 7, 10, 11, 34.
 Champier (Symphorien), 10, 11, 15.
 Chappuis (François), 11, 46, 47, 49, 50, 53, 57.
 Charas (Moïse), 40, 41.
 Charles Quint, 8, 17, 18, 29, 63.
 Charretier (Jacques), 47.
 Cheretel (Mathieu), 11, 12, 34, 37.
 Chéreau (A.), 18.
 Cherier, 63.
 Choulant, 35.
 Claude de France, 17.
 Clusius, 63.
 Colin (Antoine), 63, 68.
 — (Sébastien), 11.
 Contant (Jacques), 68.
 — (Paul), 16, 68.
 Cordus (Valerius), 48, 56, 57, 58, 68.
 Coudenberg (Pierre), 56.
 D'Alembert, 6.
 Darmesteter, 6.
 Dast (Pierre), 8.
 Delisle (Léopold), 10.
 Deschamps (P.), 11.
 Diderot, 6.
 Dioscoride, 15, 28, 36.
 Dorvault, 34, 40.
 Du Cange, 34.
 Du Chemin (Jean), 47, 57.
 — (Nicolas), 47.
 Du Mont (Guillaume), 7, 46.
 Dusseau (Michel), 40, 41, 68.
 Du Verdier, 47, 61.
 Estienne (Charles), 59, 60.
 Fecamp (A.), 11.
 Fernandès (Ruys), 68.
 Ficalho, 63.
 Flückiger, 10, 56, 58.
 François I^{er}, 7, 8, 9, 17, 27.
 — dauphin, 9, 17, 27.
 — II, 49.
 Franklin (Alfred), 10, 40, 42.
 Frelon, 57.
 Gabriel, 38.
 Gaguin (Robert), 59.
 Galien, 15, 61, 69, 71, 73.
 Gallizia (Augustin), 7, 10, 59.
 Ganelon, 17.
 Garcia da Orta, 28, 63.
 Gay (Victor), 42.
 Geopretius, 54.
 Gordon (Bernard de), 40.
 Grégoire (Martin), 61, 73.
 Grospré (Robert), 34.
 Guibourt, 34, 35.
 Hahn (L.), 10.
 Hain, 34.
 Hanbury, 10.
 Hatzfeld, 6.
 Henry, 34, 35.
 Heyd (W.), 10.
 Hippocrate, 61, 69, 70.
 Honestis (Christ. Geo. de), 36.

- Houel (Nicolas), 68.
 Isidore, 15.
 Jannet (P.), 16.
 Januensis (Simon), 34, 36.
 Jérôme (Saint), 9, 16.
 Jœcher, 5.
 Joubert (Laurent), 36, 57.
 Kerver (Jacques), 61, 72.
 Kestner, 5.
 Laborde (Léon de), 40, 42.
 Lacroix (Paul), 16.
 La Croix du Maine, 5, 7, 10, 61.
 La Curne de Sainte-Palaye, 18.
 Lanessan, 10.
 Larchey (Loredan), 6.
 Larousse (14).
 Le Noir (Philippe), 15.
 Lespinasse (René de), 49.
 Leve (Antoine de), 17.
 Liébault (Jean), 59.
 Lipenius, 5.
 Lisset Benancio, 11.
 Litté, 6.
 Lonicerus, 42.
 Macer, 36.
 Maginet (Pierre), 16, 68.
 Maglit (Thomas), 63, 67.
 Manardus, 15, 40.
 Manget, 5.
 Manliis de Bosco (J.-J. de), 15, 36, 56, 37.
 Marot (Clément), 47.
 Matthæus Sylvaticus, 15, 34, 36.
 Médicis (Catherine de), 18.
 Ménage, 18.
 Mérat et de Lens, 63.
 Mercklin, 5.
 Mésué, 15, 34, 35, 36, 39, 56.
 Montanus, 7, 46.
 Montecuculli, 17, 18.
 Nicolas, 18, 35, 38, 39.
 Nicolaus Præpositus, 34, 35, 36, 38, 56.
 Nicolinis de Sabio (de), 46.
 Nyverd (Jacques), 14.
 Orta (Garcia da), 28, 63.
 Paris (Paulin), 62.
 Payen (Thibault), 57.
 Peters (Hermann), 56.
 Philippe, 16, 35.
 Piesse, 42.
 Planchon (G.), 68.
 Platearius, 14, 15, 36.
 Pline, 15.
 Pomet (Pierre), 28.
 Præpositus (Nicolaus), 34, 35, 36, 38, 56.
 Prevost (Nicolas), 34, 35.
 Quiricus de Augustis, 36, 56, 57.
 Rabelais, 9, 61, 72.
 Renou (Jean de), 34, 40, 41, 42, 44.
 Renzi (S. de), 35.
 Rigaud (Benoist), 62.
 Rigoley de Juvigoy, 5.
 Rimmel, 40, 42.
 Rousset (Jehan), 5, 61, 64.
 Ruellius (J.), 10, 15, 60.
 Saladinus de Asculo, 36.
 Salmonnet (Amyot), 36.
 Savary des Bruslons, 6.
 Sérapion, 15, 36.
 Seré, 16.
 Sergent (Pierre), 13.
 Serres (Louys de), 34.
 Silvestre, 34.
 Simon Januensis, 34, 36.
 Suardus (Paulus), 10, 36, 56, 68.
 Sylvaticus (Matthæus), 15, 34, 36.
 Tabourot (Estienne), 9.
 Taschereau (Jules), 7, 47.
 Techener, 17.
 Thomas (Antoine), 6.
 Tournes (Jean de), 62.
 Van den Corput, 54.
 Van der Linden, 5, 10, 46, 64.
 Verard (Antoine), 14.
 Vésale (André), 10, 63, 64.
 Vigo (Jean de), 40, 49.
 Viollet Le Duc, 16, 18.
 Virgile, 15.



DIJON, IMP. JACQUOT ET FLORET

(1901)

SUPPLÉMENT

A LA

NOTICE SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

Thibault LESPLEIGNEY (ou LÉPLEIGNEY)

APOTHIKAIRE A TOURS

A peine ma *Notice* (1) sur Thibault Lespleigney avait-elle été publiée, qu'un aimable correspondant, M. Emile Boutineau, pharmacien à Tours, me signalait et sa conversion au luthéranisme et sa fuite à Genève en 1549, mentionnées dans l'*Histoire du protestantisme en Touraine*, par le pasteur A. Dupin de Saint-André (2) (Paris, 1885). Donc, ce savant apothicaire, après avoir affiché dans ses œuvres, et notamment dans son *Promptuaire des medecines simples* (3), un catholicisme fervent, qu'il pratiquait sans doute, avait suivi le courant qui entraînait vers la Réforme presque tous les intellectuels de son temps, et, pour fuir les persécutions auxquelles

(1) Cette *Notice* a été publiée pour la première fois dans le *Bulletin* n° 16 de la *Société syndicale des Pharmaciens de la Côte-d'Or* (Dijon, 1897, p. 31 à 90). Il en a été fait, en 1898, un tirage à part, revu, corrigé et augmenté, dont l'éditeur est H. Welter, rue Bernard-Palissy, 4, à Paris.

(2) Dupin de Saint-André termine son *Histoire du protestantisme en Touraine* (pages 272 à 274) par une longue liste de « Noms des protestants de Touraine reçus bourgeois de Genève au xvi^e siècle », qui commence ainsi : « 1549. — Thibault le Pleigny (*sic*), marchand-apothicaire de Tours ». Il donne ces noms comme extraits du *Livre de réception à la bourgeoisie* qui se trouve à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire aux archives de Genève (cette indication bibliographique se retrouve dans le mémoire de M. Louis Dubreuil-Chambardel sur *les Ancêtres de Bretonneau*, Tours, 1900, p. 12, note 1); mais c'est à tort, du moins pour Lespleigney, car M. Alfred Cartier, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, m'affirme que ce personnage est inscrit dans le *Livre des habitants*, et non dans le *Livre des bourgeois*.

(3) Depuis la publication de ma *Notice* sur Thibault Lespleigney, j'ai donné une nouvelle édition de son *Promptuaire des medecines simples en rithme joyeuse* (Paris, H. Welter, 1899).

les protestants étaient en butte, il avait pris le chemin de l'exil.

Comme j'entretiens d'amicales relations épistolaires avec M. Alfred Cartier, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, je le priai de vouloir bien faire, au sujet de Thibault Lespleigney, quelques recherches dans les archives de cette ville. M. Cartier eut la bonne fortune de mettre immédiatement la main sur les deux documents suivants :

1° « Réception de serment de honorable Thibault Le Pleigny (*sic*), marchand apothicaire, natif de Tours en Thorenne, faicte le 25 d'apvril 1549. »

(Archives de Genève, *Registre des habitants*);

2° « Juillet 1555. — Ce lundy premier jour dud. mois au matin ont esté espousez Vincent Dandonet d'Angier et Anne Le Pigné, fille de feu Thibaud Le Peygné (*sic*) de Tours. »

(Archives de Genève, *Registre des mariages, Église de Saint-Pierre*).

De ces documents, il résulte : 1° que Thibault Lespleigney prêta serment, le 25 avril 1549, pour être reçu habitant (1) de Genève; 2° qu'il mourut avant le 4^{er} juillet 1555 (2), et non en 1567, comme je l'ai répété après Chalmel, Augustin Galitzin et Carré de Busserolle; 3° enfin, que sa fille Anne, restée à Genève, y fut mariée,

(1) « A Genève, l'habitant était l'étranger autorisé à vivre dans la ville, sous serment d'en observer les lois et la religion; il ne possédait aucun droit politique. Pour être admis à la bourgeoisie, il fallait avoir séjourné plusieurs années dans la cité, s'y être fait honorablement connaître et se trouver en état de gagner sa vie et celle de sa famille... » (Communication de M. Cartier).

(2) Les archives de Genève possèdent un *Registre des décès* qui s'ouvre en 1550. M. Cartier y a cherché en vain le nom de Lespleigney; il en conclut ou qu'il serait mort en 1549, très peu de temps après son arrivée à Genève, ou qu'il serait retourné en France temporairement et qu'il y serait décédé avant le 4^{er} juillet 1555.

Le D^r Léon Gautier (de Genève) y a découvert, à la page 20, l'acte de décès de Thibault Pleigny (*sic*), apothicaire à la porte du Chastel, à la date du 26 août 1550.

en 1555, à son compatriote et coreligionnaire Vincent Dandonet, d'Angers.

Une autre de ses filles, Jeanne, dont l'existence vient de nous être révélée par M. Louis Dubreuil-Chambardel (1), épousa, vers 1565, un médecin protestant de Beaulieu-lès-Loches, René Bretonnayau, l'auteur bien connu du fameux poème didactique sur la *Génération de l'homme* (2). Elle en eut plusieurs enfants, dont un

(1) M. Louis Dubreuil-Chambardel vient de publier, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine* (t. XXXIX), un très intéressant article sur *les Ancêtres de Bretonneau* (Tours, Péricat, 1900), dont il a été fait un tirage à part de 200 exemplaires. Il y parle assez longuement de Thibault Lespleigneuy à propos de sa fille Jeanne, qui épousa le médecin poète René Bretonnayau, un des ancêtres de Bretonneau, et dans les quatre pages qu'il lui consacre, il me semble qu'il a commis quelques petites erreurs.

Ainsi il dit (page 40 du tirage à part) que René Bretonnayau, dans son poème de *la Génération de l'homme*, « qualifie » son beau-père de « cigne Vendomois ». Cette qualification se trouve dans le chant intitulé : « le Temple de l'âme », lequel est dédié « à très haut et très illustre Prince, Monseigneur le Duc, fils de France et frère unique du Roy », autrement dit à Hercule-François, duc d'Anjou, cinquième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, frère de Henri III alors régnant. On y lit, au recto du folio 56, ce qui suit :

O grand Duc, c'est à toy (encore que suivie
Ton illustre vertu soit de la faulse envie)
Que désormais j'adresse et mes vers et mes vœux.
Soit doncq' leur cours de grace et facile et heureux !
Haut en est le subject, et l'entreprise grande ;
Aysée ell' me sera, si mon Duc le commande ;
Si de son œil benin il me fait le signal,
Au *Cigne Vendomois* il me peut faire égal.

Ce « cigne Vendomois », dont Bretonnayau brûle de devenir l'égal, n'est certainement pas l'auteur ignoré du naïf *Promptuaire des médecines simples en rithme joyeuse* ; mais ne serait-il pas l'illustre poète Pierre de Ronsard qui, sur le titre de ses *Œuvres*, n'omettait jamais d'ajouter après son nom : « vandomois » ou « gentilhomme vandomois » ?

M. Dubreuil-Chambardel dit (p. 12) que Lespleigneuy « se fit recevoir *citoyen* de Genève en 1549 », et il donne à l'appui de cette assertion une indication bibliographique empruntée à Dupin de Saint-André. J'ai démontré ci-dessus que cette indication est erronée et que Lespleigneuy ne fut ni *citoyen*, ni *bourgeois* de Genève, mais qu'il fut reçu *habitant* de cette ville en 1549.

Enfin M. Dubreuil-Chambardel nous représente (p. 41) « les ministres protestants, prêchant aux Tourangeaux les doctrines de Calvin vers 1543 ou 1544 » et Lespleigneuy « se laissant entraîner à suivre leurs erreurs », alors que Dupin de Saint-André leur fait prêcher à cette époque les doctrines de Luther.

(2) Les deux premiers chants de *la Génération de l'homme* viennent d'être reproduits dans le journal *La Médecine anecdotique* (1901, p. 172 et 204), qui a donné un fac-simile du titre de ce livre rarissime. Il en a été fait un tirage à part, en vente chez Rousset, libraire, rue Serpente, 36, à Paris.

fil, Théodore, également médecin à Beaulieu, qui abjura dans les dernières années du xvi^e siècle (1).

Thibault Lespleigney aurait donc entraîné toute sa famille dans sa conversion au protestantisme, et il aurait fait souche de protestants, du moins pendant quelques générations.

(1) « Théodore Bretonnayau, encore protestant en 1590, se convertit peu après au catholicisme » (Dubreuil-Chambardel, *loc. cit.*, p. 16).

UNE DERNIÈRE NOTE SUR THIBAUT LESPLEIGNEY (ou LÉPLEIGNEY)

APOTHICAIRES A TOURS¹Par le D^r PAUL DORVEAUX

Bibliothécaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris

1903

Mon savant ami, M. Emile Boutineau, qui, depuis plusieurs années, s'adonne à de patientes recherches en vue de la publication d'un grand ouvrage sur l'histoire de la pharmacie en Touraine, vient de découvrir dans les archives d'un notaire de Tours les minutes de deux actes où figure maître Thibault Lépleigney.

Dans le premier, daté du 16 avril 1540, cet excellent apothicaire, qui alors demeurait sur la paroisse Saint-Saturnin, à Tours, rend un compte de curatelle à Nicolas et à Etienne Girault, ses beaux-frères : il y est fait mention de sa femme, Bonne, fille de Simon Girault et de Charlotte Bourgeois.

Le second, daté du 7 octobre 1546, est un contrat de mariage, au bas duquel on trouve réunies les signatures de Thibault Lépleigney et de Jehan Brèche. Ces deux savants s'étaient déjà associés l'année précédente pour publier *Les troys premiers livres de Claude Galien de la Composition des medicamens en general* (Tours, 1545), ouvrage qui contient l'édition princeps du *Traicté du Boys de L'esquine*.

(1) V. *Société syndicale des Pharmaciens de la Côte d'Or*, Bulletins n° 16 (Dijon, 1897, p. 31-90) et n° 20 (Dijon, 1901, p. 73-76).

Au bas de ces deux actes, notre apothicaire a signé : *Lépleigney*.

Un autre de mes aimables correspondants, M. le D^r Léon Gautier, de Genève, qui s'occupe des anciens médecins et pharmaciens genevois, m'écrit que Thibault Lépleigney a tenu boutique d'apothicaire dans cette ville en 1549 et 1550, et qu'il y est mort le 26 avril 1550.

Cette date est confirmée par la mention suivante, extraite du *Registre mortuaire* de Genève (vol. I, p. 20) :

« 26 aoust 1550. Ledit jour [est mort] à la porte du Chastel maistre Thibaut Plygny (*sic*) apoticaire ».

« La porte du Chastel, ajoute M. Gautier, correspond à la partie inférieure de la rue de l'Hôtel-de-Ville d'aujourd'hui. Il existait là, dès le milieu du xv^e siècle, une officine achalandée ».

Quant à la forme *Plygny*, du nom de Lépleigney, elle doit être ajoutée à toutes celles que j'ai indiquées tant dans ma *Notice* sur cet apothicaire que dans le *Supplément* à cette Notice.

En vente à la Librairie H. WELTER, à Paris

- POUPO (Pierre). — **Poésies diverses** tirées de la **Muse chrétienne (1590)**, publiées par Ernest Roy, 1886, in-16 sur papier de Chine ou sur papier Whatman. Au lieu de 20 fr., net..... 10 fr.
- RANGARÉ (A.-R.). — **Histoire littéraire de la Grèce moderne**, 2 volumes petit in-8, 1877, Au lieu de 7 fr., net..... 5 fr.
- Revue Archéologique** ou Recueil de documents et mémoires relatifs à l'étude des monuments et à la philologie de l'antiquité et du moyen-âge. 32 vol. in-8, avec 358 planches, Paris, 1844-1859. Au lieu de 400 fr., pour..... 180 fr.
- La Revue des Questions Historiques** est la plus ancienne et la plus importante des Revues historiques et, par son esprit impartial et par l'importance des articles qu'elle a publiés depuis 1866, elle a sa place marquée dans toute bonne bibliothèque.
- Prix de la collection : de 1866 à 1888, 56 vol. in 8, au lieu de 400 fr., net ... 200 fr.
de 1866 à 1897, 64 vol. — 676 fr., net ... 300 fr.
- MOUTON (Eugène). — **L'Art d'écrire un Livre, de l'imprimer et de le publier**, 1 beau vol. in-16 carré, imprimé avec luxe, de 424 pages, 1896. Prix... 6 fr.
Il a été tiré 20 ex. sur papier de Hollande, à 15 fr. et 5 ex. sur Japon, à..... 30 fr.
- OZANAM (A.-F.). — **Documents inédits** pour servir à l'**Histoire littéraire de l'Italie**, depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e, avec des recherches sur le moyen-âge italien, Paris (1850). Réimpression de 1897. Prix..... 12 fr. 50
- I Manoscritti Palatini di Firenze**, Ordinati ed esposti da Francesco Palermo, 3 volumes et un supplément, in-4, Firenze, 1853-1862. Au lieu de 153 fr., pour... 25 fr.
- PARIS (Gaston). — **Le Haut Enseignement Philologique et Historique**, in-16, 1894. Prix..... 1 fr. 50
- Palinodx, Chants Royaux, Ballades, Rondeaux et Épigrammes** à l'honneur de l'Immaculée Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (Patrone des Normans) présentés au puy à Rouen. Composés par scientifiques personnages desclairez par la table cy dedans contenue. Imprimez à Paris. Ilz se vendent à Paris à lenseigne de telephant à Rouen deuant saint Martin, à la rue du grand pont. Et à Caen a froide rue, a lenseigne Saint Pierre.
- Réimpression sur papier grossier en caractères spécialement fondus pour cet ouvrage. 1 volume in-12, caractères gothiques (feuilles i à LXXVI) et romains (LXXVII à fin), relié en parchemin. Tiré à 50 exemplaires pour les membres de la Société des Bibliophiles normands, et à 30 exemplaires pour le commerce, dont 15 retenus et 15 mis en vente à notre librairie. Prix..... 50 fr.
- Adam de Saint-Victor, poète liturgique du moyen-âge. — **Œuvres poétiques**, précédées d'un essai sur sa vie et ses ouvrages, par Léon Gautier, 2 forts vol. in-16, 1858-59 (12 fr.)..... 8 fr.
- Edition la plus complète. Elle contient plusieurs poésies attribuées à Adam de Saint-Victor, omises dans les autres éditions, mais qui n'en sont pas moins d'un réel intérêt littéraire.
- Archives du diocèse de Chartres. — **Histoire et Cartulaire de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou (1031-1289)**, par S. (Secretum meum mihi) et l'abbé Ch. Métais, 1 beau volume grand in-8 de 472 pages sur papier vélin, avec 42 planches et figures. Prix..... 12 fr. 50
- BLADÉ (J.-F.). — **Épigraphie de la Gascogne**, in-8, 1885..... 7 fr. 50
- CHAPELAIN (Jean). — **De la Lecture des vieux Romans**, pub. pour la première fois avec des notes par A. Feillet, in-8, 51 pages, 1870. Prix..... 3 fr. 50
- Poésies de Charles d'Orléans**, publiées sur le ms. de Grenoble, par Champollion-Figeac. Beau volume in-8, en grand papier, 1848. Au lieu de 15 fr.,... 7 fr. 50
- CHEVALIER (Ulysse). — **Repertoire des Sources Historiques du Moyen-Âge**. Topo-bibliographie, Fascicules 1 et 2, ou colonnes 1 à 1056 (lettres A.-E.). Grand in-8 Jésus. Prix..... 18 fr.
- Le Courrier de Vaugelas**, publié par Eman Martin, 10 volumes et table. En tout 11 volumes in-4, 1868-83. Ce recueil, consacré spécialement à l'étude des difficultés grammaticales de la langue française, des parlers populaires, des proverbes, etc., a beaucoup d'analogie avec l'intermédiaire des Chercheurs et Curieux; comme celui-ci, il est rédigé sous la forme attrayante des Questions et Réponses. La table générale permet de retrouver immédiatement la solution de 3,500 problèmes qui, pour la plupart, sont des questions que chacun, littérateur, professeur, élève et simple curieux, peut être tous les jours dans le cas d'avoir à se poser et auxquelles les dictionnaires ne lui donneraient pas la réponse demandée. En outre, les 10 volumes contiennent la biographie des grammairiens : Andry, de Bèze, Bouthours, Buffet, Buffier, Chabanel, Chifflet, Langeau, de la Touche, de Wailly, Olivier, Dubois, Du Guez, Duval, Henri et Robert Estienne, Garnier, Girard, Lancelot, Le Gaynard, Masset, Mauvais, Meigret, Menage, Oudin, Palsgrave, Péletier, Pellet, Pierre de la Hamée, Regnier-Desmarais, Restaut, de Saint-Lien, Geoffroy Tory, J. Vaillant et Vaugelas. Prix de la collection complète, avec la table, au lieu de 85 fr., net..... 27 fr.

En vente à la Librairie H. WELTER, à Paris

- DANTE. — **Les plus anciennes Traductions Françaises de la Divine Comédie**, publiées pour la première fois d'après les manuscrits de Turin, Paris et Vienne, précédées d'une étude sur les traductions françaises du poème du Dante, par C. Morel, chancelier de l'Université de Fribourg (Suisse). 1^{re} partie : *Trozes* : 1 volume grand in-8 de v-453 pages, avec 3 planches in-4 (fac-similés paléographiques), portraits de Dante et de Béatrice. 2^e partie : Album de miniatures et de textes reproduits en héliogravure. Supplément : Commentaire philologique (en allemand) de la Traduction de l'*Enfer* du Dante (Manuscrit de Turin), par E. Stengel, professeur à l'Université de Greifswald. Prix 35 fr.
- DU GANGE. — **Glossarium, mediae et infimae Latinitatis**, 10 volumes in-4, 1883-1887. Sur papier fort, au lieu de 600 fr. 250 fr.
Sur papier de Hollande, au lieu de 600 fr., net 300 fr.
- DU MERIL (E.). — **Theatri Liturgici** quae latina superstant **Monumenta** edita recensuit, inedita vulgavit, adnotationibus illustravit Edelestand du Meril. 1 volume in-8, 1849 (Reimpression, Paris, 1897). Prix 12 fr. 50
- ESTIENNE (Henri). — **Deux Dialogues du Nouveau Langage français Italienisé** et autrement desguizé, principalement entre les Courtisans de ce temps. Réimpression sur l'édition originale et unique (1578), par A. Bouneau. 2 beaux vol. in-8, sur papier de Hollande. Paris, Liseux, 1883. Au lieu de 25 fr., net 10 fr.
- FAGUT (E.). — **La Tragédie Française au XVI^e siècle**. 2^e édition in-8, Paris, 1897. Prix 10 fr.
- FOULCHÉ-DELBOSC (R.). — **Grammaire Espagnole**, avec la liste de tous les verbes irréguliers. 2^e édition in-8, 1890. Prix : broché, 4 fr. ; relié toile 5 fr.
- Les Epopées Françaises**. Étude sur les origines et l'histoire de la Littérature nationale, par Léon Gautier, membre de l'Institut. Seconde édition, entièrement refondue. Ouvrage trois fois couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Grand prix Gobert en 1868). Ouvrage complet, 5 vol., d'ensemble 3,200 pages, se vend 100 fr. — Le tome II peut être obtenu complet au prix de 20 fr. — La Bibliographie de la chanson de geste (complément ou tome V des Epopées) vient de paraître. Elle se vend au prix de 20 fr.
- Bibliographie des Chansons de Geste**, par M. Léon Gautier, membre de l'Institut. 1 beau volume in-8, 1897. Prix 20 fr.
- La Chevalerie**, par Léon Gautier, troisième édition augmentée d'une table alphabétique des matières qui n'existe pas dans les éditions précédentes. 1 beau volume in-4 avec planches et figures (25 francs) ; avec 50 % de remise (12 fr. 50 net). En demi-reliure maroquin rouge du Levant, coins, tête dorée, dos orné. Au lieu de 35 fr., pour 22 fr. 50
- La Gazette anecdotique**, bibliographique et littéraire, fondée en 1875 par G. d'Heilly, continuée par E. Regnier. Collection complète, années 1876 à 1891, formant 32 volumes in-16, imprimés avec soin par D. Jouaust, avec de jolis caractères elzeviriens. Au lieu de 288 fr., pour, net 80 fr.
- GRÉBAN (Arnoul). — **Le Mystère de la Passion**, publié avec introduction et glossaire par MM. Gaston Paris et G. Raynaud. Grand in-8, 1878. Au lieu de 25 fr. Prix 17 fr. 50
- GUILLEME DE SAINT-PAIR. — **Le Roman du Mont Saint-Michel**, poème anglo-normand du XII^e siècle, publié pour la première fois par Francisque Michel, avec une étude sur l'auteur par M. Eugène de Beaurepaire. In-12, LVIII-170 pages, sur papier de Hollande. Caen, 1836. Épuisé, rare 10 fr.
- PASCAL. — **Les Pensées**, précédées de la vie de Pascal par M^{me} Perrier, sa sœur. 464 pages in-8, 1878 (3 fr.) 2 fr.
- PERRENS (F.-T.), membre de l'Institut. — **Les Libertins en France au XVII^e siècle**. 1 beau volume in-8 de 434 pages, avec un copieux index, comprenant 1.000 noms, 1836. — Prix, au lieu de 8 fr., net 6 fr.
- Histoire des Relations de la France avec Venise**, du XIII^e siècle à l'avènement de Charles VIII, par P.-M. Perret, précédée d'une notice sur l'auteur par M. Paul Meyer, de l'Institut. 2 volumes grand in-8, 1897. Prix 25 fr.
- Pétrarque**, Les Sonnets. Traduction complète en sonnets réguliers, avec introduction et commentaire par Philibert Le Duc. Ouvrage couronné. 2 beaux volumes in-8, avec 2 portraits gravés. Paris, Willem, 1877. Au lieu de 16 fr., 8 fr. Quelques exemplaires sur papier Whatman. Au lieu de 50 fr., prix 42 fr.
- Recueil des Historiens des Gaules et de la France**. 23 volumes in-folio. Prix net : 575 fr. au lieu de 1,150 fr.
- Les tomes I à XIX : séparés, à 50 fr. ; pris ensemble, 300 fr. ; XI à XIX, ensemble, 150 fr.